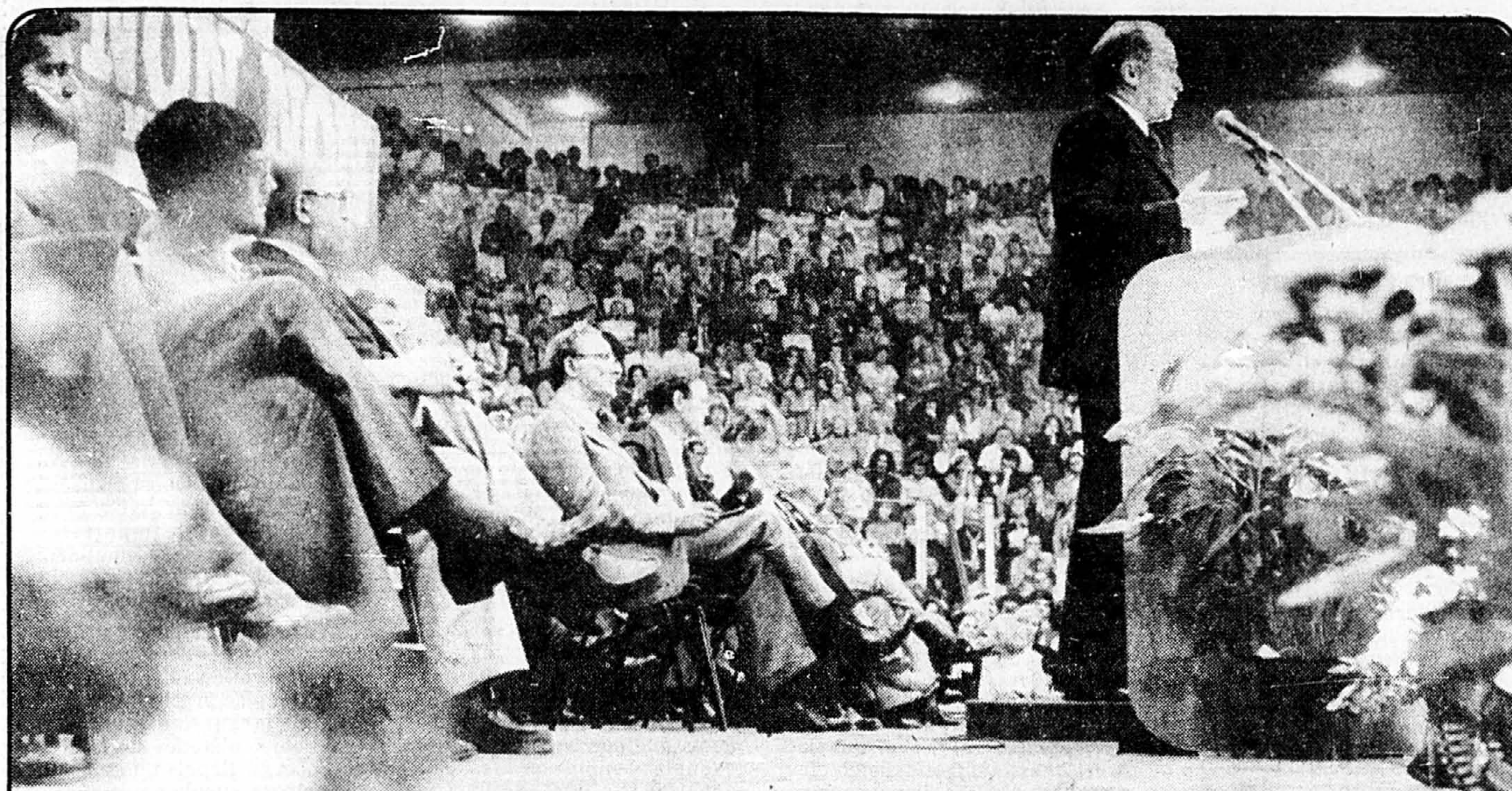




RÉFORME CONSTITUTIONNELLE

«Nos sièges en jeu»

— Trudeau

■ Le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, a déclaré, hier soir à Montréal que le caucus des libéraux fédéraux du Québec avait décidé de

GILBERT LAVOIE

mettre ses sièges en jeu sur l'engagement du parti de mener à terme la réforme de la constitution canadienne.

«S'il y a un «non» au référendum, ce vote sera interprété comme un mandat pour changer la constitution et renouveler le fédéralisme. Ce n'est pas seulement moi, M. Clark, M. Broadbent, ou les premiers ministres des autres provinces qui le disent, ce sont également les 74

députés élus par cette province pour la représenter à Ottawa. Je leur en ai parlé ce matin au caucus et on s'est engagé à mettre en marche immédiatement après le référendum le mécanisme de modification de la constitution. Et nous n'arrêterons pas avant que ce soit fait. On met notre tête en jeu là-dessus. On dit aux autres provinces que nous n'accepterons pas que ce non soit interprété comme étant un signe que tout va bien. On met nos sièges en jeu là-dessus.»

Ovationné pendant près de cinq minutes par une foule d'environ 10,000 personnes arborant l'unifolié canadien, M. Trudeau a dirigé la totalité de son discours à l'intention des indécis

Photo Robert Nadon, LA PRESSE

Voir TRUDEAU, page A 4

Environ 10,000 personnes s'étaient massées au Centre Paul-Sauvé.

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE
la presse

MONTRÉAL, JEUDI 15 MAI 1980, 96^e ANNÉE, no 115, 72 PAGES, 4 CAHIERS

25 CENTS ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI *1.75

CRISE DU LOGEMENT

De fortes hausses de loyers en vue

■ Les locataires québécois, et les montréalais en particulier, doivent s'attendre à de fortes augmentations de loyers dans les mois qui viennent. D'une part, les taux hypothécaires ont atteint des niveaux records ces derniers mois et resteront élevés. D'autre part, le nombre de logements locatifs vides est en train de baisser. Dans ces circonstances, les propriétaires sont incités à exiger des hausses de loyers et les locataires sont mal placés pour leur résister. Selon M. Anh Trinh, économiste de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, la pression a déjà commencé et va s'amplifier d'ici à la fin de l'année.

page C 1



LES RÉVÉLATIONS DE LA PRESSE SUR LE TAXI

De Belval demande une enquête

■ Le ministre des Transports, M. Denis de Belleval, a demandé hier à la Commission des transports du Québec d'instituer une enquête sur la conduite

MICHEL GIRARD

des affaires de la Ligue nouvelle des propriétaires de taxis de Montréal afin de réviser la reconnaissance qu'elle lui a accordée comme groupe représentatif des 3,700 propriétaires de taxis opérant dans la métropole.

C'est en vertu de l'article 77-3 du Règlement 6 de la loi des

transports que le ministre De Belleval prie le président de la Commission des transports, le juge Adolphe Prévost, d'effectuer cette révision. «Lorsqu'une ligue de taxis ne remplit plus les conditions prescrites au présent règlement, la Commission peut lui retirer la reconnaissance qu'elle lui a accordée», stipule l'article du règlement 6.

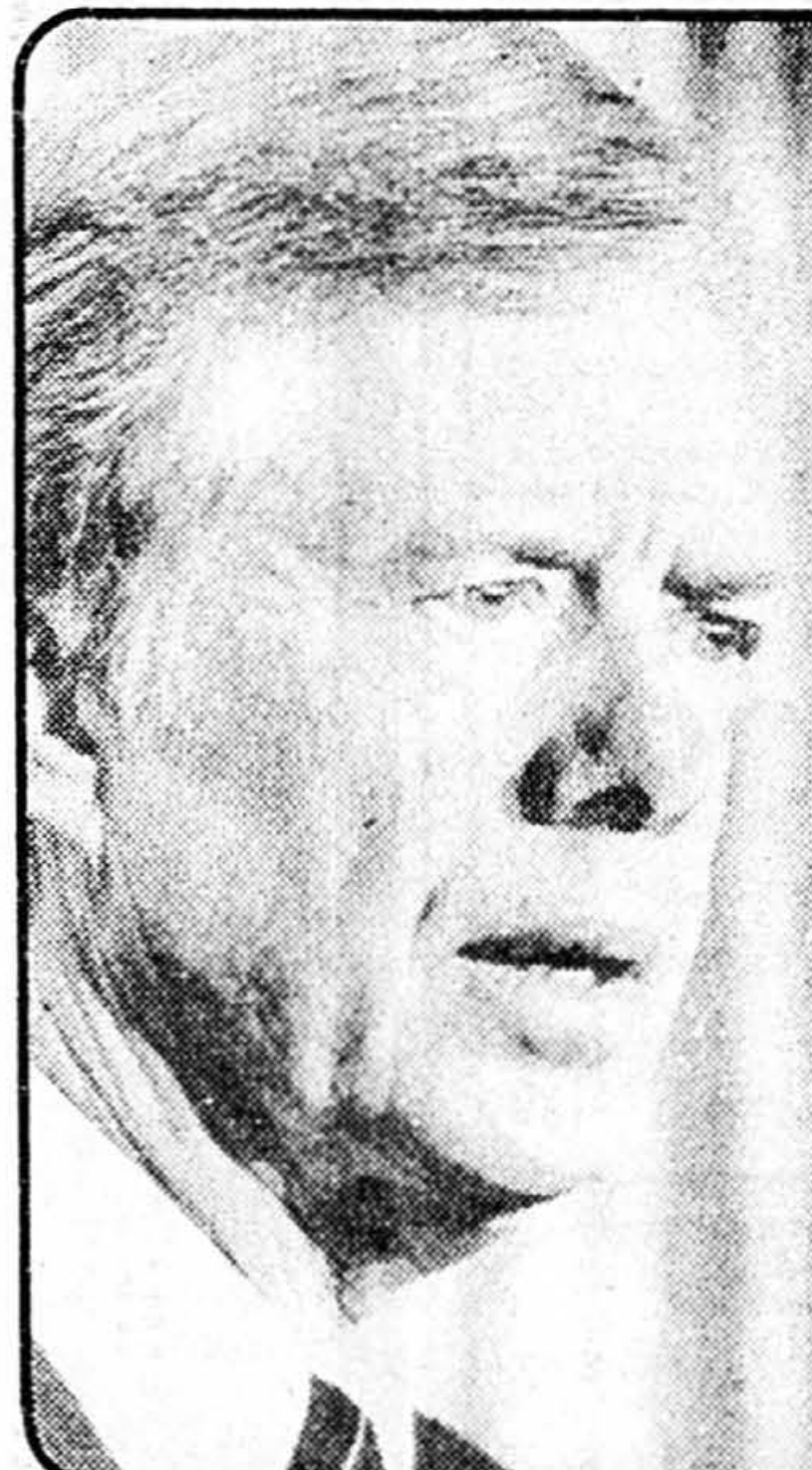
Pour appuyer sa requête, le ministre des Transports a fait préparer par ses fonctionnaires «un dossier faisant état du non-respect de la Loi des transports et du règlement 6 par le conseil

d'administration de la Ligue nouvelle des propriétaires de taxis de Montréal».

L'ensemble des faits rapportés dans ce «dossier», avait fait l'objet d'une série d'articles parus récemment dans LA PRESSE.

Fidèle à ce qu'il avait déclaré à LA PRESSE lors d'une entrevue sur les agissements des administrateurs de cette ligue, le ministre De Belleval a donc bel et bien décidé de ne plus se faire mener par le bout du nez par ces dirigeants et de prendre par conséquent (comme il l'avait dit) «le

Voir TAXI, page A 4



Carter offre à Castro un «pont» officiel pour les réfugiés

■ Tout en ordonnant l'interruption du trafic illégal des Cubains entre Port Mariel et la Floride, le président Carter annonce un programme en cinq points destiné à régulariser et à officialiser le flot des réfugiés. Si Castro est d'accord, il y aura un «pont aérien ou maritime» pour continuer le transport des Cubains mais il y aura filtrage à Cuba avant le départ. Carter ajoute que les États-Unis ne sont pas un «dépotoir» pour les criminels. Par contre, les Haïtiens ne recevront aucun traitement de faveur. Entre-temps, parmi les 30,000 Cubains déjà arrivés, cette femme de 78 ans, Maria Jose Morales pleure car elle veut mourir avec ses proches mais elle n'a pas encore réussi à les retrouver.

page A 11



ÉDITO

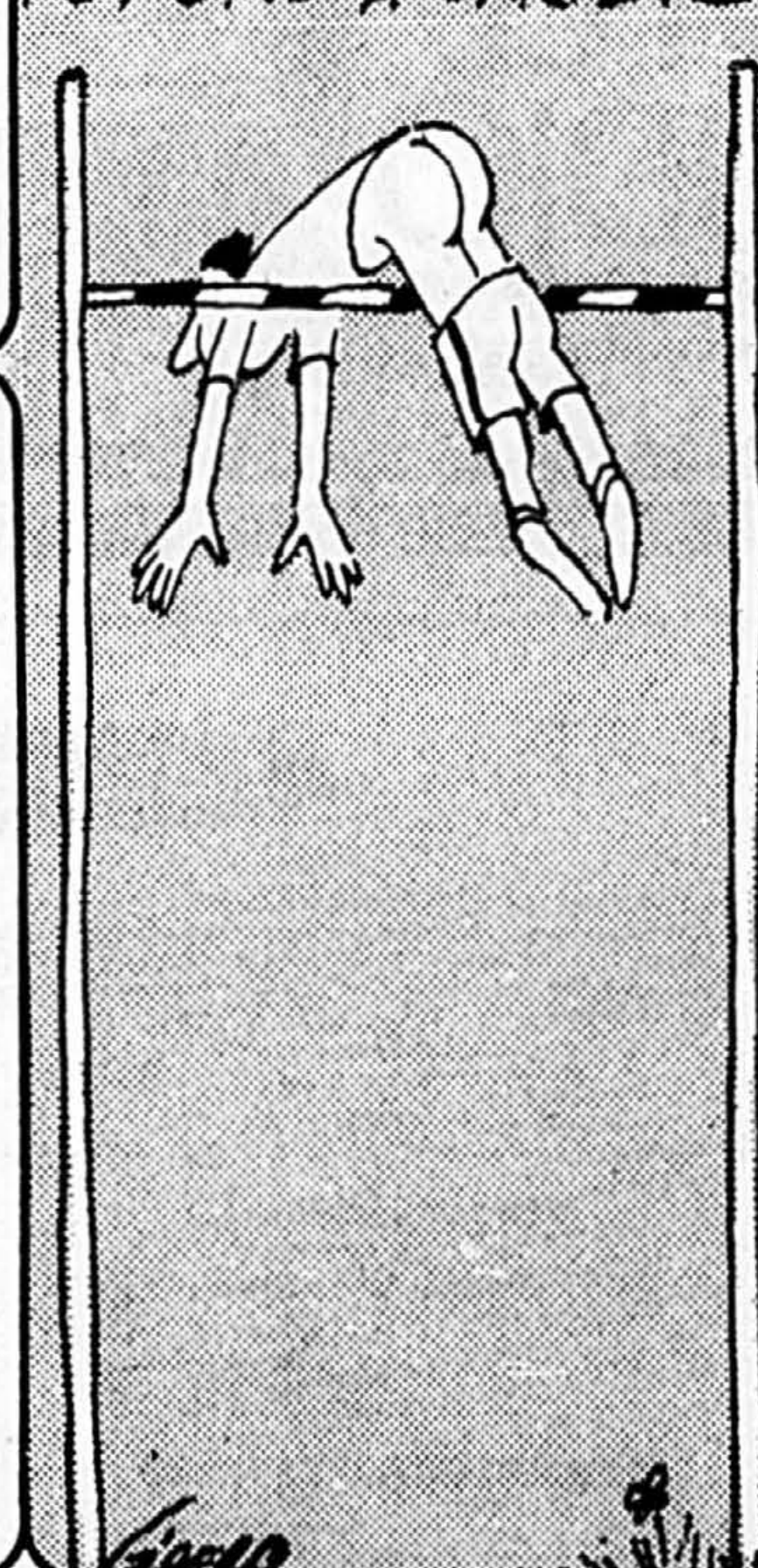
LE RÉFÉRENDUM N'APPARTIENT PAS AUX EXPERTS

par Ivan GUAY
page A 6

SOMMAIRE

Annonces classées: D 6 à D 14
Arts et spectacles
— Informations: C 15, C 16
— Horaires: C 17
Bandes dessinées: C 14
Carrière et professions: C 12, C 13
Décès, naissances, etc.: D 15
Économie: C 1 à C 7
Êtes-vous observateur?: D 10
FEUILLETON
— Holocauste: D 9
Horoscope: C 14
Le monde: A 10, A 11
Météo: A 2
Mot mystère: C 14
Mots croisés: C 14
Quoi faire aujourd'hui: C 18
Radio et télévision: C 17
Sports: B 1 à B 13
Tribune libre: A 7
Vivre aujourd'hui: D 1 à D 4
— La loi et vous: D 2

LE COMITÉ OLYMPIQUE DE FRANCE RÉPOND À CARTER



APRÈS 150 HEURES DE NÉGOCIATIONS

Les policiers de la CUM en viennent à une entente

page A 5

STARMAN' A au Patriote

■ Après avoir été annulé plusieurs fois faute d'argent, Starman sera finalement présenté au Nouveau Patriote de la rue Ste-Catherine, à compter de septembre. Beaucoup plus rock que dans sa version originale présentée en France l'an dernier, l'opéra de Luc Plamondon mettra en vedette cette fois-ci Louise Forestier et France Castel.

page C 15

photo: René Picard, LA PRESSE

SPORT

Les Expos parfaits à Houston

page B 1

À VOTRE SERVICE: UN GRAND NOM QUI INSPIRE
CONFIANCE AUX ACHETEURS

AVENDRE
Trust Royal
L'ENSEIGNE
QUI FAIT
VENDRE

Trust Royal
Services immobiliers

A L'ÉCOUTE D'OTTAWA

Des contrats plantureux

■ Chacun savait que le gouvernement fédéral donnait plus de contrats de recherches scientifiques à l'Ontario qu'à toute autre province, mais ce qu'on ne soupçonnait pas c'était que cette tendance allait s'accroître.

Dans le dernier «Bulletin de recherche et développement» du ministère des Approvisionnements et services (no. 85) on peut constater cette tendance et affirmer chiffres à l'appui que la présence de Pierre DeBané, Roch LaSalle ou Jean-Jacques Blais à la tête de ce ministère n'a rien changé.

Selon le tableau du ministère, l'Ontario avait obtenu des contrats d'une valeur de \$55 millions contre \$49 pour le Québec en 78-79, soit 919 contrats contre 337. Pour l'année fiscale 1979-80 cette marge s'est accrue alors que l'Ontario récoltait 867 contrats d'une valeur de \$73 millions alors que le Québec n'en obtenait que 305 d'une valeur de \$26 millions. La prochaine année sera meilleure vous croyez; détrompez-vous, au rythme où vont les choses ce sera du pareil au pire. Pour les trois premiers mois de 1980, le Québec a récolté 29 contrats d'une valeur de \$1,9 million contre 99 contrats d'une valeur de \$7,3 millions pour l'Ontario. En pourcentage cela donnait 14 pour cent des contrats au Québec l'année dernière et nous nous dirigeons vers 12 pour cent cette année. Tenant compte du fait qu'il y a le quart de la population du Canada au Québec, c'est la moitié de ce que devraient toucher les scientifiques québécois.

Le ministère le plus parcimonieux est sans conteste celui des Pêches et des Océans de l'Acadie. Roméo LeBlanc qui n'a accordé que 2 contrats sur 64 au Québec pendant les trois premiers mois de l'année. Bon deuxième est celui de l'Environnement de John Roberts, qui a donné 7 contrats sur 56 au Québec alors que 25 allaient à l'Ontario. Enfin, le ministère de M. Marc Lalonde, Énergie, Mines et Ressources a accordé 2 contrats sur 31 au Québec.

Une exception à la règle, le ministère de l'Industrie et du

Commerce a confié deux contrats sur deux au Québec pendant les trois premiers mois de l'année. Il faut noter toutefois que le premier, d'une valeur de \$480,000 est allé à la société d'Etat fédérale Canadair et le deuxième n'était que de \$21,000 ce qui ne compense pas pour les cas précités.

Il n'est donc pas étonnant que seulement 12 pour cent des postes des divers organismes et ministères fédéraux intéressés à la recherche soient implantés au Québec comme le constatait il y a deux semaines le commissaire aux langues Max Yalden.

Hissez les couleurs

Il arrive parfois que les intérêts du Parti libéral et ceux du gouvernement fédéral se confondent, en ces moments historiques les dirigeants du parti «suggèrent» des lignes de conduite aux fonctionnaires.

C'est ce qui ressort d'une lettre circulaire expédiée aux membres du Parti libéral du Canada (section Québec) par la directrice des relations publiques du Centre d'information sur l'unité canadienne Mme Terry Keleher. Sur papier à entête du gouvernement fédéral cette fonctionnaire de M. Jean Chrétien écrit: «À la demande du directeur général de votre parti, je vous expédie deux auto-collants (drapeau unifié) dont vous saurez faire bon usage». Cette générosité des fonctionnaires et du Parti libéral a coûté des milliers de dollars aux contribuables, on ne sait combien exactement, mais faites le calcul en sachant que le nombre de membres dépasse les 100,000.

La priorité absolue

Au moins deux ministres fédéraux, Mme Monique Bégin et Francis Fox ont fait un aveu bien embarrassant hier aux Communes. En effet, les deux ont indiqué qu'ils négligeaient leur ministère. Pressé par l'opposition qui voulait savoir à quoi le ministre de la Santé passait son temps, Mme Bégin a reconnu qu'elle consacrait ses soirées et plus à participer aux activités référendaires au détriment de son ministère... dire qu'il risque d'y en avoir un deuxième.

GILLES PAQUIN

■ OTTAWA — Le gouvernement fédéral devrait annoncer aujourd'hui — cinq jours avant la tenue du référendum — qu'il autorisera la construction d'un gazoduc de \$300 millions entre l'Ontario et la ville de Québec.

MARIO FONTAINE

de notre bureau d'Ottawa

Le cabinet a disposé de la question ce matin, et c'est le ministre de l'Énergie, M. Marc Lalonde, qui devait en révéler les détails devant un groupe de constructeurs de pipeline ce midi dans la métropole.

M. Lalonde a refusé de confirmer la nouvelle hier, mais a reconnu avoir déjà en main le rapport de l'Office national de l'énergie sur le sujet. Ne manquant que l'approbation du cabinet, de toute évidence une technicité puisque M. Lalonde n'a même pas participé à la réunion du conseil des ministres de ce matin, étant arrivé à Montréal hier soir.

Ce gazoduc amènera le gaz naturel de l'Ouest vers la Vieille

À CINQ JOURS DU RÉFÉRENDUM

Ottawa donne le feu vert au gazoduc entre l'Ontario et la ville de Québec

capitale dans un premier temps, pour se prolonger jusqu'aux Maritimes par la suite. Libéraux et conservateurs avaient tous deux promis sa construction lors de la dernière campagne électorale, promesse qui était reprise dans le discours du Trône du mois dernier.

Toutefois, selon le leader tory Joe Clark, le gouvernement Trudeau a décidé de donner le feu vert au projet jusqu'à Québec mais retardera indéfiniment la construction du tronçon se rendant à Halifax. Ce qui est inacceptable dit-il, puisque les Maritimes sont très dépendantes du pétrole importé et qu'un apport massif de gaz naturel cana-

dien soulagerait la note énergétique de ces provinces.

Même s'il ne se rend que jusqu'à Québec, le gazoduc pourra rejoindre 70 p. cent des consommateurs québécois et leur offrir une alternative économique au mazout pour le chauffage des résidences. Sa construction, toutefois, risque de ne pas débuter avant l'an prochain.

Projet conjoint de Trans-Canada Pipelines et de Québec et Maritimes Pipelines, le gazoduc fait face à différents délais imposés tant par les gouvernements que par les agriculteurs, lesquels s'opposent à sa construction sur leurs terres. Une fois entamée, celle-ci pourrait

en revanche être complétée en un an.

Particularité inusitée, ce gazoduc serait réversible: une fois les champs de l'Ouest épuisés, il pourrait ainsi leur livrer le gaz de l'Est dont d'importantes quantités ont été découvertes dans l'Arctique, au large du Labrador et dans les îles.

Le ministre Lalonde a affirmé hier que la décision d'Ottawa n'est pas liée au référendum de la semaine prochaine au Québec, déclarant que la question fait l'objet d'études de l'Office de l'énergie depuis un an et que le cabinet en peut qu'accepter ou rejeter en bloc ses conclusions.

■ OTTAWA (PC) — Pouvez-vous mentionner quelque chose d'intéressant qui soit arrivé au Parlement depuis un mois?

Le fait est que depuis l'ouverture très solennelle de la 32e session du Parlement, rien n'est arrivé qui vaille une ligne dans les livres d'histoire.

Même les politiciens qui y siègent admettent que l'atmosphère y est ennuyeuse.

«Personne n'a le moindre enthousiasme», dit le «Whip» du Parti progressiste-conservateur, M. William Kemping; et son collègue, M. William Jarvis, de Perth, pense qu'il n'y aura quelque animation que si la Chambre siège encore en juillet.

Le Nouveau Parti Démocratique,

C'est le calme plat à Ottawa

que, qui compte plusieurs jeunes députés sans expérience et plutôt impatients, n'a guère réussi jusqu'à présent à stimuler ses 32 députés.

Un stratège libéral soupçonne que les conservateurs se tiennent bien tranquilles depuis le début de la session afin de ne pas embarrasser le gouvernement et de ne pas lui nuire durant la période référendaire.

Tel n'est pas, cependant, l'avis de M. Kemping. Il croit tout simplement que les députés sont plus ou moins épuisés après deux campagnes électorales en un an. Et les conservateurs, dit-

il, ne sont pas encore remis du choc psychologique de leur défaite après quelques mois d'exercice du pouvoir.

Et puis, aucun projet de loi de nature à passionner les députés n'a été présenté.

De plus, le référendum a détourné l'attention. Les 74 députés libéraux du Québec désertent les Communes le lundi et le vendredi pour participer à la campagne en faveur du non. Il est entendu que l'opposition ne réclamera pas de mise aux voix ces jours-là avant le scrutin du mardi 20 mai.

Le chef de l'opposition, M.

Clark, est allé parler au Québec deux fois sous les auspices du comité du non, et M. Trudeau trois fois.

M. John Crosbie, ancien ministre des Finances, ne pense pas que pour l'instant on se préoccupe beaucoup dans le pays de ce qui se passe aux Communes.

Finalement, la baisse légère des taux d'intérêt, quelques minces progrès dans les discussions sur le prix de l'énergie et la stabilité relative des taux du chômage et de l'inflation ont enlevé à l'opposition un peu de son ardeur au combat.

Québec ouvre un bureau à Edmonton

■ QUÉBEC (PC) — Le gouvernement du Québec ouvrira un nouveau bureau, à Edmonton, en Alberta, sous la direction de M. Jean-Yves Papineau.

C'est ce qu'a annoncé hier le ministre des Affaires intergouvernementales, Claude Morin, rappelant que cette décision faisait suite aux nombreux échanges entre les deux provinces lors de la conférence interprovinciale de Pointe-au-Pic l'été dernier.

Ce bureau du Québec, le troi-

sième à être établi dans les autres provinces après ceux de Toronto et de Moncton, aura pour mandat de développer les échanges économiques entre le Québec et l'Alberta et de maintenir des relations étroites avec les gouvernements de l'Ouest.

Quant au directeur de ce nouveau bureau, M. Jean-Yves Papineau, il était auparavant administrateur pour la région de Québec au ministère fédéral de l'Expansion économique régionale (MEER).

À TRAVAIL ÉGAL SALAIRE ÉGAL

3,000 fonctionnaires féminins victimes de discrimination

■ OTTAWA (PC) — Les enquêteurs de la Commission canadienne des droits de la personne ont découvert que 3.000 fonctionnaires de l'Etat fédéral, toutes des femmes, ne profitent pas de la loi fédérale qui prévoit qu'à un travail égal, une femme doit recevoir un salaire égal à l'homme.

Ils ont recommandé que la Commission confirme leurs démarches en ordonnant au

gouvernement d'apporter les correctifs nécessaires, qui pourraient coûter au trésor public plusieurs millions de dollars en paiements de compensation et en augmentations de salaire.

Ces fonctionnaires sont ainsi répartis: 60 pour cent des 2,548 employés des cantines, 52 pour cent des 82 employés de la buanderie et 60 pour cent des 319 employés de différents services.

C'est l'Alliance de la fonction publique du Canada qui a rendu public ces chiffres, mercredi. Le syndicat a également porté plainte, ce qui a été confirmé par un porte-parole de la Commission des droits de la personne.

La Quotidienne
Tirage d'hier
8 6 3

LA MÉTÉO

à Montréal

AUJOURD'HUI
Minimum: 5 Maximum: 15
Ciel variable

DEMAIN
Pas de changement

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	14	Ciel variable	Ciel variable	Ciel variable
Outaouais	15	Ciel variable	Ciel variable	Ciel variable
Laurentides	14	Ciel variable	Ciel variable	Ciel variable
Cantons de l'Est	15	Ciel variable	Ciel variable	Ciel variable
Mauricie	15	Ciel variable	Ciel variable	Ciel variable
Québec	15	Ciel variable	Ciel variable	Ciel variable
Bas-Saint-Jean	15	Ciel variable	Ciel variable	Ciel variable
Chaudière	10	Ciel variable	Ciel variable	Ciel variable
Gaspésie	10	Ciel variable	Ciel variable	Ciel variable
Bas-Caraïbe	9	Ciel variable	Ciel variable	Ciel variable
Sept-Îles	9	Ciel variable	Ciel variable	Ciel variable

au Canada

	Aujourd'hui	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Ensoleillé	7	16
Alberta	Ensoleillé	6	21
Saskatchewan	Ensoleillé	4	19
Manitoba	Ensoleillé	3	18
Ontario	Ensoleillé	3	16
Nouveau-Brunswick	Ensoleillé	3	16
Nouvelle-Écosse	Ensoleillé	4	15
Île-du-Prince-Édouard	Nuageux	4	14
Terre-Neuve	Nuageux	—2	4

si vous partez... aux États-Unis

	Min.
New York	17
Washington	20
Boston	12

vers les capitales

	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.
Amsterdam	19	Londres	20	Stockholm	18	
Athènes	19	Le Caire	—	Sydney	16	
Berlin	13	Lisbonne	17	Tokyo	20	
Bruxelles	18	Madrid	16	Tunis	18	
Casablanca	19	Moscou	6	Vienne	14	
Genève	16	Paris	19	Varsovie	9	
Hong Kong	27	Rome	15			

vers les plages

Acapulco	25
Mexico	15

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON À DOMICILE:	Lundi au samedi	\$1.75
	Lundi au vendredi	\$1.25
	Samedi seulement	0.75

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE

par courrier:	Canada	13	26	\$2
Lundi au samedi	\$37.00	\$74.00	\$148.00	
Lundi au vendredi	\$24.00	\$48.00	\$96.00	
Samedi seulement	\$13.00	\$26.00	\$52.00	

ÉTATS-UNIS — PAYS ÉTRANGERS

par courrier:	13	26	\$2
Lundi au samedi	\$55.25	\$110.50	\$221.00
Lundi au vendredi	\$34.45	\$68.90	\$137.80
Samedi seulement	\$20.80	\$41.60	\$83.20

ANNONCES CLASSÉES

285-7272

285-7070

285-7306

285-7100

285-7383

285-7111

285-7205

285-7202

285-7306

285-7265

285-6892

285-6911



Guy Pinard

Le maire Desnoyers est résigné

Le maire Sarto Desnoyers, de Dorval, est un homme résigné et relativement satisfait. Résigné, parce qu'il sait que tôt ou tard, l'aéroport de Dorval perdra son statut international et la majorité de ses vols, même intérieurs. Relativement satisfait, parce qu'il a maintenant la certitude que l'aéroport de Dorval ne perdra pas la totalité de son trafic de passagers.

Pier défenseur des intérêts de sa municipalité et de l'aéroport de Dorval depuis près d'une décennie, M. Desnoyers a toujours maintenu qu'il serait insensé de fermer complètement l'aéroport de Dorval aux vols de passagers. A chaque fois, dit-il, qu'on faisait planer la menace de fermer l'aéroport, on semait l'inquiétude dans le milieu des affaires de la région. Et ordinairement, c'est à lui qu'on s'adressait puis qu'il était le premier citoyen du territoire occupé par l'aéroport de Dorval.

La situation était d'autant plus frustrante pour M. Desnoyers que ses demandes d'explications restaient sans réponse. Ou, quand on lui répondait, on prenait bien soin de ne pas se prononcer sur le fond. Certains, comme l'ex-ministre Otto Lang, affirmaient M. Desnoyers, trouvaient le moyen de vaser pendant trois pages, tout en évitant de le rassurer... dans un sens ou dans l'autre.

Le récent discours du directeur régional de Transports-Canada, M. André Dumas, devait toutefois contribuer à rassurer le maire de Dorval. C'était la première fois, souligne le maire Desnoyers, que M. Dumas, ou tout autre cadre du ministère fédéral des Transports, se prononçait aussi clairement, quant à l'avenir de l'aéroport.

Et le portrait qu'en a tracé M. Dumas satisfait raisonnablement M. Desnoyers. «C'est toujours ce que nous avons demandé: le maintien des vols intérieurs de courte distance (vers Montréal, Québec et Ottawa). Ça nous satisfait», dit le maire Desnoyers, en précisant qu'une telle mesure rassurera ses citoyens qui vivent ou qui ont installé leur entreprise à Dorval, à cause justement des facilités de communications avec le marché de Toronto.

Et M. Desnoyers n'avait qu'un souhait à formuler: qu'on ne parle jamais plus de la fermeture éventuelle de l'aéroport de Dorval! L'importance de l'infrastructure en place devra bloquer tout projet de cet ordre.

Divergence d'opinion

Si le discours de M. Dumas a réussi à rassurer M. Desnoyers et à le réconcilier avec un avenir inéluctable, il n'en est pas ainsi dans le cas du maire Paul-O. Trépanier, de Granby: ce dernier refuse d'abandonner la lutte!

L'argumentation du maire Trépanier repose sur trois points essentiels: prise de décision par les villes de la région de Montréal; maintien à Dorval de vols vers toutes les villes qui se trouvent à moins de trois heures de cet aéroport; gaspillage de fonds publics à cause d'un usage limité de l'aéroport de Dorval.

Même en faisant abstraction

du fait que le maire Trépanier n'a jamais accepté la construction du deuxième aéroport de Montréal à Mirabel (il aurait préféré qu'on choisisse un emplacement sur la Rive sud), il est difficile d'être d'accord avec ce dernier.

En premier lieu, la liste de villes dotées du «pouvoir décisionnel» suggérées par M. Trépanier fait complètement abstraction de toute municipalité au nord de Montréal... même si l'aéroport y a été construit, qu'on soit d'accord ou non avec le choix. On ne va tout de même pas placer l'aéroport et ses pistes sur des fermiers pour démanteler le tout sur la Rive sud! A tout événement, le maire mentionne des villes comme Saint-Hyacinthe, Sorel, Sherbrooke et, ça va de soi, Granby, mais il ignore Laval (la deuxième plus importante ville au Québec), Saint-Jérôme, Saint-Eustache, et bien sûr Mirabel. A sa défense, on peut présumer que la liste proposée n'était pas exhaustive. Et il eut mieux valu que le maire Trépanier argumente sur le fait que les résidents de la Rive sud seront les plus durement touchés par un déménagement.

Au sujet de son deuxième point, la solution qu'il propose ne résoudrait en rien le problème. En suivant le raisonnement du maire Trépanier, il faudrait maintenir les vols intérieurs vers les Maritimes et aussi loin que Winnipeg dans l'ouest, et un très grand nombre de vols transfrontaliers, pour respecter la limite des trois heures.

La gestion aéroportuaire du Grand-Montréal souffre de deux maux majeurs: accessibilité difficile de Mirabel, et doublement des services pour les transporteurs aériens.

Or, ces derniers refuseraient de desservir les deux aéroports, à cause des coûts impliqués (location de comptoirs, préposés aux voyageurs, personnel d'entretien au sol, manutention des bagages, etc.). Ils feraient un choix sans l'ombre d'un doute, et ce serait Dorval. Et nous voilà de retour au point zéro!

Gaspillage de fonds publics? La sous-utilisation de l'aéroport de Mirabel en est justement un exemple. Bien au contraire, un usage restreint de Dorval par le trafic de voyageurs, complétement par la nouvelle vocation qu'on veut lui donner, permettra d'éliminer à Dorval certains services (douanes, immigration, etc.). Ce qu'on ne pourrait évidemment pas faire en maintenant certains vols transfrontaliers à Dorval.

Monsieur Trépanier «prêche pour sa paroisse» et on ne saurait lui en tenir rigueur. On ne permettra toutefois de préférer la réaction du maire Desnoyers à celle du maire Trépanier. M. Desnoyers a au moins l'avantage d'être directement impliqué.

Rectification

Lors d'une récente rubrique consacrée au père de la Loterie olympique, j'ai par inadvertance attribué à Julien Côté le titre de directeur général du Mont-Tremblant. Ce poste est occupé par Yves Pinard (sans lien de parenté), M. Côté étant le délégué de l'OPDQ auprès de l'organisation.

IL AVAIT PORTÉ LA MÊME ACCUSATION CONTRE LE POLICIER

Gignac lui-même reconnu coupable de voies de faits contre l'agent Lessard

Le jeune vendeur d'un poste de radio montréalais qui a déposé une plainte de voies de faits contre l'agent Lessard, de la SQ en soutenant que ce dernier l'avait rudoyé lors de son arrestation pour avoir conduit son auto alors que ses facultés

agents de la SQ, ces indices ne constituaient pas une preuve hors de tout doute raisonnable de sa culpabilité, quant à cette accusation.

Devant ce tiers de succès, si l'on peut dire, l'accusé, rageur, a quitté la salle d'audience en véritable trombe, et même son procureur a vainement tenté de le rejoindre dans les corridors du Palais.

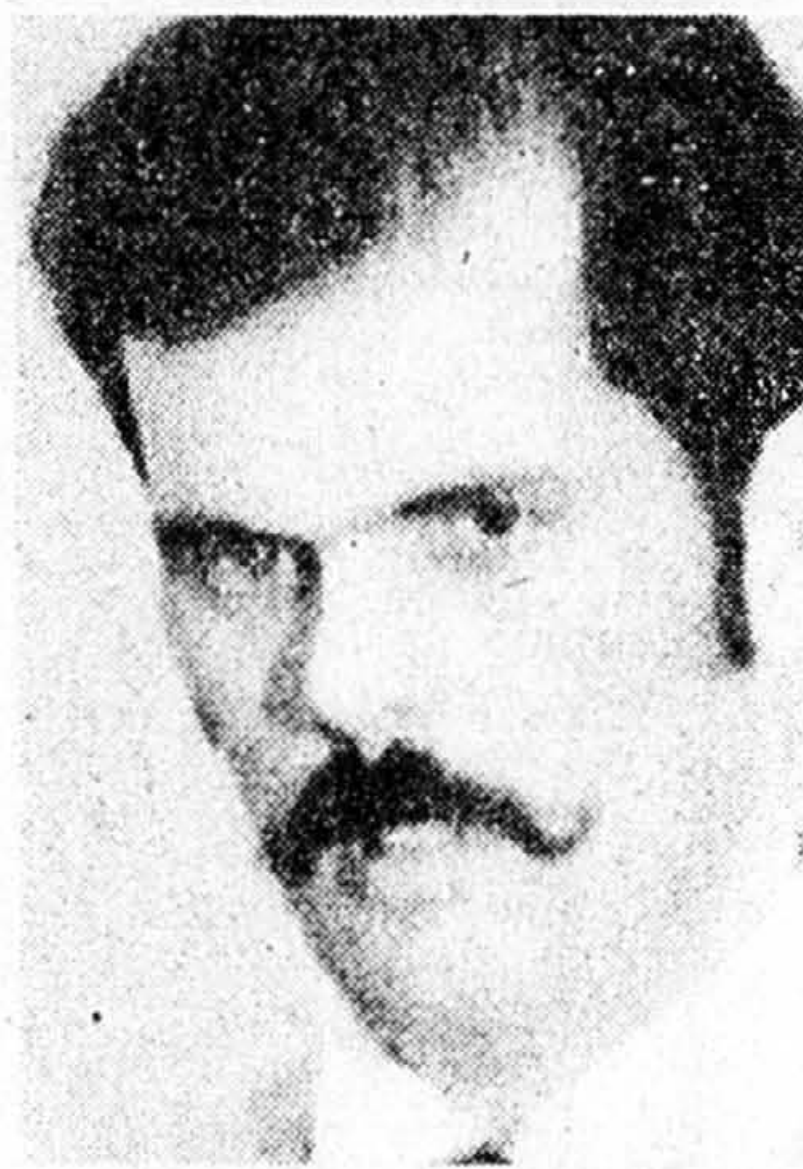
Déjà, le tribunal avait ajourné sa sentence au 22, dans les deux autres cas.

Pour ce qui est du «refus de la ballonne», le juge Beauchemin a soumis deux refus catégoriques de se soumettre à cette épreuve constituait une preuve fort suffisante, même si, par la suite, l'accusé ait pu paraître enclin à revenir sur sa décision.

Le juge a fait remarquer que ces tests doivent être faits dans des conditions précises, et que si l'on laisse à un suspect d'ivresse le loisir de «passer le temps» avant de s'y soumettre, eh bien cela ne marche plus.

Quant aux voies de faits sur l'agent Lessard, le magistrat a dit en retrouvant la preuve dans le fait, notamment, que Gignac a regimbé, qu'il se débattait pour éviter qu'on lui passe les menottes, et qu'il a même levé le bras dans la direction du policier.

Appliquer la force ou la violence,



L'agent Robert Lessard

ce, et même tenter ou menacer de l'appliquer, de dire le juge Beauchemin, peuvent constituer des voies de faits, au même titre d'ailleurs qu'un coup manqué.

Avant d'en venir à sa triple décision, il avait fait un long résumé de toute la preuve faite devant lui, pour souligner que plusieurs des témoignages rendus en défense avaient tout simplement été «négatifs», certains des témoins ayant même déclaré n'avoir à peu près rien vu.

C'est à la suite d'une chasse à l'homme sur trois kilomètres, à la hauteur de Ville Saint-Laurent, sur la «40», que l'accusé

avait été forcé d'immobiliser son véhicule, qui, dans les minutes précédentes, circulait dangereusement près de ceux qu'il précédait, allait de gauche à droite et inversement sur le pavé, et ce à une vitesse se situant entre 100 et 120 kilomètres à l'heure.

Gignac avait pour sa part soutenu que Lessard et son compagnon s'étaient montrés agressifs à son endroit, et que le premier lui avait serré un bras très fort et tiré les cheveux, tout en admettant qu'il avait lui-même donné «un petit coup» pour se faire lâcher.

Les agents, eux, avaient affirmé qu'après être monté dans leur voiture, il s'était mis à donner des coups de pieds sur le dossier de la banquette avant, puis était sorti pour courir vers la balustrade du boulevard Métropolitain.

Craignant alors qu'il ne se jette de la voie élevée, ils l'avaient ramené à leur voiture, et avaient dû le terrasser pour parvenir à le menotter.

C'est maintenant le juge en chef Yves Mayrand, qui, saisi de la plainte de Gignac, devra décider si celle-ci doit être accueillie ou non. Il le fera vraisemblablement à la lumière des témoignages rendus devant le juge Beauchemin. Il n'était pas au Palais, en fin d'après-midi, mais il est probable qu'il rendra sa décision d'ici peu.

Tornade meurtrière

La tornade qui a ravagé Kalamazoo, au Michigan, mardi, est venue de l'ouest, semant la destruction sur son passage. Elle a fait au moins sept morts et 65 blessés à Kalamazoo, où l'état d'urgence a été décrété. Les dégâts sont évalués à plus de \$20 millions. Les autorités craignent que d'autres cadavres se trouvent encore prisonniers des ruines de plusieurs édifices.

(téléphoto AP)



ACCIDENT DE LA BAIE DE TAMPA

Un 35e corps repêché

TAMPA, Floride (AP, CP) — Le corps de la 35e victime de l'effondrement du pont Sunshine Skyway a été repêché hier dans la baie de Tampa, tandis que le second officier du cargo qui a heurté le pont témoignait devant une commission d'enquête.

Le second a ajouté peu de choses au témoignage rendu la veille par le capitaine Hsuing Chu Liu, qui a déclaré que moins de deux minutes avant l'accident, le pilote avait ordonné de renverser les machines, de virer à babord et de jeter l'ancre.

Lors du témoignage du second, Chan Chin Tee, des difficultés ont surgi parce que celui-ci ne parle que le chinois. Un interprète de la garde côtière américaine traduisait son témoignage, mais un interprète de la compagnie propriétaire du cargo n'était pas d'accord avec les résultats.

L'enquête a été reportée à aujourd'hui, un interprète connaissant mieux les termes maritimes devant être présent.

Entre-temps, le gouverneur de l'Etat, Bob Graham, a décrété l'état d'urgence dans le secteur de la baie de Tampa, devant la réduction catastrophique de la navigation causée par l'effondrement du pont.

Au nombre des victimes de la tragédie se trouvent deux femmes de Winnipeg, Lillian Loucks, 69 ans, et Ann Pondy, 57 ans. Les deux sœurs ont été identifiées hier par leur beau-frère, Michael Trush. Les deux femmes étaient en vacances en Floride. On ignore si elles étaient dans l'autobus Greyhound qui a plongé dans la baie de Tampa.

Halifax

Par ailleurs, le ministre du Transport de la Nouvelle-Ecosse, Tom McInnis, a révélé que son ministère envisageait de fortifier deux ponts du port de Halifax à la suite de la tragédie de Tampa.

On ignore qui paiera pour les travaux, Ottawa ou la province.

Les professionnels sursoient à la grève

La grève des professionnels du gouvernement prévue pour aujourd'hui n'a pas lieu et tout semble indiquer que l'on se dirige vers un règlement et la signature de la dernière convention dans la présente ronde de négociations du secteur public.

Le Syndicat des professionnels du gouvernement a levé son ordre de grève tôt ce matin, après que des négociations intensives qui se sont poursuivies toute la nuit aient permis de décaler des pistes de règlement intéressantes.

Un aérostat conteste le record des Anderson

ALBUQUERQUE (AFP) — L'aérostat américain Ben Abruzzo a affirmé hier que la traversée de l'Amérique du Nord en ballon réalisée par Max Anderson avec qui il avait réussi la première traversée de l'Atlantique en aérostat, ne devrait pas être homologuée.

M. Abruzzo a souligné que le ballon «Kitty Hawk», à bord duquel se trouvaient Max Anderson et son fils Kris, s'était posé près de l'entrée de l'estuaire du Saint-Laurent non loin de la ville

de Matane, soit à plus de 75 kilomètres de l'océan. «La distance entre le point d'atterrissage et l'océan est trop grande pour que ce record soit homologué», a-t-il souligné.

Ben Abruzzo a l'intention de tenter également la traversée du continent nord-américain en septembre avec Larry Newman, troisième membre de l'équipage du «Double Eagle» à bord duquel lui-même, Anderson et Newman avaient réussi la première traversée de l'Atlantique.

PETITS HOMARDS
8 à 15 on., vivants ou frais
bouillis..... \$2.99 lb
(sur commande de 50 lb ou plus)

HOMARDS VIVANTS
1 à 7 lb..... \$3.99 lb
aucuns frais pour la cuisson

CREVETTES gr. 21-25..... \$8.95

PÉTONCLES, frais de Digby (selon disponibilité)..... \$5.85

FLÉTAN, frais de l'Atlantique, 3 à 5 lb..... \$2.25

SAUMON FRAIS, Chinook rouge (Red Spring) selon grosseur

5055 ouest, boul. Henri-Bourassa (coin de la Laurendeau) Saint-Laurent 336-3163

3677, chemin Saint-Jean (Rue Jeanne d'Arc) Dollard-des-Ormeaux 626-7838

3192, boul. Saint-Martin (Face à Hypermarché) Chomedey, Laval 681-6781

FAUCHER PISCINES et le CHLORE H.T.H. Olin

5 1/2 lb	9 lb	25 lb	35 lb	50 lb
\$10.50	\$16.50	\$45.00	\$59.00	\$78.00

75 lb \$103.00

EXIGEZ LE CONTENANT H.T.H. OLIN

100 lb \$128.00 Demandez votre coupon BONI

3 CENTRES DE PISCINES FAUCHER POUR MIEUX VOUS SERVIR

LAVAL - PONT-VIAU
48 boul. des Laurentides 384-7340

RIVE SUD
BROSSARD 581 boul. Taschereau 656-1051

REPENTIGNY
622, rue Notre-Dame 581-6043

LES PISCINES FAUCHER LTÉE

Pierre Foglia

La vache qui regardait passer le train référendaire

La vache dont il est question ici, tient absolument à garder l'anonymat. Disons que c'est une vache que j'ai rencontrée au cours d'une promenade à la campagne, philosophe et agricole comme toutes les vaches. Un peu tannée de regarder passer le train référendaire, mais quand même bien informée. J'ai même été surpris, qu'isolée comme elle l'était dans son champ, elle en sut presque autant sur la question que les sondages les plus scientifiques...

— C'est que la sagesse vient aux vaches en regardant passer les trains, m'expliqua-t-elle, et le train référendaire est passé assez souvent par ici depuis deux mois pour que, veut, veut pas, j'apprenne des choses...

— Au début, les wagons étaient chargés d'espoir. La locomotive sifflait joyeusement, pas du tout essouffée. C'est léger l'espoir. Ça se tire tout seul... Aux fenêtres, les voyageurs agitaient des drapeaux, chantaient, c'était le party...

— C'est quand ils ont accroché les wagons-citernes pleins de gazoline de l'Alberta que le convoi a commencé à ralentir. Le fermier chez nous s'est approché, justement la «tank» de son tracteur était presque vide, et il a demandé au gars qui tenait le bec verseur, un certain Jean Chrétien:

— Ça va me coûter combien pour faire le plein?

— Ça dépend, lui a répondu Chrétien. \$60 si ton tracteur est associé. \$22 s'il est fédéré.

Le fermier s'est gratté la tête en regardant son tracteur. De mémoire de vache on n'avait jamais vu un fermier aussi hésitant. «Ne le crois pas, lui criaient les gens qui agitaient des drapeaux, c'est justement le prix de la gazoline qu'on s'en va négocier...» Mais la voix aigre de Chrétien répondait: «Il n'y en aura pas de négociations...» C'est comme ça que le fermier chez nous est devenu un des 700.000 indécis de la province.

J'avoue que j'étais de plus en plus surpris d'entendre discuter, avec tant d'aplomb, cette vache rencontrée par hasard. Si elle en savait tant, peut-être qu'elle savait aussi ce qui se passerait mardi prochain...

Certain que je le sais, poursuivait-elle. Je le sais depuis que j'ai vu passer les wagons-citernes du train référendaire. Mais je le sais encore mieux depuis que j'ai vu passer la queue du train avec les wagons santé, les wagons construction, les wagons réfrigérés pleins de saucisses... Et je suis moi-même grosse vache depuis assez longtemps pour savoir que les vaches ne sautent jamais les clôtures lors-

qu'ils sont attachés avec des saucisses...

— Bien sûr, les 700.000 indécis pourraient décider au dernier moment de faire le saut. Bien sûr, il y en a là-dedans qui sont tout simplement fatigués de répondre aux enquêtes des marchands de saucisses. Il y en a un certain nombre d'autres qui commencent à avoir honte d'aimer la saucisse à ce point-là et qui n'osent plus le dire à voix haute. Mais il en reste quand même une bonne gang, des indécis pour vrai, qui se posent encore, après tant d'années, la question qui a rendu fou Copernic: «Comment se fait-il que la terre est ronde et que l'homme va pisser dans les coins?» Ceux-là vont dire non... moins par conviction que manque d'imagination.

Ma grosse vache devenait cynique. Avant qu'elle devienne baveuse, je l'ai ramenée sur le terrain d'une analyse plus froide. Je lui ai fait remarquer que les indécis ajoutés aux Anglais, aux Italiens, aux Grecs, ça ne faisait pas 52% de la population du Québec. Pour que le «non» passe comme elle le prévoyait, il fallait qu'une bonne proportion des Québécois pure laine refusent eux-mêmes l'idée d'aller négocier avec Ottawa. Puisque c'est là la question...

— C'est là une partie de la question, corrigea ma bovine compagne. Une étape. Et tu me demandes d'expliquer l'échec de l'étapisme... L'étapisme c'est comme conter des peurs au monde trop longtemps. Il y en a toujours un plus smart que toi quelque part qui va trouver le moyen de conter des peurs plus grosses que les tiennes, qui va sortir ses wagons-citernes et ses wagons de saucisses... Tant qu'à faire peur au monde, le faire une bonne fois, expliquer clairement que l'espoir nourrit mieux que la saucisse. T'explique aussi que c'est possible que la gazoline coûte un peu plus cher après, mais que ce n'est pas si grave que ça, que le métro n'est pas fait pour les vaches... Tu sors un peu moins de chiffres, tu sors un peu plus de trippes...

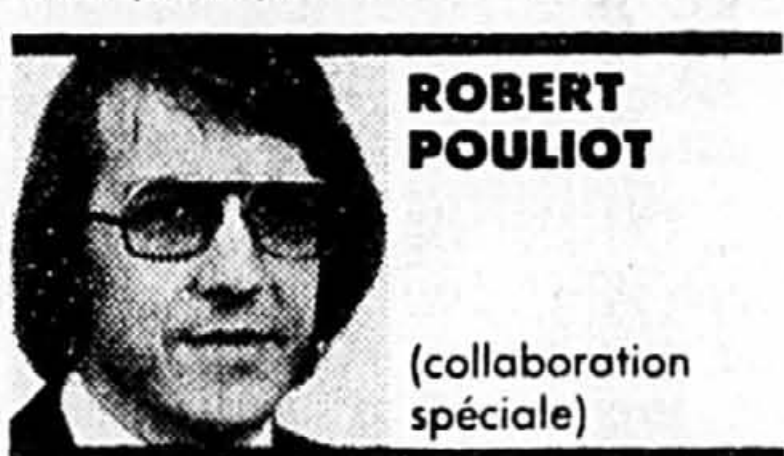
Ayant dit, la vache brouta quelques fleurs de pissenlit, m'indiquant par là que le sujet était clos. J'ai insisté un peu quand même, pour le mot de la fin... OK, c'est non, pis après? pis après le référendum, qu'est-ce qui arrive?

Pis après, c'est une maudite bonne question à poser à une vache, m'a-t-elle fait subtilement remarquer. Pis après, je le sais pas plus que toi. Mais je suis sûre que les trains vont continuer de passer. Il se pourrait même qu'on voit passer quelques trains blindés, pleins de militaires... et là on va avoir peur!

RUPTURE SOUDAINE DES NÉGOCIATIONS ISRAËLO-ÉGYPTIENNES

La décision de Sadate pourrait paver la voie à un nouveau plan de paix

■ CHYPRE — La suspension soudaine des négociations israélo-égyptiennes sur l'autonomie palestinienne par le président Sadate jeudi dernier pourrait paver la voie à une nouvelle initiative de paix venant cette fois-ci de cinq pays arabes et de la faction modérée de l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP).



ROBERT POULIOT

(collaboration spéciale)

Le plan, dont le chef de l'opposition israélienne Shimon Peres aurait été informé lors de son séjour récent à Washington, vise à, selon des sources fiables, créer une confédération entre le royaume jordanien et un état palestinien installé sur la rive gauche de la rivière du Jourdain et dans la bande de Gaza.

Bien que tous les détails du plan n'aient pas encore été fixés, puisque l'OLP et l'Arabie séoudite se montrent réservés sur certains aspects de l'union, le principe d'une confédération est accepté par l'aile modérée du Fatah, la plus importante orga-

nisation politique et militaire sous l'ombrelle de l'OLP.

Outre la Jordanie, qui coordonne maintenant sa politique étrangère avec les modérés du Fatah tels Khalid Ibrahim Wazir (Abu Jihad), chef des forces militaires Al-Assifah du Fatah, et le leadership du conseil national palestinien (CNP) comprenant Fahed Fahoum, le président du CNP, son adjoint Salim Za'noun et le responsable du comité des affaires étrangères du CNP, Khalid Alhassan, les autres pays appuyant activement ce plan de paix et engagés à le défendre tant au sein du monde arabe que sur le front international sont l'Iraq, le Koweït, l'Arabie séoudite et le Maroc.

Détente

Suggéré déjà depuis quelques mois par un bon nombre de pays européens dont la France, la Grande-Bretagne et l'Italie, qui se préparent d'ailleurs à soumettre une nouvelle formule de règlement à la place de la fameuse résolution 242 du Conseil de sécurité des Nations Unies, cette stratégie arabe vise à inclure l'Union Soviétique, le Marché Commun et les États-Unis comme garants de la nouvelle confédération. Parallèlement, les Nations Unies seraient chargées d'organiser la tenue d'un réfé-

rendum parmi les 1.2 million de Palestiniens de la rive gauche du Jourdain et de la bande de Gaza et de surveiller la création d'un état palestinien.

Tandis que certains dirigeants de l'OLP proches d'Abu Jihad et de Khalid Al-Hassan s'activent depuis quelques mois à multiplier les contacts en sens en Europe, le roi Hussein vient de rencontrer à Belgrade des membres de la délégation soviétique assistant aux funérailles du président Tito et s'apprete à se rendre d'ici peu à Moscou pour y exposer son plan. L'objectif recherché par le monarque jordanien vise à ramener les Soviétiques dans le processus de paix au Moyen-Orient tout en restaurant du même coup un climat de détente entre Moscou, l'Europe et l'Amérique.

A condition d'obtenir l'assentiment soviétique, dont l'effet heurtera sûrement la stratégie syrienne, le roi Hussein se déplacera ensuite vers Bagdad où un sommet à cinq réunira le président de l'Iraq, Saddam Hussain, le chef de l'OLP, Yasser Arafat, un porte-parole séoudien, soit le premier ministre adjoint le prince Abdullah Ibn Abdel-Aziz ou le prince Saud Al-Faisal, deux partisans d'une politique séoudienne plus équilibrée entre les deux super-grands, et un porte-parole

koweïtien soit le prince héritier Shiekh Saad Al-Abdullah Al-Salem Al-Sabah ou le fameux ministre des Affaires étrangères, Sheikh Sabah Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sarah, réputé comme l'un des meilleurs diplomates du Proche-Orient.

Une telle réunion servirait à aplanir les différences qui persistent entre les principaux protagonistes de ce plan de paix et à définir les prochaines étapes de l'offensive diplomatique.

C'est ainsi que l'Iraq suggère la mise sur pied de quatre comités distincts entre la Jordanie et l'OLP: un comité senior co-présidé par le roi Hussein et Yasser Arafat ainsi que trois autres groupes à caractère politique, militaire et d'information. Aucun groupe économique n'a encore été prévu bien que ce chapitre soit appelé à constituer une question-clé dans les rapports futurs entre les deux États.

Si le sommet de Bagdad atteint les objectifs fixés par le roi Hussein, celui-ci se rendrait alors à Washington pour discuter de toute la question avec le président Carter.

Demain: un gouvernement palestinien en exil

Claude Ryan a insisté sur l'importance pour les forces du «non» d'obtenir un rejet catégorique de la souveraineté-association, lors du référendum, parce que les forces du «oui» ont presque «promis des bombes» si la province rejetait le principe de l'indépendance.

Parlant devant une foule de quelque 10.000 partisans du «non» qui étaient venus entendre le premier ministre Trudeau prononcer sa dernière harangue au Québec avant le vote du 20, M. Ryan a affirmé qu'un vote serré engendrerait des actes de violence.

«Ils ont presque promis des bombes», a-t-il dit d'une voix où transparaissait la fatigue de cette longue campagne. «Lévesque a laissé entendre que si les choses ne se déroulaient pas comme ils le voulaient, tout pourrait peut-être éclater: il nous faut un «non» catégorique, pour qu'il ne subsiste plus aucun doute sur les aspirations réelles des Québécois.»

TRUDEAU

SUITE DE LA PAGE A 1

qui «titubent», a-t-il dit, sur le bord du «oui». Il s'est acharné à démontrer encore une fois qu'une victoire du PQ au référendum mènerait à l'impasse. «Si M. Lévesque vient à Ottawa pour parler de la souveraineté, je lui répondrai qu'il n'a pas la clé pour ouvrir cette porte et moi non plus. Si par miracle il frappe à l'autre porte, celle du fédéralisme renouvelé, elle lui sera grande ouverte et je lui dirai qu'il n'avait pas besoin de tenir un référendum pour cela. Citant M. René Lévesque qui avait dit que l'on «continuerait de tourner en rond» advenant des discussions constitutionnelles après un «non», M. Trudeau a soutenu que cette attitude est la preuve qu'un vote «oui» ne pourrait mener ailleurs qu'à l'impasse ou à la séparation du Québec.

Il a de plus accusé le gouvernement québécois de diriger la population vers une autre pério-

de de division, en parlant de tenir un deuxième référendum. «Vous savez à quel point ce référendum a suscité des divisions, des haines entre les voisins, un écartèlement entre les générations, et une méfiance entre les tenants du «oui» et du «non». Et vous vous faites dire par le gouvernement péquiste qu'il y aura un autre référendum» a-t-il lancé en déclarant qu'advenant le cas, «le gaspillage actuel des énergies se continuera.»

Déclarant enfin qu'on l'accuse de ne pas être un vrai québécois parce que son deuxième nom est Elliott, M. Trudeau a affirmé que cela est la preuve du «mépris» des tenants du «oui» «qui nous accusent d'avoir un peu de sang étranger dans les veines.» Le chef libéral a donné en exemple les noms de certains ministres québécois, comme Pierre-Marc Johnson et Louis O'Neil pour déclarer que l'attitude du PQ tient du ridicule. S'adressant ensuite en anglais à l'auditoire, il a fait état des

«bains de sang» au Moyen Orient, en Afghanistan et au Vietnam, pour conclure que le Canada est un pays privilégié qu'il faut conserver.

Le chef libéral a sans l'ombre d'un doute, été la vedette de cette soirée, où neuf autres orateurs ont pris la parole, soit Camil Samson, Rita de Santis, responsable du vote ethnique au comité du «non», Claude Dupras du Parti conservateur, Jean Chrétien, Michel Lemay, un représentant des jeunes, Georges Forest, le franco-manitobain qui s'est battu devant les tribunaux pour les droits des francophones dans sa province, Michel Lemoignan de l'Union nationale, Solange Chaput-Rolland et Claude Ryan.

M. Ryan, fidèle à son habitude, n'a pris la parole qu'à la toute fin de la soirée, à une heure trop tardive pour la plupart des réseaux de la télévision, et alors que la salle du Centre Paul-Sauvé s'était déjà vidée d'au moins le quart de son auditoire.

Par ailleurs, le leader libéral

TAXI

SUITE DE LA PAGE A 1

bureau par les cornes» pour protéger les propriétaires de taxis de Montréal contre toute forme d'abus de pouvoir.

Dans sa demande adressée au président de la Commission des transports du Québec (et dont LA PRESSE a obtenu copie), le ministre des Transports relève cinq irrégularités majeures qui auraient été commises par l'ancien conseil d'administration et qui enfreindraient du même coup la loi des transports.

Parmi ces irrégularités, le ministre rappelle que la ligue exigerait de ses 3.700 membres une cotisation annuelle dont le montant (\$50) ne correspond pas à celui (\$35) qu'il a approuvé conformément à l'article 7 de la loi sur les transports.

La ligue aurait présenté à ses membres pour adoption, lors d'une assemblée générale tenue le 24 février 1980, des amendements à sa constitution qui sont contraires à la loi sur les Transports, comme par exemple, le retrait des articles XXIX et XXX, ajoute-t-il dans sa requête à la Commission des transports du Québec.

Il est à noter que le retrait de ces deux articles ne représente rien de moins que l'abolition du droit de regard du ministre des transports sur la ligue.

Troisième irrégularité

La ligue n'aurait pas transmis au ministre les amendements adoptés lors de cette assemblée générale alors qu'elle est tenue de le faire en vertu de la Loi sur les transports.

Le ministre Denis De Belleval

reproche également au conseil d'administration de la ligue de ne pas avoir respecté sa constitution en procédant «à la nomination des membres du comité disciplinaire, de surveillants des comptes et à l'établissement d'une cotisation spéciale sans que l'assemblée générale des membres ne se prononce sur ces questions».

«À ces allégations, il y aurait lieu d'en ajouter d'autres qui, dit-il dans sa lettre, se rattachent à l'élection du 8 juin prochain aux différents postes du conseil d'administration et qui mettent en doute le plein exercice de la démocratie au sein de la ligue.»

Rappelons à cet effet que le conseil d'administration de la ligue a introduit un nouveau critère d'éligibilité pour les mises en candidature lors de l'élection du 8 juin prochain. A cause de ce critère (avoir payé sa cotisation dans les 30 jours du début de l'année fiscale), aucun candidat intéressé à se présenter ne sera éligible parce que tous ont payé leur cotisation après ce nouveau délai, n'ayant reçu leur compte qu'après les 30 jours en question. Ainsi, l'équipe actuelle du conseil d'administration serait élue par acclamation. Le ministre des Transports trouve ce nouveau critère illégal et à son avis, le seul critère d'éligibilité valable devrait être celui stipulé dans la constitution de la ligue, soit d'avoir été membre en règle de la ligue pendant au moins six mois avant la date des élections. Avec ce critère, tous les intéressés seraient éligibles.

Le ministre Denis De Belleval, a enfin demandé au juge Adolphe Prévost «de prendre avec célérité les procédures appropriées» afin de faire la lumière sur ces irrégularités le plus rapidement possible.



La police de la CUM a résolu 22 p. cent des crimes, en 1979

■ En dépit d'une hausse de près de 18 pour cent de la criminalité de 1978 à 1979, la haute direction de la police de la CUM se dit satisfaite: l'augmentation du nombre des arrestations et des crimes éclaircis a

ANDRÉ CÉDILOT

permis de maintenir le taux de solution sensiblement au même niveau que les années antérieures, soit 22 pour cent.

Les statistiques rendues publiques, hier, par le directeur Henri-Paul Vignola révèlent que les plaintes criminelles sont passées de 136,172 en 1978 à 160,749 l'an passé. Des crimes commis récemment, 21,8 pour cent ont été élucidés par rapport à 22,3 pour cent il y a deux ans.

Encore une fois, ce sont les délits considérés comme majeurs qui ont causé le plus d'ennuis aux policiers montréalais. Au nombre de 109,599 en 1979, ils en ont résolu seulement 14 pour cent. Néanmoins, comme l'a précisé le directeur Vignola, il s'agit du même taux de réussite que celui enregistré les deux années précédentes. Voire un peu mieux que ceux de 1976 et 1977 qui se situaient à 13 pour cent.

Si ces chiffres peuvent paraître paradoxaux à d'aucuns, ils sont fort significatifs pour le chef Vignola et les membres de son état-major: les changements préconisés depuis deux ans sont dans la bonne voie et

l'efficacité du service ne pourra que s'améliorer au cours des prochaines années.

«Avec des effectifs réduits d'environ deux pour cent (4,859 hommes) et malgré une recrudescence de la criminalité, les policiers ont réussi près de 5,000 arrestations de plus en 1979, avec un grand total de 39,278. Ils ont du même coup solutionné près de 5,000 délits de plus qu'en 1978», a souligné le directeur de la police de la CUM.

À son avis, le programme de rationalisation des ressources et de décentralisation des pouvoirs décisionnels n'est pas totalement étranger à ces résultats «quand même satisfaisants, même s'il y a encore place à beaucoup d'amélioration», a-t-il dit.

Pour le directeur Vignola, l'idéal serait de faire grimper graduellement le taux de solution autour de 30 ou 35 pour cent, ce qui placerait le service parmi les meilleurs en Amérique et dans le monde. Mais sans l'appui du public, ce sera difficilement réalisable.

Négligence des gens

Tous en corroborant son patron immédiat, le directeur des opérations à la police de la CUM, M. André De Luca, a alors rappelé que près de 75 pour cent des 35,671 cambriolages commis dans les commerces et les résidences privées l'an dernier étaient dus à l'insouciance ou à la négligence des gens. Il en va



photo P.H. Talbot, LA PRESSE
Henri-Paul Vignola

de même, selon lui, des vols de véhicules et dans les véhicules.

Or, le directeur De Luca, chiffrés à l'appui, a démontré que la hausse générale de la criminalité sur le territoire de la CUM en 1979 était due justement à ces trois catégories de crimes. Des quelque 25,000 délits de plus que l'année précédente, ils comptent pour près des deux tiers.

Un autre facteur important qui a pu contribuer à cette hausse est la nouvelle loi sur la protection de la jeunesse, comme l'a dénoncé au congrès du Barreau, le directeur Vignola. Des 39,000 personnes arrêtées, près de 11,000 sont des mineurs. Et pour la plupart, ces derniers avaient été interpellés pour les

vols par effraction dans les résidences ou les véhicules...

Cause inconnue

M. De Luca se dit par contre incapable de mettre le doigt sur la cause exacte de la nouvelle hausse des crimes qui, après avoir légèrement baissé de 1976 à 1978, sont revenus au niveau de 1975. «Une étude américaine a pointé douze critères qui pouvaient avoir une incidence sur la criminalité. Trois d'entre eux seulement sont du ressort direct de la police: l'organisation, la qualité du travail des policiers et le potentiel de ses informateurs. Les autres sont plutôt d'ordre social ou du ressort d'autres paliers administratifs...»

Pour sa part, dans le but de contrer les vols dans les résidences et les commerces, qui causent les plus grands ravages, la police de la CUM a lancé l'opération protection qui consiste, pour les citoyens, à graver leurs objets de valeur. Des cours de perfectionnement sur cette forme de crime bien spécifique sont par ailleurs dispensés aux patrouilleurs du service, cependant que des surveillances spéciales sont régulièrement organisées dans les quartiers les plus touchés. Des propositions seront également bientôt soumises aux autorités pour modifier les règlements concernant la protection des immeubles.

Et l'on prépare nombre de projets similaires pour contrer les vols à main armée.



On ne se parle d'égal à égal

Autorisé par Jean-Pierre Nadeau, agent officiel du Regroupement national pour le OUI, 1430, rue St-Denis, Montréal

CONTRAT DE TROIS ANS

Entente à la police de la CUM

■ A l'issue de plus de 150 heures de négociations, les représentants de la CUM et ceux de la Fraternité des policiers en sont arrivés hier à une entente de principe portant sur un contrat de trois ans. Le conseil de direction de la Fraternité recom-

FRANCINE OSBORNE

mandera à ses 4,800 membres d'accepter ces dernières offres patronales.

Demain, les délégués syndicaux prendront connaissance de la nouvelle convention collective, qui sera soumise à l'assemblée générale probablement vers la fin de la semaine prochaine.

Sans vouloir en dévoiler les détails, un porte-parole de la Fraternité, André Sasseville, a révélé que le syndicat avait ac-

cepté une hausse de salaire de 9 p. cent, indexée au coût de la vie.

M. Sasseville a ajouté que les négociateurs syndicaux étaient satisfaits de l'entente, qui répond à la plupart des attentes des policiers.

L'une des principales demandes syndicales était l'amélioration du comité paritaire, celui-ci devant devenir un instrument efficace et structuré, ayant juridiction notamment sur la description des tâches et fonctions, sur les promotions, les mutations, les plans de carrière et les projets de décentralisation.

Les négociations entre la CUM et la Fraternité ont vraiment débuté le 9 janvier, quelques jours après l'expiration du contrat le 31 décembre. La nouvelle entente prendra fin le 31 décembre 1982.

SAMEDI

Feu d'artifice exceptionnel à la Ronde

■ Quelque mille feux multicolores éclateront dans le ciel au-dessus du lac des Dauphins de la Ronde, samedi prochain le 17 mai, à 22h30, à l'occasion de l'ouverture des Floralies intérieures au Vélodrome olympique de Montréal.

Des pièces pyrotechniques provenant de France, du Japon, du Brésil, des Etats-Unis et d'Angleterre ont été importées pour réaliser un feu d'artifice exceptionnel, trois fois plus imposant que tout ce qui s'est jamais fait au Québec.

Certains projectiles atteindront une hauteur de 700 pieds

dans le ciel; des pièces aériennes, fabriquées à New York, produiront une détonation extrêmement puissante qui sera ressentie des milles à la ronde... Mais c'est à la Ronde qu'il faudra se rendre samedi pour apprécier totalement ce spectacle féérique, car des pièces nautiques importées de France et explosant dans l'eau ne seront visibles que du lac des Dauphins.

La soirée atteindra son apogée avec la finale alors que 500 feux multicolores fuseront simultanément de toutes parts pour créer dans le ciel une lueur d'apocalypse.

C'EST SI FACILE DE RÉNOVER AVEC NOTRE NOUVELLE CARTE COMPTABLE

Rénovaprix

Salvez le printemps

BOIS POUR USAGE EXTÉRIEUR

Le bois idéal pour clôtures, planches, quais et autres structures d'extérieur, traité par pression avec produits chimiques, de manière à résister aux termites et à la pourriture. Il pourra durer des dizaines d'années.

Prix spéciaux en vigueur durant 1 semaine en deux grands centres courants. Venez voir le bois d'extérieur Wolmanized et découvrez ses nombreux avantages. Vous pourrez le peindre ou le laisser à l'état naturel, mais ce ne sera jamais réellement nécessaire.

2 x 4 — 8'
288 le morceau

4 x 4 — 8'
536 le morceau

PRÉSERVATIF POUR BOIS COUPÉ

Marque «Wolmanized». Un bouchon-pore préservatif recommandé pour la protection du bois destiné à un usage extérieur pour les portes coupées ou forées. La couleur se mélange à la fibre du bois.
\$455 la pinte

FIL ÉLECTRIQUE

Rouleau de 75 mètres
14/2 NMD 7
Deux brins plus prise de terre

Cable de cuivre 14/2 NMD7 pour la plupart des utilisations intérieures. Rouleaux de 262 pieds (75 mètres)
\$29⁹⁷ le rouleau (12,1 le pied)

BARDEAUX D'ASPHALTE
210 lb
Auto-scellants
649 le paquet

Coloris selon disponibilités
Env. 32.3 pieds carrés par paquet
Première qualité

TABLE DE PIQUE NIQUE DE 6 PIEDS EN ÉPINETTE

Parfaite pour la famille. Prête à assembler. L'ensemble comprend: un jeu de pieds pré-coupés ainsi que les planches nécessaires pour le dessus et les sièges.
\$21⁵⁵

TEINTURE À BOIS **\$649** le gallon

Notre marque. Selon disponibilité: Redwood, cèdre ou noyer.

FERTILISANT WEED & FEED

MIRACLE GREEN WEED & FEED 7-7
LAWN and GARDEN FERTILIZER

40 lb (18 kg)
Marque «Miracle Green». Élimine les mauvaises herbes et nourrit le gazon. Sac de 40 lb.
Prix cour. \$7.95
\$644 le sac

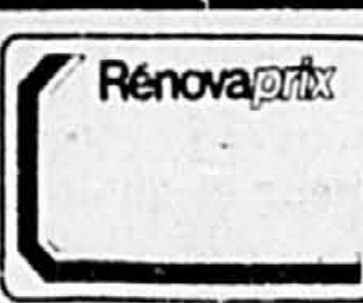
PÔTEAU EN ÉPINETTE **46"** LE PI. LIN.
PÔTEAU EN CÈDRE **69"** LE PI. LIN.
(PÔTEAU DE 4"X 4"X 8')

TAPIS GAZON **\$345** la verge carrée

«Sassy Grass» 100% polypropylène
Parfait pour recouvrir balcons, patio, bord de piscine, etc. Coloris vert seulement. 12 pieds de large.

Prix en vigueur jusqu'au mercredi 21 mai, à moins d'avis contraire

CARTES COMPTABLES



Note à la clientèle: Du au délai de transport ou de production, certains item de notre marchandise régulière peuvent être absents de l'inventaire d'un magasin. Tous les efforts seront faits pour vous satisfaire au maximum de nos capacités.

VOUS AIMERIEZ UNE NOUVELLE CUISINE? RÉNOVAPRIX A TOUT CE QU'IL FAUT POUR VOUS VENIR EN AIDE.

SAINT-EUSTACHE
226, 23e AVENUE
TÉL.: 472-3000

SAINT-JEAN
845, rue ST-JACQUES
TÉL.: 347-2353

VALLEYFIELD
288, boul. MGR-LANGLOIS
TÉL.: 371-6833

VILLE MERCIER
460 est, rue ST-JEAN-BAPTISTE
TÉL.: 698-1770
CHATEAUGUAY

LEGARDEUR
430, boul. LACOMBE
TÉL.: 581-2740

TERREBONNE
1639, boul. MOODY
TÉL.: 471-1122

ROCK FOREST
4280, boul. BOURQUE
TÉL.: 566-0772



Yahououououou!
C'est la ruée vers l'or dans tous les magasins Eaton le lundi 19 mai

EATON

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

la presse

ROGER LEMELIN
président et éditeur

FERNAND ROY
vice-président exécutif

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

Le référendum n'appartient pas aux experts

Les péquistes font état de l'adhésion d'environ 500 économistes au comité du OUI au référendum. Mais il y en a le double qui, ou bien sont pour le NON ou bien ne se prononcent pas. L'argument est donc sans valeur. D'ailleurs la vérité n'est pas une affaire de nombre et n'a rien à voir non plus avec le consensus social. Il faut se rappeler à cet égard qu'en 1910 les 99,9 pour cent de la population européenne, y compris les élites instruites, croyaient que le soleil tournait autour de la terre. Seul Galilée affirmait le contraire et l'on sait maintenant que c'est lui qui avait raison.

Il faut ajouter que les économistes ne sont pas imperméables aux passions, en particulier à l'une des plus perturbantes pour l'analyse objective: le nationalisme. Si l'on ajoute à cela le fait que l'économie est l'une des sciences qui compren-

nent un nombre fort élevé de facteurs en constante évolution il n'est pas étonnant que bien des économistes oublient certains d'entre eux dans leurs analyses et leurs conclusions. Ils ressemblent ainsi à des avocats qui trouvent autant d'arguments favorables que défavorables selon les besoins de leurs clients. Les citoyens doivent donc, en cette matière comme en bien d'autres, se fier à leur jugement enrichi de leur expérience.

Les citoyens savent tout de même que le Québec n'a plus une économie agraire dans laquelle les familles s'autosuffisaient largement sur leurs petites fermes et vivaient en circuit fermé. Le Québec est passé à l'ère industrielle et son économie a besoin des marchés pour survivre et surtout prospérer. Comment alors un Québec souverain avec un marché de 6 millions d'habitants pourrait-il être

plus prospère qu'un Québec intégré au Canada avec un marché de 24 millions d'habitants? C'est évidemment impossible en situation normale.

Bien sûr, si les Québécois francophones étaient plus habiles en affaires, plus constants, plus disciplinés, etc., que les autres Canadiens, ils pourraient songer à devenir souverains. Mais cette hypothèse est invraisemblable puisque les Québécois, s'ils avaient cette supériorité, formeraient la province la plus riche et auraient intérêt à demeurer au sein du Canada pour en utiliser le marché et les ressources à leur profit. Mais les Québécois ne sont pas supérieurs aux autres Canadiens. Ils ont donc une raison de plus de rester au sein du Canada puisqu'ils peuvent profiter de la richesse des autres Canadiens à la fois par la péréquation, les allocations et les subventions.

Les péquistes répondent à cet argument en disant qu'ils veulent se retirer du Canada politiquement mais non économiquement. Ils veulent la souveraineté politique mais une association économique. C'est le pire de tous les sophismes péquistes puisqu'un marché, en l'occurrence celui du Canada, est sous le contrôle du gouvernement central. Or le Québec veut se retirer du fédéral et perdrait ainsi le contrôle de son marché. C'est, en effet, le gouvernement qui contrôle un territoire qui en fait les lois et règlements et surtout qui peut les faire observer, les réviser ou les abroger. C'est d'une importance extrême de faire partie d'un gouvernement composé de représentants élus par la population, puisqu'on peut ainsi influencer les lois et même s'il le faut remplacer le gouvernement aux élections. L'illustration de ce fait est le Pacte de l'auto avec les USA, que le Ca-

nada ne peut faire réviser parce que les USA n'y voient pas leur intérêt et que le Canada, faute d'être au Congrès américain, n'a pas les moyens de pression sur le gouvernement de Washington.

Les péquistes attribuent l'infériorité du Québec au fédéralisme. Mais ils ne peuvent nier que les Québécois francophones, jusqu'à la guerre 1939-45, ont été tenus par leurs élites dans l'agriculture et le mépris des affaires. Le fédéralisme n'y est pour rien, puisque depuis la baisse de ces influences les Québécois ont fait de notables progrès en peu de temps, sous le même régime fédéraliste. En outre, le gouvernement péquiste en trois ans de pouvoir a réussi à accumuler les plus gros déficits budgétaires de l'histoire du Québec. Pourtant M. Parizeau n'a même pas pu indexer les tables d'impôts pour que les Québécois cessent d'être les

plus taxés du pays. Ce Moïse qui guidera les Québécois vers la Terre promise avait un trou de \$500 millions dans son dernier budget. Une légère erreur d'évaluation des coûts scolaires.

Comment de tels gens peuvent-ils évaluer les coûts de la souveraineté, immensément plus complexes? MM. Lévesque et Parizeau, ces guides de la souveraineté, sont en réalité des rêveurs. Il faut se rappeler à cet égard qu'ils sont les fondateurs du quotidien «Le Devoir» qui devait supplanter «Le Jour». Non seulement «Le Jour» n'a pas supplanté «Le Devoir», mais il n'a jamais fait ses frais et s'est éteint dans les dettes. C'est le sort que ces rêveurs risquent d'imposer au Québec si la population leur fait confiance comme les abonnés et les journalistes du «Jour».

IVAN GUAY

Présence plus active du Canada au sein de l'OTAN

Le premier gouvernement Trudeau, celui de 1968, ne s'était pas signalé par une ferveur intense vis-à-vis de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, plus simplement appelée OTAN. Si la foi dans l'organisation n'était pas éteinte dans les cœurs, elle n'était pas accompagnée d'un grand zèle. Le Premier ministre lui-même cachait si peu la tiédeur de ses convictions, que les alliés, au premier chef les États-Unis, s'inquiétaient de ce détachement, surtout à cause du mauvais exemple donné par le Canada. Ou, en tout cas, à cause de ce qui était perçu comme un mauvais exemple.

Allié indolent sinon inquietant il y a une vingtaine d'années, le Canada se fait pleinement rassurant en 1980. L'annonce faite à Bruxelles par le ministre canadien de la Défense correspond à un autre volet. (On notera également que le Canada s'engage à aider financièrement la Turquie et le Portugal dans leur programme de modernisation de leur équipement militaire respectif.)

L'année 1980 s'annonce bonne pour les militaires. En réalité, l'alerte remonte à la fin de 1979, en raison des événements d'Iran (novembre) et de l'invasion de l'Afghanistan par les Russes (dans les derniers jours de décembre).

Mme MacDonald, ministre des Affaires extérieures, était rentrée d'un conseil de l'OTAN à Bruxelles un peu affolée. Le gouvernement était par terre et il fallait de toute urgence choisir un avion pour les forces armées. La décision aurait vraisemblablement été prise au mois de décembre dernier, si la Chambre n'avait pas été dissoute. Le choix d'un avion de combat qui devait être, comme on le sait aujourd'hui, le F-18 A, allait attendre 4 mois. Le temps sans doute de reprendre un dossier qui avait fait, au demeurant, l'objet d'interminables études et d'une ample réflexion sous deux gouvernements.

Par le choix du F-18 A, se trouvait néanmoins franchie une étape. Mais ce qu'annonce à Bruxelles le ministre canadien de la Défense correspond à un autre volet. (On notera également que le Canada s'engage à aider financièrement la Turquie et le Portugal dans leur programme de modernisation de leur équipement militaire respectif.)

Ce chiffre de 3 pour cent d'augmentation en «termes réels» (c'est-à-dire en tenant compte du taux d'inflation) n'est pas le produit du hasard. On le

trouve dans une allocution prononcée le 17 janvier dernier, à Ottawa, par l'amiral R.H. Falls, CMM, CD, chef de l'état-major de la Défense.

L'amiral déclarait: «Pour faire face à la menace militaire, il faut que les pays membres de l'OTAN observent au moins l'accord de Washington quant à l'augmentation chaque année de 3 pour cent des dépenses de défense, après avoir tenu compte du taux d'inflation. Nous regretterons même peut-être de ne pas en avoir fait plus.»

La plupart des analystes militaires, y compris l'amiral R.H. Falls, CMM, CD, pensent que les années critiques pour l'OTAN seront 1985 et 1986. D'où, sans doute, cet engagement pris par le Canada pour 5 ans.

Toute activité diplomatique ne cesse pas pour autant. Le Président Carter ne vient-il pas de se déclarer attaché fermement à la ratification du traité de limitation des armements stratégiques «Salt-2», signé en juin 1979 avec l'URSS? Et le nouveau secrétaire d'État, M. Muskie, ne rencontre-t-il pas M. Gromyko, son homologue soviétique, à Vienne vendredi?

GUY CORMIER



Droits réservés

Les raisons qui ont motivé M. Léon Dion

MARCEL ADAM

Le professeur Léon Dion a pris position il y a quelques semaines en faveur du oui. Ayant passé les vingt dernières années à étudier la situation politique canadienne et particulièrement la problématique québécoise, un tel choix de sa part ne laisse pas indifférent.

Dans le livre qu'il publiait récemment (1), M. Dion explique la démarche qui l'a conduit à ce choix. Cette semaine il précisait sa pensée et faisait le point sur le débat référendaire dans un article reproduit mardi dans *Le Devoir* et dans une entrevue publiée hier dans *LA PRESSE*.

Les vues politiques de cet universitaire distingué et respecté, qui a joué un rôle considérable dans l'évolution de la pensée politique au Québec, méritent considération. A plus forte raison quand il prend parti, comme aujourd'hui, dans ce débat historique.

Commenter la démarche intellectuelle d'un homme de cette qualité appelle des précautions. Il est difficile d'analyser, sans la trahir, une pensée si nuancée que le fil conducteur est parfois imperceptible pour celui qui veut en dégager la logique. Mais il arrive que dans des entrevues M. Dion apporte des précisions un peu plus tranchées qui éclairent davantage le lecteur.

Le changement est inévitable

Dans son article au *Devoir*, M. Dion déplore que le débat soit devenu une véritable tour de Babel et un champ de prédilection pour les alarmistes et autres déformateurs des réalités sociales, politiques et constitutionnelles.

Je me demande si M. Dion n'entretient pas lui-même, par son discours polémique, les maux qu'il dénonce.

Par exemple il favorise un fédéralisme renouvelé plutôt que la souveraineté-association. Et il croit qu'un oui majoritaire peut plus sûrement qu'un non conduire à un fédéralisme renouvelé satisfaisant pour le Québec. Parce que, selon lui, voter non en majorité c'est opter pour le fédéralisme prôné par le Livre beige de Claude Ryan qui est inacceptable pour le Québec.

Pourtant M. Dion reconnaît que la question référendaire ne peut aboutir qu'à un résultat ambigu et qu'il ne pourrait y avoir de négociation sur cette base si les deux niveaux de gouvernements du reste du Canada refusent de négocier avec comme prémices la sécession du Québec. Accepteront-ils de le faire? Pour ce faire ils devraient, dit-il, être poussés au pied du mur, «ce que le présent référendum ne fera sans doute pas de façon éreintante».

Mais M. Dion dit qu'il votera oui quand même parce qu'une «négociation» sur la base du Livre beige peut aussi bien conduire à un fédéralisme renouvelé qu'à l'indépendance ou à un régime d'États souverains et associés.

Interrogé sur l'avenir du gouvernement péquiste advenant une défaite du oui, M. Dion a dit, dans l'entrevue publiée dans *LA PRESSE*, qu'il voit un problème majeur dans l'article 1 du programme du PQ, qui porte sur la souveraineté-association. Si celle-ci est désavouée par le peuple, il pourra certes continuer de gouverner, mais il devra, selon lui, convoquer les hautes instances du parti car cette situation provoquera une crise au sein de cette formation.

Comment M. Dion peut-il supposer qu'en cas d'une victoire du oui le gouvernement péquiste pourrait se sentir autorisé par son parti à troquer son option contre un nouveau fédéralisme qui est par sa nature même inacceptable?

Peut-être pense-t-il que le gouvernement péquiste pourrait être battu aux prochaines élections par le Parti libéral qui serait lié par une victoire du oui. Or si l'éventuel premier ministre Ryan était, par ce résultat, forcé de négocier la souveraineté-association, pourrât-il trahir la volonté populaire pour s'accommoder finalement d'un fédéralisme renouvelé?

Si M. Dion accepte cette hypothèse, cela signifie que le libellé de la question ne compte pas vraiment. Il le dit d'ailleurs dans *Le Devoir*. Dans cette perspective une victoire du oui aurait surtout pour but de faire subir un «choc» au gouvernement Trudeau et au reste du Canada, comme il disait le souhaiter l'autre semaine, afin de les convaincre de la gravité de la crise. Je me demande comment on peut réussir un chantage à la souveraineté en annonçant d'avance que c'est seulement pour faire peur et qu'on est prêt à s'accommoder d'un fédéralisme renouvelé?

M. Dion et l'argument de la peur

La répugnance de M. Dion à voter non tient au Livre beige de Claude Ryan qui, à son dire, ne répond pas aux aspirations profondes du Québec, lesquelles prennent leur source dans deux grands principes de base: la dualité et l'égalité des peuples fondateurs.

Pourtant M. Dion dit dans *Le Devoir* que «dans les circonstances on ne peut pas bien qu'un oui peut conduire à la sécession du Québec». Et dans *LA PRESSE* il ajoutait que de toute façon la crise économique que nous vivons actuellement va imposer une révision constitutionnelle.

Or si la révision constitutionnelle est inévitable de toute façon, comment soutenir qu'en votant non on pourrait l'empêcher? De

plus, si un non peut aussi bien qu'un oui conduire à la sécession du Québec, comment croire qu'un non ne pourrait tout aussi bien provoquer un renouvellement du fédéralisme satisfaisant pour le Québec, mais en nous épargnant cependant un imbroglio juridico-politique?

M. Dion croit qu'une victoire du oui fera peur au Canada anglais. Il dit même qu'advenant une prise du pouvoir par M. Ryan, à la prochaine élection, celui-ci sera obligé de prendre le gros bout du bâton pour «faire peur», lui aussi, afin d'en arriver à une solution. Il semble que pour lui l'argument de la peur est justifié et efficace. Pourtant il condamne l'usage abusif qu'en feraient les tenants du non dans le débat en cours.

A cet égard je suis plus scrupuleux que M. Dion. Pour moi le recours à la peur à quelque chose d'ignoble qui trahit souvent de la faiblesse et de l'insécurité chez celui qui l'utilise. La détermination politique d'une population et d'un gouvernement sont autrement plus convaincantes. Je pense qu'on abuse de la peur dans les deux camps, mais M. Dion ne paraît déceler ce travers que dans un seul, sans doute parce qu'on y est moins subtil que dans l'autre, peut-être aussi parce que c'est plus commode pour appuyer sa démonstration.

Les risques du référendum

M. Dion n'utilise-t-il pas lui-même, insidieusement, cet argument quand il évoque de plus en plus souvent, d'une manière imprudente de la part d'un homme de son prestige, les perturbations sociales graves qui risquent de découler d'une victoire du non qui serait attribuable à l'appui massif des allophones?

Il est vrai que ce risque existe. C'est justement pour cette raison qu'on doit traiter cet aspect du problème avec un sens aigu de la responsabilité sociale.

Il était inévitable que ce référendum créerait un tel clivage, compte tenu de la nature même du projet péquiste. Dès l'origine M. Dion aurait dû s'inquiéter des risques d'une telle opération dans une société comme la nôtre. Il ne les perçoit qu'aujourd'hui, alors que les sondages, curieuse coïncidence, montrent qu'il pourrait avoir fait un mauvais pari. En cette matière j'aurais préféré qu'il se ménageât pour l'après-référendum, où il aurait pu, au besoin, essayer de réconcilier les groupes qu'il se plaît à distinguer aujourd'hui pour inciter, par la peur, des gens à changer de camp.

Je respecte le choix de M. Dion. Mais les raisons tactiques qu'il invoque pour déterminer un fédéraliste à voter pour la souveraineté-association ne me paraissent pas fortes au point d'inciter un citoyen éclairé à voter à l'encontre de ses convictions.

(1) «Le Québec et le Canada — Les voies de l'avenir», par Léon Dion, Éditions Québecor.

Il est faux d'attribuer tous nos maux aux seuls Anglais

LE RÉFÉRENDUM

Le Parti québécois compte beaucoup sur l'appui de la France dans la poursuite de ses objectifs. Nos ministres ont régulièrement des voyages à Paris et M. Yves Michaud prêche l'option péquiste à travers la France.

Nos péquistes devraient plutôt aller discuter avec le gouvernement français le remboursement de la dette de 41,000,000 de livres que la France nous a léguée en 1760.

Pour ceux qui l'ignorent, il est important de rappeler que lors du départ de l'armée française et d'un grand nombre de notables, après la bataille de Ste-Foy, le gouvernement de la France oublia de payer quelque 41 millions de livres, évaluées à \$8,200,000 par Mason Wade, qui représentaient la valeur des fournitures faites à l'armée et des ventes aux autorités de la colonie, pour lesquelles nos cultivateurs et nos marchands avaient été payés avec du papier-monnaie, pendant les quatre premières années de la Guerre de Sept Ans (1756-1763). Après 1760 ce papier-monnaie perdit à peu près toute valeur et il s'en négocia une bonne partie à vil prix.

La France négocia quelques années plus tard, à la suite du Traité de Paris, le règlement de cette dette. Après de longues négociations, elle remboursa finalement environ 12 millions de livres, laissant un solde de 29,000,000 toujours en souffrance.

Cette somme de 29 millions représente en termes de monnaie d'aujourd'hui trois milliards de francs (\$850,000,000). Il faut en effet multiplier par cent

pour obtenir l'équivalence en 1980. Je précise qu'il s'agit ici d'un ordre de grandeur après en avoir discuté avec un économiste. Signalons que si cette somme (29,000,000) avait été investie à un intérêt de trois pour cent (3%) composé annuellement elle vaudrait aujourd'hui 20 milliards de francs français ou cinq milliards et demi de dollars canadiens.

La situation économique des Canadiens français en 1760 était lamentable. Non seulement la colonie avait été ravagée par les troupes anglaises mais elle se faisait en plus voler par la France. Voltaire n'a-t-il pas fait dire à Candide, parlant de la France et de l'Angleterre: «Vous savez que ces deux nations sont en guerre pour quelques arpents de neige vers le Canada, et qu'elles dépensent pour cette belle guerre beaucoup plus que tout le Canada ne vaut.» La première édition de Candide parut à Genève en février 1759.

Le malheur c'est que sur ces «quelques arpents de neige» vivaient 65,000 colons français dont la mère-patrie se préoccupait fort peu au point qu'elle négligeait d'honorer les dettes qu'elle avait contractées envers eux. La dette représentait environ 625 livres (\$125) par capita, la livre ayant la même valeur que le franc, soit 20 cents. Si l'on tient compte d'un taux de natalité supérieur à 50 par mille, on peut en déduire qu'il existait près de 10,000 familles. Si la créance avait été répartie entre chaque famille, la dette par famille monte à plus de 4,000 livres (\$800). Un ouvrier gagnait alors moins d'une livre par jour, soit

\$60. par année. Les créanciers les plus importants étaient évidemment les marchands. Les cultivateurs, quant à eux, avaient dû contribuer une partie de leurs récoltes et leurs créances étaient inférieures à celles des marchands.

Dans une société où la principale activité, en dehors de l'agriculture, se limitait au commerce, l'industrie existait à peine (les Forges du St-Maurice et un peu de constructions navales), la création de capital répondait aux lois du mercantilisme. Les marchands se trouvaient donc ruinés ayant perdu tout leur capital, n'ayant jamais reçu le prix des marchandises vendues aux autorités militaires et coloniales.

La situation des Canadiens était tragique, ne recevant plus rien de la mère-patrie qui les avait de plus dépouillés de tous leurs actifs liquides, et de produits pour lesquels ils n'avaient reçu aucune compensation.

Murray, qui était alors gouverneur de la ville de Québec, dont la population était de 8,000 habitants en 1760, écrivait, le 1er janvier 1761, à Amherst, commandant en chef des troupes anglaises, que «la situation misérable des habitants de la ville de Québec est indescriptible et constitue une insulte à l'Humanité». Murray explique ensuite que les officiers et les marchands anglais souscrivirent 500 livres sterling et que les soldats anglais donneront leurs approvisionnements d'une journée par mois pour subvenir aux besoins des indigents. Et Murray ajoute que sans cette aide fournie par

les Anglais plusieurs Canadiens seraient morts de faim. Il demandait également à Amherst de lui faire parvenir des provisions anglaises des approvisionnements de maïs car il craignait une famine.

La perte d'un capital de 29 millions de livres a appauvri considérablement les cultivateurs et les marchands, provoquant pour ceux-ci un grand nombre de faillites commerciales. Ce capital aurait permis aux Canadiens, à l'aube de la révolution industrielle, de développer l'industrie et d'accroître leur commerce, créant ainsi la richesse indispensable au développement d'un peuple. L'impact de ce potentiel aurait transformé le cours de l'histoire de notre pays, le Canada. Notre population française aurait aujourd'hui un pouvoir économique rivalisant avec celui de ses voisins.

Les capitaux nécessaires au développement de la colonie ne pouvaient venir que de l'Angleterre dans les années après la conquête, et ce sont les détenteurs de capitaux qui profitèrent du développement du Canada, les Canadiens, eux, n'ayant plus rien à investir. Il est faux d'attribuer tous nos maux aux Anglais, comme on veut l'insinuer, quand on constate que notre ancienne mère-patrie ne nous a légué que des dettes.

M. Claude Morin ayant interviewé M. Michel Rocard à nos problèmes, souhaitons que ce dernier soit élu à la présidence de la république et qu'il révisé le dossier de 1760.

Suzanne HAMEL
Essayiste
Outremont

Conseil à M. Trudeau

Le Premier ministre du Canada aura-t-il l'humilité de descendre de sa tour d'ivoire d'où il nous lance ses grands raisonnements théoriques pour s'occuper plutôt du bonheur de ses citoyens en proposant une solution honnête à un problème réel? Après avoir admis que le sens de la question référendaire n'est pas un mandat pour faire l'indépendance mais bien la souveraineté-association (que les porte-parole du non au Québec en prennent bonne note), il ajoute que faute d'associés consentants il ne peut y avoir d'association, donc pas de souveraineté-association.

Sauf qu'en prenant pour acquis que la position officielle des Premiers ministres des provinces anglaises reflète fidèlement l'opinion populaire, M. Trudeau manque singulièrement d'esprit démocratique et que notre Premier ministre est bien trop avisé

pour ignorer que son raisonnement s'appuie sur des positions préférendaires qu'un référendum positif peut renverser complètement du jour au lendemain, et qu'à ce moment-là, son beau raisonnement deviendra totalement caduc vu que les «associés consentants» surgiront (47% de la population anglophone est disposée à négocier même avant le résultat du référendum).

C'est pourquoi il me semble qu'en homme sage, franc et honnête, il devrait plutôt faire face à la musique et apporter dès maintenant sa solution à un problème qui devra se régler en reconnaissant au peuple fondateur de ce pays, le droit d'être maître sur son territoire du Québec, puisqu'il ne pourra jamais plus occuper la place qui lui était due ailleurs au Canada.

Lucie LAMBERT
Montréal

Lettre à M. Davis

Honorable William Davis
Premier ministre
Toronto, Ontario.

(...) Etre méchant ne servirait à rien, mais au départ permettez-moi de vous dire que vous avez autant de poids ici que M. Trudeau peut en avoir en Alberta ou M. Clark dans Québec. (...)

Vos politiques de discrimination, d'assimilation et d'étouffement que vous et votre parti pratiquez depuis toujours à l'égard de nos frères franco-ontariens prouvent amplement que vous n'avez rien à faire dans cette bataille. (...)

Tous les tenants du oui savent que la thèse du non est en avance de 20% au départ à cause des immigrants et des anglophones. Toutefois les vrais nationalistes savent aussi que les Québécois francophones renverseront cette

majorité et réussiront l'impossible.

M. Davis, (...) il est trop tard pour changer l'histoire et pour changer la direction prise par le Québec. (...)

N'oubliez pas que cette lutte est l'aboutissement normal des luttes que tous les premiers ministres du Québec ont livrées à l'exception (...) du traître Adélard Godbout, dont votre chef M. Ryan est l'héritier.

(...) Permettez-moi une dernière remarque: lors des problèmes que nous avons expérimentés au Québec, en approvisionnement d'huile à chauffage, nos frères de l'Ouest, ceux qui signent des pétitions pour nous dirent leur amour, affichaient des pancartes «Let the bastard's freeze»; comme geste fraternel, on pourrait trouver mieux.

Claude DELCOURT
Montréal

Un mandat urgent

(...) Depuis 150 ans le pourcentage des Canadiens français a diminué considérablement dans la population canadienne. La situation est critique; présentement nous sommes six millions, nous avons encore le pouvoir de négocier mais, dans 2 ans, dix ou vingt ans, que vaudra l'opinion des Québécois dans la balance? Il faut donner maintenant le mandat de négocier au gouvernement du Québec. A quoi nous servira-t-il de faire partie du Canada dans vingt ans si nous n'avons que 5 à 10 députés pour

nous représenter sur la scène fédérale? Je voterai oui pour le Québec... pour la langue française que mes ancêtres ont si bien défendue; (...) pour mes enfants! Nous devons protéger notre langue et notre culture. Depuis qu'un fédéraliste qui votera non a eu l'audace de m'affirmer: «Tu peux être sûr que si c'est non au référendum, dans dix, vingt ans tu ne parleras plus français!», je n'hésite plus à répondre oui!

Michel LACHANCE
Brossard

Peur ou prudence?

Il n'est pas possible de nous définir autrement qu'en disant que nous sommes le peuple de langue française de l'Amérique du Nord. À l'approche du référendum auquel chacun de nous a le devoir de répondre par un OUI ou un NON, nos gens expriment les divers motifs qui déterminent leur libre option. Or, une chose ressort de ce fouillis d'idées, on se dit volontiers favorable à l'unité du Canada, qui a été consacré «notre» par nos découvreurs et nos colonisateurs, d'un océan à l'autre, mais on n'insiste pas assez, semble-t-il, sur cette conséquence majeure, tragique même, du séparatisme. Ce serait pourtant la division en trois tronçons de l'habitat traditionnel et séculaire du «peuple francophone d'Amérique». Car, et il ne faut pas le perdre de vue, la population de langue française du Québec déborde ses frontières politiques, à l'Est, dans les Maritimes et à l'Ouest, dans l'Ontario et jusqu'au Pacifique. Une majorité du OUI nous situerait dans trois Etats différents; différents par les conditions civiles, politiques et économiques. Et nos familles se trouveraient à vivre dans des pays à gouverne-

ments multiples, avec des proches parents ici et là, à l'étranger. Ne serait-ce pas le morcellement de notre groupe ethnique sur son propre continent?

De plus un tel changement en profondeur se ferait par l'acceptation, les yeux fermés, des plus lourdes charges matérielles. Personne ne peut avoir la moindre idée des impôts et obligations de toutes sortes qui surgiraient. On répond à cela: vous avez peur! Non pas, à moins que la prudence ne soit appelée la peur! Dans une revue du mois de mars dernier on pouvait lire: «Répondre NON, n'est-ce pas que la peur du changement domine encore la fierté?» Faire primer la raison par le sentiment n'est pas une nouveauté chez nous. Elle a fait dire à Wilfrid Laurier au commencement du siècle: «Nos gens ne votent pas pour des considérations économiques, mais sentimentales.» Et, si Alexis Carrel vivait encore, il en frémirait, lui, qui a jugé si sévèrement les trop nombreuses personnes qui, de nos jours, se mêlent d'écrire sans savoir où elles conduisent les autres.

Anatole VANIER, c.r.

Les internes et résidents

Monsieur Vincent Prince
Editorialiste

Monsieur Prince,

Votre éditorial du 6 mai dernier illustre bien combien la position actuelle de la Fédération des médecins résidents et internes face au gouvernement et à l'Association des hôpitaux de la province de Québec (AHPQ), est méconnue; plusieurs de vos affirmations sont erronées et il y aurait lieu que vous les corrigiez. Notons tout de suite que si certains d'entre nous constituent de futurs spécialistes, les membres de notre Fédération, toutefois, sont tous des médecins diplômés, dûment enregistrés à la Corporation professionnelle des médecins du Québec (et non pas de futurs médecins, comme vous le prétendez).

Ensuite, vous laissez entendre que les demandes de la F.M.R.I.Q. ne portent que sur les salaires et les horaires. Cela est inexact. Deux points majeurs sur lesquels les négociations actuelles achoppent concernent l'instauration d'unités d'enseignement clinique dans les hôpitaux universitaires, ainsi que l'établissement de méthodes cohérentes d'évaluation. Ces demandes se résument à la mise sur pied de moyens

administratifs susceptibles d'améliorer la qualité de l'enseignement au niveau des hôpitaux universitaires, et ne comportent à toutes fins utiles, aucune dépense supplémentaire au niveau des administrations actuelles.

La plupart des centres hospitaliers universitaires canadiens, et même certains centres québécois, offrent des unités cliniques d'enseignement; ces unités sont reconnues par tous les organismes professionnels ou universitaires, comme étant un gage de haute qualité, autant dans la formation clinique des médecins, que pour la distribution des soins de santé aux patients: l'ensemble de nos centres hospitaliers universitaires ne devrait-il pas suivre ce courant amorcé ailleurs depuis longtemps et offrir eux aussi ce gage de qualité?

De plus, vous dites, et je vous cite: «On veut une semaine plus courte et un salaire plus élevé.» Vous n'annoncez là qu'une demi-vérité. En ce qui concerne les salaires, les demandes de la Fédération n'ont rien d'exorbitant, et des offres pour un compromis valable seraient les bienvenues. D'autant plus que ces demandes reposent sur la nécessité d'ajuster les salaires au coût de la vie, tout en respectant les normes gouvernementales utili-

Qui sème le vent, récolte l'orage

Je suis né en 1906, d'une mère polonaise et d'un père ukrainien. Mon pays s'appelait la Galicie, et depuis au moins six siècles, les Ukrainiens et les Polonais y vivaient côte à côte. Né sujet autrichien, j'ai compris beaucoup plus tard que la Constitution de l'Autriche-Hongrie assurait beaucoup mieux la liberté personnelle que les constitutions.

En 1918-19, j'assistai à une guerre fratricide, quand les Polonais nièrent l'indépendance aux Ukrainiens.

En 1922, j'ai connu l'horreur d'un président assassiné par un nationaliste qui lui reprochait d'avoir été élu à l'Assemblée nationale, grâce aux votes des minorités. De 1924 à 1927, j'étudiais en Belgique en plein conflit flamand-wallon.

J'ai vu reniés les engagements formels d'accorder l'autonomie à la Galicie et d'ouvrir une université ukrainienne. J'ai également vu des attentats et des actes de sabotage ukrainiens et la «pacification» de villages par l'armée polonaise. Cependant, les langues des minorités étaient librement employées dans les tribunaux polonais, les enseignements des magasins étaient dans la langue choisie par le propriétaire, et les parents étaient libres d'envoyer leurs enfants aux écoles publiques de différentes langues.

Pendant les années 20, j'ai lu le Général Ludendorff et pendant les années 30, j'ai entendu Adolf Hitler exhorter les Allemands à la fierté nationale. Je connais des étudiants juifs relégués par force aux bancs gauches des salles universitaires et les étudiants nationalistes, pèlerins à Czestochowa, battre des passagers

juifs. En septembre 1939, les citoyens de ce pays, dont le gouvernement n'avait pas été une bonne mère pour ses propres enfants, et une marâtre pour ses enfants adoptifs, défendirent cependant sans hésitation la patrie.

J'ai vécu la résistance, le ghetto en flammes, Varsovie en flammes; j'ai connu des personnes qui risquaient la vie de leurs enfants pour sauver des Juifs et j'ai vu des canailles dénoncer ces gestes à la Gestapo.

En 1945, je suis arrivé en France. En 1948, j'émigré à Montréal. J'ai connu le régime Duplessis, je l'ai critiqué, mais pour la première fois de ma vie adulte, je vivais dans un pays vraiment libre. Aussi, je suis reconnaissant envers Monsieur Diefenbaker pour la première Charte canadienne des Droits de l'Homme. J'ai été membre d'un groupe du Congrès canadien-polonais (Québec), qui a soumis un mémoire à l'Assemblée nationale demandant des changements à la Loi 22.

Je me souviens que «NAZI» signifie «national Socialisme» et je sais que mon pays natal souffre, avec plus de la moitié du monde, sous différentes formes de socialisme.

Je n'ai jamais rencontré une personne qui n'aime pas son pays natal, même si elle-même ou ses proches y ont subi de la misère ou des persécutions. Aussi, je trouve que les leçons de patriotisme sont superflues.

Je crois que «Qui sème le vent, récolte l'orage» et que l'homme est foncièrement bon, mais que le pouvoir tend à le corrompre.

Thad. SOLOWI

Pourquoi mon non?

Mon non est québécois et clair! Je dirai non, parce que j'ai compris qu'avec un non au référendum le Québec ne perd pas son pouvoir de négociation. Parce que les retombées économiques seraient avantageuses dans un fédéralisme renouvelé. Parce que nos institutions politiques ont besoin d'un changement progressif dans le sens du Livre beige. Parce que je veux donner au Québec un esprit d'ouverture

vers l'avenir et non pas des frontières fermées. Parce qu'à mon avis, le Livre beige est une autre option constitutionnelle et non le statu quo. Parce que je ne veux pas embarquer le Québec dans un processus irréversible. Parce que j'ai un cœur assez grand pour aimer à la fois le Québec et le Canada.

Marc SNYDER
19 ans

premières offres complètes, 9 mois après la fin de la convention collective, après une journée d'étude et une semaine de grève des quarts de garde, il aura enfin fallu que nous utilisions la grève générale, pour que finalement des négociations s'amorcent.

Une grève générale est, et continuera d'être, le symbole d'une société malade. C'est un moyen brutal et totalement dépourvu d'imagination. Mais il semble qu'au Québec, ce soit le seul épéon capable de secouer la torpeur de certains et de les amener à une discussion sérieuse. Finalement, nous sommes d'accord avec vous, lorsque vous affirmez que l'A.H.P.Q. et le gouvernement doivent cesser de se traîner les pieds et «mettre leurs cartes sur table sans plus tarder». Nous ajouterons qu'il est temps que le gouvernement donne l'exemple, et instaure un dialogue permanent et constructif avec ses employés; il est temps que les notions de négociation permanente et de paix sociale, si souvent reprises par les représentants de l'actuel gouvernement, deviennent réalités.

Les médecins résidents et internes des hôpitaux francophones de Montréal
par François RAYMOND, M.D.

Un Québécois qui dit non

Ce texte nous a été communiqué ces jours derniers par un économiste de Montréal, M. Marcel Côté.

■ Vivre dans son propre pays, c'est normal. Le Québec est notre pays. De nombreux pays de la taille du Québec, tels la Suisse, le Danemark, la Hollande, la Suède et la Belgique ont un niveau de vie comparable au nôtre. Pourquoi alors vouloir imposer un autre pays, le Canada? Pourquoi voter non au référendum, lorsque l'on se sent Québécois?

Sur le plan culturel, le régime fédéral m'importe peu. La culture québécoise se porte bien, yes sir, et cela n'a rien à voir avec le dossier constitutionnel, n'en déplaie aux prétentions de nos politiciens depuis vingt ans. Sur le plan économique, le Québec se porte beaucoup mieux dans le Canada qu'en tant que partenaire associé au Canada. Mon «non» est économique. L'option fédéraliste est celle des opportunités et celle du futur.

Le choix

La question référendaire porte sur un choix entre deux modes d'association du Québec avec le reste du Canada: un régime fédéral ou une association bilatérale. Cette volonté d'association tient compte d'une réalité fondamentale — les régions du Canada ont des intérêts communs, mais elles sont aussi concurrentes. Le régime d'association préférable est celui qui donne au Québec le maximum d'autonomie, tout en lui assurant le meilleur pouvoir de négociation face au reste du Canada, avec qui le bon sens exige qu'il demeure associé.

Le régime fédéral est caractérisé par un cadre de négociations où on retrouve onze gouvernements. Les dix gouvernements provinciaux défendent chacun leurs propres intérêts. Sur une base régionale, ils constituent souvent des coalitions d'intérêts. Le gouvernement fédéral obéit à des pressions politiques diverses et changeantes, selon les caprices électoraux. On décrit trop souvent les conflits en termes de tensions entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux. En fait, les tensions du fédéralisme canadien sont souvent, et généralement, au cœur de ces luttes entre régions, ce qui fait croire qu'il s'agit de conflits entre niveaux de gouvernements. Cependant, ce n'est que rarement le cas. Les mines de sel, le prix du pétrole, les tarifs ferroviaires, etc. sont issus de conflits entre régions.

Le régime fédéral, comme moyen de régler ces conflits, est

remis en cause par le Parti québécois qui propose une association bilatérale. La rationalisation de l'activité gouvernementale au sein d'un seul gouvernement et une meilleure position de négociation face aux autres régions constitueraient, selon le gouvernement du Québec, des avantages importants. Qu'en est-il?

Le fédéralisme

La situation actuelle du Québec reflète les avantages du fédéralisme. On tend à en oublier les bénéfices. Le Québec pourrait être plus mal en point qu'il ne l'est actuellement. Les provinces atlantiques offrent un point de comparaison à cet égard. Mais un cadre de négociation se traduit par des batailles gagnées et des batailles perdues. Or, on impute très rarement les batailles gagnées au fédéralisme. Elles ne sont d'ailleurs pas spectaculaires. Elles se traduisent toutefois dans des réalités: le niveau de vie, le taux d'industrialisation, la croissance économique, etc. Par contre, nombreux sont ceux qui imputent toutes les batailles perdues au fédéralisme. Ainsi, les disparités économiques entre le Québec et l'Ontario seraient dues au fédéralisme. Ce procès n'est pas juste. C'est comme si tous les matches perdus par le Canadien étaient dus aux règles du jeu, et non au fait que les joueurs du Canadien ne sont pas toujours à la hauteur. En somme, les Québécois dans le régime fédéral ont perdu plusieurs batailles. Mais globalement, le fédéralisme offre une aire où nous avons eu des victoires et des défaites. Notre situation relative sur le plan économique m'amène à croire que notre moyenne fut supérieure à .500.

Le pouvoir politique «canadien» résulte de coalitions qui se font, se défont et se refont. Aucune région ne domine. Le Québec et les Maritimes contre l'Ontario et l'Ouest (le M.E.E.R.), le Québec et l'Ontario contre les autres (les tarifs), les provinces de l'Est contre celles de l'Ouest (le blé). Rarement une province ne s'isole. Dans ce cas, elle est perdante. Les provinces productrices de pétrole se sont isolées et ont perdu; le Québec l'a aussi fait en matière de révision constitutionnelle, avec les résultats que l'on sait. Un marchandage d'intérêts régionaux se fait continuellement entre les provinces et au sein des partis fédéraux. Toutefois, chaque région a en quelque sorte un droit de veto. Les coalitions respectent toujours les susceptibilités fondamentales. La Cour suprême d'ailleurs veille à une certaine égalité de droit entre les entités constituantes.

La «souveraineté-association» «D'égal à égal» est un slogan

qui ne signifie pas grand-chose. Un syndicat négocie toujours «d'égal à égal». Il ne gagne pas toujours. Le régime de souveraineté-association bouleverse l'équilibre du pouvoir politique au sein du Canada. Le tableau ci-dessous donne la distribution de la population (et donc de l'électorat) sous les deux régimes.

	Féd. canad.	Souv. assoc.
Québec	27%	100%
Ontario	36%	49%
P. Ouest	28%	38%
Atlantique	9%	13%
Total	100%	100%

Sous le régime actuel, le poids du Québec et de l'Ontario est de 63%. Sous la souveraineté-association, l'Ontario ne représenterait que 49% du Canada. La souveraineté-association remet ainsi en cause toute la distribution du pouvoir politique dans le reste du Canada. Car avant de négocier avec le Québec, les provinces négocieront entre elles, et le gouvernement fédéral canadien défendra le consensus national «canadien». Par la suite, les «négociations» avec le Québec commenceront.

Il ne faut surtout pas être «naïfs» face à ces négociations. Les infirmières et les médecins font la grève, les conducteurs de rames de métro disent «marchez». Les négociations sont rarement idylliques. Les négociations Québec-Canada ne le seraient pas. S'il ne s'agissait que de l'Ontario, la position du Québec ne serait peut-être pas trop difficile. Les deux économies sont relativement bien dotées industriellement. Toutefois, le Québec négocierait avec un Canada qui ne sera plus dominé par les «central provinces». Les provinces de l'Atlantique et de l'Ouest se serviraient de ces négociations pour atteindre, entre autres, les objectifs d'industrialisation qu'on leur connaît et que jusqu'à ce jour les intérêts québéco-ontariens au sein du gouvernement fédéral ont su refréner. Dans un Canada sans Québec, les pressions visant à industrialiser l'Ouest ou les Maritimes aux dépens du Québec seront continues: ou les tarifs baisseront, ou des mesures seront prises en vue d'encourager l'industrialisation des provinces non industrialisées. Le Québec ne pourra rien y faire, tout comme le Canada n'influence pas les politiques U.S. en matière de développement économique.

L'appétit de ces provinces pour l'industrie est plus fort que celui du Québec, car elles n'en ont pratiquement pas et se sentent très lésées par le système actuel. Les moyens qu'elles utiliseront seront variés: quotas, subventions à de nouvelles entre-

prises, subventions pour de la modernisation, modifications aux tarifs «canadiens», étiquetage discriminatoire, politiques d'achats chez nous, etc. Elles appliqueront les mêmes politiques «d'autosuffisance» et de «Nous sommes capables» que prêche le Parti québécois. Et par petits coups, ici et là, elles grignoteront les secteurs industriels du Québec qui sont vulnérables. L'enjeu est de taille; on parle en effet de plusieurs centaines de milliers d'emplois. En particulier, nos industries du textile et du vêtement, l'électronique, la fabrication métallique, les produits du bois sont vulnérables à cette guerre d'usure. L'Ontario, aussi vulnérable, deviendrait elle-même plus affaiblie. Par petits coups, les provinces canadiennes utiliseraient leur pouvoir dominant, avec l'appui de leur gouvernement fédéral: droits de pêche, droits aériens, sociétés conjointes, contrats d'approvisionnement, etc... Ainsi, Winnipeg voudrait rapatrier les usines d'Air Canada que Montréal lui a «volées», il y a vingt ans. Il n'y a pas grand-chose que les «négociations» du Québec pourront faire contre cette gourmandise.

Le coût de l'électricité des chutes Churchill permet d'illustrer la faiblesse de la position de négociation d'un Québec «associé». Hydro-Québec paie actuellement environ 50\$ millions par année, de l'électricité qui en vaut 500\$ millions, dans le cadre d'un contrat de 50 ans qui représente actuellement le quart des approvisionnements électriques du Québec (notre surplus hydroélectrique est en fait terre-neuvien). On sait que les contrats à long terme d'approvisionnement énergétique internationaux ont tous été dénoncés et renégociés depuis quelques années. Celui des chutes Churchill fait exception, pour la raison bien simple que c'est un contrat canadien et que «notre» Cour suprême en garantit le respect. Mais aussitôt le Québec associé (qui pour d'autres raisons n'accepterait plus la juridiction civile de la Cour suprême), ce contrat ne résisterait pas à la première élection provinciale à Terre-Neuve. Le contrat serait dénoncé, et les turbines s'arrêteraient, à moins que le contrat ne soit renégocié. Nous pourrions crier à l'injustice et taper fort sur la table de négociation, les Terre-Neuviens seront prêts à sacrifier les quelque 130,000\$ de revenus québécois pour faire geler les Québécois et rouvrir le contrat. (Il est erroné de croire que la Baie James changera l'équation. Notre appétit pour l'électricité sera d'autant plus grand que le gaz canadien sera vraisemblablement plus cher dans un Québec associé. Les prix récents lors des ventes U.S. sont une indication

de la générosité des négociateurs canadiens!)

Dans un régime fédéral, aucune région ne domine. Dans un régime d'association bilatérale, le Québec sera toujours dominé. Les autres régions du Canada régleront entre elles leurs différends puis se tourneront vers le Québec, unies dans une coalition toujours gagnante. Le Québec apprendrait une leçon: dans une négociation, il n'y a pas de quartier pour le plus faible.

Les dédoublements

Un des soi-disant avantages de la souveraineté-association serait l'élimination des dédoublements entre deux niveaux de gouvernement. Ces dédoublements existent en théorie dans plusieurs ministères: Immigration, Revenu, Travail, Industrie et Commerce, Justice, etc. En pratique, les dédoublements d'emplois sont très rares. Je défie quiconque d'identifier plus de 3,000 emplois qui seraient éliminés par une fusion des deux niveaux de gouvernement si on maintient le niveau actuel de service. On pourrait peut-être éliminer quelque 1,000 emplois au ministère du Revenu. C'est le cas le plus important. La fusion du M.E.E.R. — Québec et de l'O.P.D.Q. n'éliminerait pas 25 emplois. Celle de la Banque Fédérale de Développement et de la S.D.I., aucun. L'intégration des deux ministères du Travail et de la Main-d'Oeuvre n'enlèverait pas l'élimination de plus de 100 emplois. Ibid à l'Agriculture, etc. (Aucun homme politique n'a d'ailleurs voulu identifier les emplois qui seraient éliminés. Or, les économies de 500\$ millions avancées par certains représentent quelque 25,000 emplois hypothétiques.)

Mais la Suède et les autres...

L'indépendance serait-elle un rêve impossible pour le Québec? Pourquoi ne pourrions-nous pas être comme la Suède, la Suisse et les Pays-Bas? La réponse est simple. Le Québec pourrait être indépendant. A court terme, les coûts seraient toutefois très importants. L'économie du Québec est structurée dans le cadre canadien. La souveraineté-association amènerait une restructuration importante. Les pertes annuelles de prérepartition seraient de l'ordre de 2\$ à 4\$ milliards. Le prix de l'essence doublerait. Nous devrions intégrer plus de 100,000 fonctionnaires. Les anglophones se sentiraient encore moins chez eux au Québec et accéléreraient leur départ. Ceci est coûteux pour une économie.

Ces coûts sont inévitables. Si les Pays-Bas décidaient de sortir du Marché commun, ils feraient

face à des coûts de même nature. Il y a toujours une note à payer lorsqu'on restructure une économie de façon somme toute assez radicale.

A long terme, un Québec associé pourrait s'avérer gagnant. Il est toutefois possible d'en douter fortement. En effet, les termes de l'association ne seront nullement favorables au Québec. A cet égard, il est intéressant d'analyser le cas de la Grande-Bretagne qui a négocié avec les «six» son adhésion au Marché commun. Avant d'accepter la Grande-Bretagne, les «six» ont négocié entre eux. Puis ils ont négocié collectivement avec la Grande-Bretagne. L'entente est maintenant remise en question par la Grande-Bretagne, parce qu'elle lui est trop défavorable. Le Québec serait dans une position analogue à celle de la Grande-Bretagne en 1970.

L'économie québécoise s'est développée dans un cadre canadien. Remettre en question le lien fédéral nous oblige à remettre en question le cadre canadien, qui ne peut accommoder la souveraineté-association. En fait, sans gouvernement fédéral, il est généralement admis que le Canada se balkaniserait rapidement sur le plan économique.

Le choix référendaire est principalement un choix économique et porte sur le cadre d'association. Il est difficile de voir comment un cadre bilatéral serait supérieur à un cadre fédéral, dans le contexte d'échanges continus entre les régions du Canada. La souveraineté-association ne donne que l'illusion du pouvoir et place le Québec dans une position permanente d'infériorité. Dans ce contexte, l'indépendance tout court est supérieure à la souveraineté-association. Face à une coalition permanente des autres provinces, le Québec est perdant.

Le fédéralisme a ses faiblesses. Le gouvernement fédéral, en tant qu'institution, souffre d'expansionnisme difficile à contrôler. Culturellement, nos droits linguistiques ne sont pas respectés dans les autres provinces. Toutefois, le fédéralisme offre des perspectives de changements. Avec toutes ses ambiguïtés et ses zones grises, il offre aux Québécois de grandes opportunités. Nous ne les avons pas toujours saisies dans le passé. Mais ce n'était pas nécessairement la faute du système. Nous n'étions pas toujours des plus éveillés sur le plan économique. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas. C'est pourquoi je préfère renégocier le lien fédéral, l'option que m'offre un «non» au référendum, plutôt que de m'alimenter d'illusions dépassées.

Oui... on a le droit

■ Ce texte est celui du discours de Serge Ménard, avocat, prononcé le 28 avril 1980 lors de la réunion du Comité des avocats pour le «oui». Il nous est parvenu le 8 mai.

Il y a plusieurs aspects à la pratique de la profession d'avocat.

Il y en a un qui a trait à la représentation d'intérêt privé ou public mais particulier. Il suppose une bonne connaissance des lois et des règlements tels qu'ils sont sans porter de jugement sur leur valeur. Il impose aussi à l'avocat la partialité en faveur de son client dans les limites de ses droits.

Mais un avocat a aussi un rôle social. Comme les juges, les notaires, les professeurs de droit, il est d'abord un juriste. Sa formation et son expérience lui permettent de porter sur les régimes politiques et juridiques des jugements de valeur plus approfondis.

C'est dans l'exercice de ce deuxième aspect de notre profession que nous sommes réunis ici ce soir.

Le droit à l'autodétermination des peuples est un principe universellement reconnu. Il est inscrit dans la Charte des Nations unies qu'a signée le Canada. Mais la Charte est silencieuse sur la façon dont les peuples peuvent exercer ce droit. Une chose est certaine cependant: aujourd'hui, la légitimité trouve sa source dans la volonté de la majorité libre de s'exprimer. C'est pourquoi le processus référendaire qui nous est proposé est un processus juridiquement valable pour exercer pacifique-

ment un droit universellement reconnu.

Pour certains, la question est d'une habileté qui frise la fraude. Ce n'est pas mon avis. L'opinion de la majorité des Québécois sur notre avenir collectif est nuancée. Je trouve parfaitement légitime qu'un gouvernement démocratique veuille faire confirmer par référendum l'opinion de la majorité.

Le deuxième référendum promis est aussi extrêmement valable dans le processus démocratique et il ressemble à un autre aspect de la pratique de notre profession: l'aspect négociation.

Quand un client nous a donné un mandat, nous savons très bien que nous ne pouvons pas négocier n'importe quoi parce que nous devons à la fin des négociations revenir lui faire approuver le règlement. Comme dans notre profession nous avons le respect du client, le gouvernement quel qu'il soit devra avoir le respect du peuple.

Tout au long du processus de négociations, il aura toujours l'esprit qu'il devra soumettre l'entente finale à l'approbation populaire.

C'est une façon démocratique, pacifique et légale de changer une constitution qui ne convient plus au peuple. Je suis sûr que la presque totalité des avocats et des avocats du Québec sont prêts à reconnaître la légitimité du processus référendaire.

Nous sommes ici aussi parce que nous avons fait un choix dans le présent débat référen-

daire et que nous voulons en témoigner publiquement.

Nous avons choisi de dire «oui» parce que nous croyons que le mandat recherché s'inscrit dans la continuité historique du long processus du peuple québécois vers son autonomie.

Nous avons choisi de dire «oui» parce qu'il s'agit d'un processus NORMAL dans la vie de tout peuple qui a atteint sa maturité politique.

Nous avons choisi de dire «oui» parce qu'il s'agit d'un processus légitime en droit international puisqu'il s'inspire du principe universellement reconnu du droit à l'autodétermination des peuples.

Nous avons choisi de dire «oui» parce que nous sommes persuadés qu'un mandat donné par voie de référendum constitue un moyen pacifique et l'assise légale la plus valable pour engendrer les changements qui s'imposent.

Nous sommes donc des centaines d'avocats et d'avocats de toutes les régions du Québec qui avons décidé de nous regrouper pour signifier publiquement notre adhésion au «oui» et témoignage de notre engagement.

En fait, nous avons reçu à date 1,300 adhésions publiques en faveur du «oui». Si nous considérons qu'il y a beaucoup d'avocats et d'avocats qui occupent une fonction publique ou la décence leur impose de ne pas prendre part publiquement à la campagne référendaire, si l'on tient compte aussi du fait qu'un grand nombre encore exercent leur profession dans de grandes études qui servent de gros intérêts financiers et où cette fois, c'est la prudence qui leur inspire une pareille réserve, nous

croyons que cette campagne d'adhésion est déjà un franc succès. Le nombre d'adhésions publiques reçues à date a déjà démontré que le Barreau du Québec n'est pas un organisme aussi monolithique qu'il en a parfois eu l'air ces dernières années. Lui qui est plus vieux que la Confédération, il a bien l'intention de lui survivre.

J'aimerais signaler que parmi ces adhésions, il y a des avocats et des avocats de tous les partis politiques. Des militants conservateurs, l'Union nationale, péquistes et même libéraux. Il y en a qui se préparent à voter contre le gouvernement actuel aux prochaines élections, d'autres pour et d'autres encore qui réservent leur jugement.

Mais aujourd'hui nous nous entendons tous sur une chose: le régime actuel a assez duré, il est temps de mandater quelqu'un pour aller négocier une nouvelle entente sur la base de l'égalité des peuples.

Il est heureux que nous soyons réunis ensemble au moment où du côté du «non» on cherche à semer la terreur en faisant dire aux décisions des tribunaux ce qu'elles ne disent pas. Je veux parler de toutes ces interventions tendant à démontrer qu'un vote pour le «oui» mettrait en danger les libertés individuelles fondamentales. Lorsque la Cour suprême a déclaré inconstitutionnel le chapitre de la Loi 101 traitant de la langue des lois et des tribunaux, ce n'est pas parce qu'il enfreignait quelque liberté individuelle fondamentale mais à cause des obligations particulières qu'imposaient au Manitoba et au Québec seuls les Actes

de l'Amérique britannique du Nord de 1870 et de 1867. Or cette obligation de voter les lois dans les deux langues et d'avoir des tribunaux bilingues ne s'applique à aucune des huit autres provinces canadiennes.

Il faut rappeler aussi que ces passages de la Loi 101 déclarés inconstitutionnels étaient plus généraux à l'égard de la minorité anglophone que ce qui est accordé aux minorités francophones de toutes les autres provinces canadiennes.

Il faut rappeler aussi qu'en 1977, les mêmes milieux prétendaient que la Loi 101 enfreignait la Charte des droits et libertés de la personne à cause d'une disposition technique à la fin de la loi disant qu'elle avait préséance sur cette Charte. Cette disposition a été enlevée. Il est donc possible de faire annuler tout article de la Loi 101 qui irait à l'encontre d'un droit reconnu par la Charte des droits et libertés. Or en 1980, aucune décision judiciaire n'a encore été rendue en ce sens. Bien plus, il n'y a pas eu deux poursuites qui aient été prises en alléguant une pareille incompatibilité.

N'est-ce pas là la démonstration que ce genre d'arguments n'était alors comme aujourd'hui que pure propagande?

Mais surtout, je trouve profondément insultant pour notre peuple qu'on laisse entendre que les Québécois ont des tendances fascistes dont le régime fédéral les protégeait. C'est comme si la révolution tranquille n'avait pas eu lieu; c'est comme si nous n'avions pas élevé considérablement depuis 1960 le niveau d'éducation de la population. Pour tous ceux qui ont vécu au Québec ces 20 dernières années, il de-

vrait être évident que nous avons traversé un processus de maturation accéléré.

Je suis sûr que vous serez tous d'accord avec moi pour dire à ces adversaires que la meilleure garantie de la protection des libertés individuelles fondamentales, c'est la maturité politique du peuple québécois d'aujourd'hui.

Enfin, je serais tenté d'ajouter que les libertés fondamentales n'ont rien à craindre tant que nous aurons à notre tête des hommes de la trempe de notre invité d'honneur.

Monsieur Lévesque, je suis sûr que quand vous écoutiez tout à l'heure les principes qui nous ont poussés à nous unir au sein du Comité des avocats pour le «oui», vous reconnaissiez aussi les principes fondamentaux qui ont toujours guidé et qui guident encore votre action politique.

Je pense que vous adversaires comme vous partisans reconnaissez que vous avez toujours été respectueux des consciences et de la volonté populaire dans la poursuite de vos objectifs politiques. Vous avez toujours voulu convaincre mais non imposer. Si le mandat vous en est donné, vous ne négociez que des changements constitutionnels qui non seulement permettront l'épanouissement complet du peuple québécois mais qui recevront aussi son appui majoritaire.

Je suis extrêmement honoré de pouvoir me faire le porte-parole de tant de mes collègues pour vous rendre cet hommage. Monsieur Lévesque, laissez-moi vous dire en leur nom comme à la population du Québec: OUI... ON A LE DROIT!

Serge MÉNARD
Président du Comité

CUIRETTE
TISSUS FINIS VINYLE
VINYLES CLAIRS ET DE COULEUR
IMITATION DE BOIS AUTO-ADHÉSIFS
"CUIR VERNI" — MYLARS MÉTALLIQUES
COUVRE-MURS DE VINYLE

- Tissus pour rideau de douche de 72" de largeur
- Polyéthylène 3 à 40 pieds de large
- Coussin mousse taille à la forme et aux dimensions voulues

Plastic Coated Textiles Ltd.
205 EST, AV. MONT-ROYAL

Hotpoint et Frigidaire
Appareils ménagers
• vente
• service
• pièces
637-2587

Western
REFRIGÉRATION
2875, RUE SAINT-JOSEPH LACHINE

la presse
Livraison à domicile
285-6911
du lundi au vendredi 8 h à 19 h 30
le samedi 9 h à 16 h

La Salle Bonaventure de l'hôtel Le Reine Élisabeth

NEW ORLEANS and ALL THAT JAZZ

Revivez, à partir du 9 mai, les premières époques du Jazz et du Dixieland. Notre personnel et nos joyeux musiciens en costumes d'époque vous feront la fête. Spectacle multicolore! Menu de gourmet auquel s'ajouteront des Spécialités créoles! Décor de la Nouvelle-Orléans et de son Mardi-Gras!

Du lundi au vendredi, le premier spectacle a lieu à 21h30 et les frais de couvert sont de 6\$ (aucun frais pour la deuxième représentation). Le samedi, les frais de couvert sont de 7,50\$ pour chacune des représentations.

Bien sûr, nous acceptons la carte American Express*, la carte de toutes les époques.

Hôtel Le Reine Élisabeth
900, boulevard Dorchester ouest, Montréal
Réservations: (514) 861-3511

Sortez en grand
La carte American Express. Ne sortez pas sans elle.

AQUEDUC DE ST-ISIDORE

Des citoyens veulent l'arrêt des travaux

■ Un groupe de citoyens de Saint-Isidore-de-Laprairie, en banlieue de Montréal, essaiera aujourd'hui en Cour supérieure d'obtenir l'arrêt des travaux de construction d'un système d'aqueduc et d'égouts de \$4.1 millions. Les citoyens regroupés sous le signe du Comité d'action municipale soutiennent

FLORIAN BERNARD

que ces travaux ont été entrepris malgré la défaite, à deux reprises, du règlement d'emprunt lors d'un premier référendum, en juin 1978, et d'un second référendum en décembre 1979.

À la suite du résultat négatif des deux référendums, le conseil municipal décidait d'appeler auprès du ministère de l'Environnement du Québec. Ce dernier émettait une ordonnance, en février 1980, forçant la municipalité à construire le réseau, et ceci malgré la défaite du règlement par une majorité de propriétaires riverains.

Des représentants de la ville de même que des représentants du ministère de l'Environnement tenteront, aujourd'hui, d'empêcher l'émission de l'ordonnance d'arrêt des travaux, soulignant que le gouvernement peut, dans les situations d'urgence, obliger une municipalité à se doter d'équipements de distribution et de contrôle des eaux.

Un réseau de 1945

Le règlement litigieux comprend en outre l'acquisition du réseau actuel d'aqueduc, réseau qui appartient à des intérêts particuliers, soit la compagnie Girard & Bellefleur de Saint-Isidore. Ce réseau avait été construit en 1945 pour desservir une vingtaine de clients. L'eau provient d'un puits artésien de 300 pieds de profondeur. Or, selon le secrétaire-trésorier de la municipalité, M. Henri-Paul Patenaude, ce réseau ne convient plus aux besoins de Saint-Isidore. La ville doit absolument refaire ce réseau pour contrer les pénuries annuelles d'eau.

Les citoyens estiment, pour leur part, que le nouveau réseau ne desservira qu'environ la moitié de la population. Ils s'élèvent en outre contre la décision du gouvernement de passer outre la volonté populaire manifestée lors de deux référendums.

Une taxe de \$500 par année

L'effort financier de la municipalité dans ce projet sera de \$1.2 million, le solde provenant de subventions du gouvernement du Québec. La subvention sera versée en paiement échelonné sur une période de dix ans. La ville, pour sa part, financera sa participation sur une période de vingt ans, ce qui entraînera une taxe annuelle d'aqueduc d'environ \$500 par propriétaire foncier moyen. Plusieurs citoyens se disent extrêmement inquiets car, estiment-ils, les taxes grimperont davantage lorsque la ville devra compléter les travaux dans le but de desservir la totalité de la population.

L'éclat d'un diamant véritable sans en payer le prix.



L'apparence du diamant
Nos diamants contre-faits ont l'air si vrais que même les experts en restent bouche bée. Nos pierres ont la beauté des vrais diamants et leur éclat est garanti à vie.

Où se situe la différence?
Dans le prix. Voilà la seule différence perceptible: l'argent que vous gardez dans vos goussets en achetant nos pierres qui ne se vendent que \$150 et plus.

Montures de 10 et de 14 carats
Ces mêmes diamants

Le Diamenteur

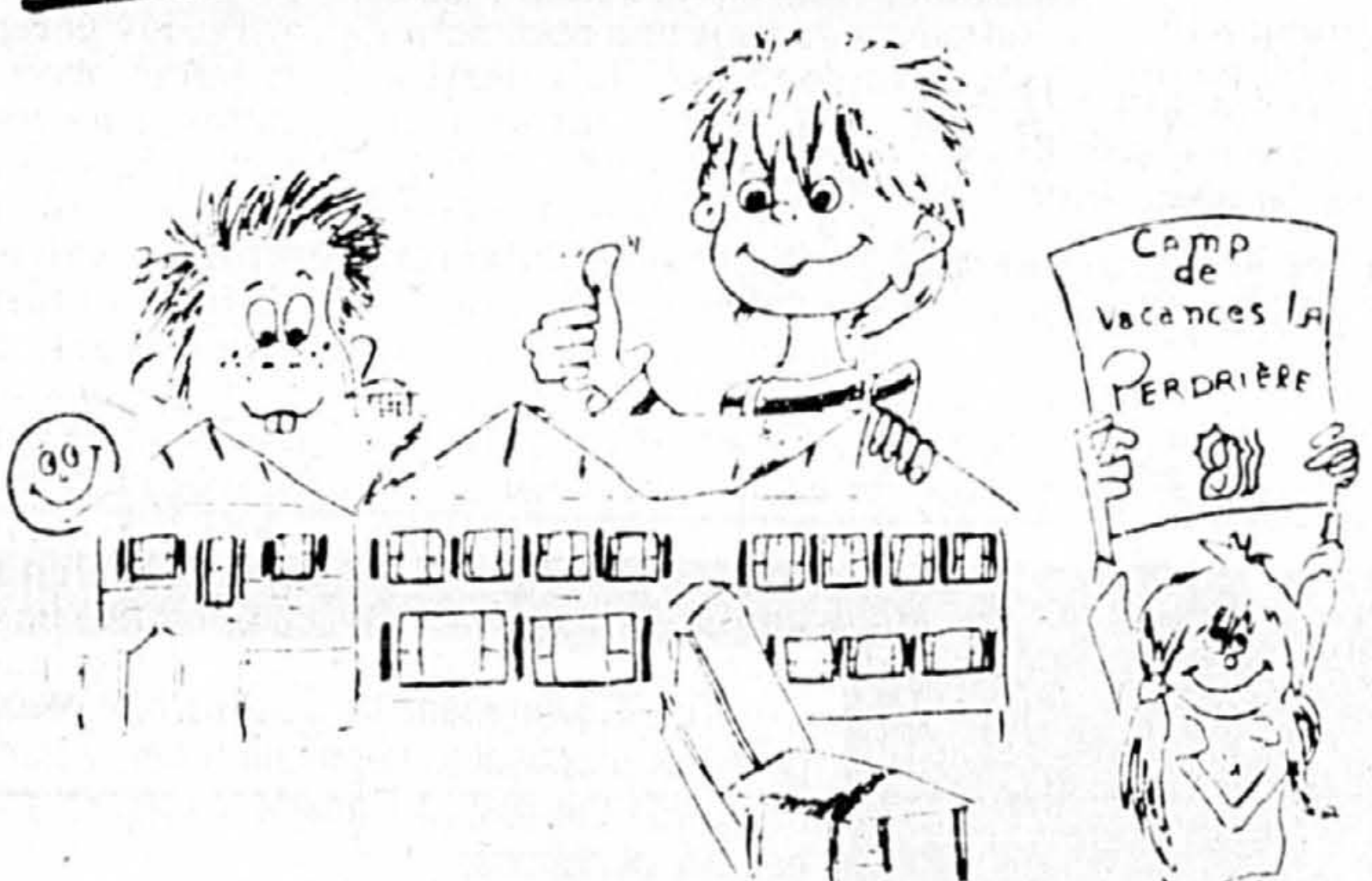
"La perfection dans la contrefaçon" Une succursale des Joailliers Windsor
Les Terrasses, Montréal, près Eaton centre-ville. Niveau Orange. Entrée boul. de Maisonneuve. (514) 844-0582
Bermudes Hawaï Melbourne Toronto Londres Beverly Hills Vancouver

Tout bien réfléchi c'est

OUI

Autorisé par Jean-Pierre Nadeau, agent officiel du Regroupement national pour le OUI, 1430, rue St-Denis, Montréal

Hé! les jeunes de 6 à 14 ans, vous aimeriez amener un(e) de vos ami(e)s passer une fin de semaine inoubliable à l'auberge LA PERDRIÈRE?



la presse
en collaboration avec
ciel fm 98.5
vous en offre la possibilité

50 jeunes âgés entre 6 et 14 ans se mériteront une fin de semaine à l'auberge LA PERDRIÈRE en compagnie d'un(e) de leurs ami(e)s

c'est facile

Vous n'avez qu'à remplir le coupon ci-dessous en répondant à la question suivante:

NOMMEZ UN DES ANIMATEURS DE CIEL-MF?
Inscrire votre réponse sur le coupon et nous le faire parvenir à l'adresse indiquée

- RÈGLEMENTS:**
- Pour participer au concours, une personne doit inscrire ses nom et adresse et numéro de téléphone sur la formule de participation ou sur une simple feuille de papier et la faire parvenir à l'endroit mentionné dans la réclame.
 - Le concours débute le 3 mai pour se terminer le 31 mai.
 - L'attribution des invitations aux gagnants se fera le 23 mai et le 30 mai par tirage au sort parmi toutes les formules admissibles reçues.
 - Pour se mériter un prix, la personne dont le nom apparaît sur la formule de participation tirée au sort doit répondre correctement à une question faisant appel à ses connaissances.
 - Les droits en vertu de la loi sur les concours publicitaires ont été payés.
 - Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des loteries et courses du Québec.

CONCOURS AUBERGE «LA PERDRIÈRE»
CASE POSTALE 5020, SUCCURSALE PLACE D'ARMES, MONTRÉAL, QUÉBEC H2Y 3M1

NOM.....

ADRESSE..... APP.....

VILLE..... CODE.....

TÉL..... ÂGE.....

RÉPONSE

AVANT D'ACHETER VOTRE NOUVELLE CUISINE

COMPAREZ LA QUALITÉ, NOTRE PRIX ET NOTRE RÉPUTATION POUR LIVRAISON IMMÉDIATE

GREGG

Voici 2 exemples de plan de cuisine. Plusieurs autres modèles à de très bons prix. **ENEZ VISITER NOTRE VASTE SALLE DE MONTRE.**

CUISINE EN FORME DE «U»
Modèle «OKA»
complète avec comptoir prémoulé

CADRE EN MERISER MASSIF avec panneaux en retrait

\$1741
taxe incluse

16 pieds d'armoires de bas
20 pieds d'armoires murales
*Lavabo, robinet et accessoires non compris

REFRIGÉRATEUR

CUISINE EN FORME DE «L»
Modèle «OKA»
complète avec comptoir prémoulé

CADRE EN MERISER MASSIF avec panneaux en retrait

\$1103
taxe incluse

10½ pieds d'armoires de bas
12½ pieds d'armoires murales
*Lavabo, robinet et accessoires non compris

REFRIGÉRATEUR

GREGG Le Centre de l'Armoire de Cuisine
1351 B, RUE AMPÈRE, BOUCHERVILLE
527-1353

LUNDI, MERCREDI 9h à 17h. ESTIMATION GRATUITE
JEUDI, VENDREDI 9h à 21h.
SAMEDI 9h à 17h.
DIMANCHE MIDI à 16h.

CHARGES VISA

1351 B, AMPÈRE, BOUCHERVILLE
ROUTE 20 QUÉBEC

Bani-Sadr: des agents US infiltrés en Iran

d'après CP, UPI, AFP et Reuter

■ Une force d'intervention de 96 Américains, aidés de 19 Iraniens établis de longue date aux États-Unis, a débarqué en divers points de l'Iran pour déclencher une campagne de sabotage au cours des deux prochaines semaines.

C'est ce qu'a déclaré hier le président Bani-Sadr sur les ondes de Radio-Téhéran, en précisant qu'il avait reçu cette information d'une source aux États-Unis. Il n'a pas fourni plus de précisions.

Le secrétaire d'Etat américain s'est refusé à tout commentaire et un porte-parole du Pentagone a affirmé qu'aucune unité militaire américaine ne se trouvait en Iran.

L'Iran maintient que des agents américains infiltrés en Iran dans le cadre du raid avorté de Tabas sont toujours dans le pays, mais c'est la première fois qu'il fait état de nouvelles infiltrations.

De source officielle au Pentagone, on avait déclaré qu'après le raid avorté de Tabas, tous les agents américains infiltrés avaient quitté le pays.

Le quotidien londonien Daily Telegraph a rapporté toutefois qu'une centaine d'agents de la CIA, parlant le farsi et porteurs de passeports turcs, égyptiens ou pakistanais, sont toujours en Iran.

Hier, le *Chicago Sun-Times*, citant des sources à Washington, écrivait que le plan de sauvetage des otages américains à Téhéran était plus considérable que ne laissent entrevoir les détails publics.

Selon le *Sun-Times*, quelque 400 agents secrets, iraniens pour la plupart, devaient déclencher des diversions à Téhéran pour favoriser la libération des otages.

Dans sa déclaration à la radio hier, Bani-Sadr a aussi déclaré que deux hélicoptères, présumément américains, avaient atterri dans la nuit de mardi dans le centre du pays avec des armes.

Ces déclarations coïncident avec la nouvelle de l'arrestation de deux Américains, non identifiés, soupçonnés d'avoir trempé dans l'opération de sauvetage avortée à Tabas.

Enlèvement manqué d'un ministre portugais

■ LISBONNE (AFP) — Le ministre portugais des Finances et du Plan, M. Cavaco Silva, a échappé hier à une tentative d'enlèvement devant sa résidence, dans le centre de Lisbonne, a-t-on appris de bonne source. Un policier de garde devant l'immeuble a été blessé par balle.

Selon l'agence portugaise ANOP, l'action a été revendiquée par les «Forces populaires du 25 avril» (FP25), groupe clandestin récemment créé. Dans la matinée, les FP25 avaient déjà revendiqué l'assassinat d'un soldat de la garde nationale républicaine, tué par trois hommes au cours d'un contrôle de routine près de Faro, dans l'Algarve.

La tentative d'enlèvement de M. Cavaco Silva est l'opération la plus spectaculaire des FP25 (par référence à la date de la révolution de 1974, 25 avril), qui se sont manifestées pour la première fois au Portugal le 20 avril dernier par le dépôt dans des lieux publics d'une centaine de «bombes à tracts», attirant l'attention sur leur ligne politique: «apporter une réponse révolutionnaire à la répression et au sabotage dont sont victimes les travailleurs et les paysans portugais».

Les FP25 affirment être en contact avec les Brigades rouges italiennes et les Grupos espagnols.

Ils sont détenus à la prison d'Evin, à Téhéran, où est également emprisonnée Mme Cynthia Dwyer, journaliste américaine à la pige accusée d'être un agent de la CIA.

Il y a encore quelque 200 ressortissants américains en Iran et le Conseil de la révolution a indiqué qu'ils sont tous sous la surveillance des autorités.

Entre-temps, Ahmad Salamatian, directeur des informations à la télévision, a été chargé par le président Bani-Sadr d'organiser la conférence internationale sur «les crimes des États-Unis en Iran».

Cette conférence aura lieu du 2 au 5 juin, soit vers la même période où le nouveau Parlement iranien, dominé par les durs intégristes, doit entamer ses travaux.

A l'approche de l'échéance du 17 mai fixée par la CEE pour la prise des sanctions contre l'Iran, les Communes britanniques ont adopté hier le projet de loi pertinent.

Une trentaine d'étudiants du Moyen-Orient manifestaient entre-temps en faveur de l'Iran devant le consulat américain à Shanghai, la première manifestation du genre en Chine depuis la normalisation sino-américaine en janvier 1979.

L'ayatollah Beheshti, chef du Parti de la République islamique qui dit détenir 130 des 242 sièges déjà pourvus, a déclaré que le sort des otages américains ne sera pas la première question dont sera saisi le nouveau Parlement.

«Il nous faut d'abord nommer un premier ministre, constituer un cabinet et débattre des grandes orientations nationales», a-t-il dit.

La journée de grève organisée par le TUC se solde par un échec en G.-B.

■ LONDRES (Reuter, AFP, PA) — La «journée d'action» organisée par la confédération intersyndicale britannique TUC pour protester contre la politique économique du gouvernement conservateur de Mme Thatcher s'est soldée par un échec, la centrale syndicale n'ayant pas réussi à mobiliser la masse des travailleurs.

En effet, dans la plupart des secteurs, l'activité a été presque normale et les transports en commun ont fonctionné à plus de 50 pour cent. La majeure partie des usines, des magasins, des banques et des postes ont ouvert normalement.

Les Britanniques ont affronté d'importants embouteillages routiers ou ont eu recours à la bicyclette, aux patins à roulettes, voire aux avions privés, mais ils se sont rendus massivement à leur travail. Le mot d'ordre de grève n'a été suivi que partiellement dans les transports en commun sur lesquels le TUC comptait pour paralyser les usines et les administrations. Seuls les trains de grandes lignes ont été fortement touchés.

Ce sont les mineurs, les typographes et les fonctionnaires qui ont apporté le soutien le plus

important à M. Len Murray, secrétaire général du TUC et organisateur de la «journée d'action». Aucun journal londonien n'a paru mais les journaux de province sont sortis normalement, plus de la moitié des mines ont été fermées et plus de 50.000 fonctionnaires ont suivi le mot d'ordre.

Mme Thatcher sort donc victorieuse de cette épreuve de force et s'en trouvera plus forte dans sa politique de fermeté à l'égard des syndicats. Des membres du parti conservateur ont déposé une motion aux Communes «félicitant le peuple du Royaume-Uni d'avoir ignoré la journée de non-travail».

De son côté, M. Len Murray a déclaré: «Je ne suis pas découragé. Dans six mois, les gens reconnaîtront que nous avions raison». Il a vivement critiqué l'intransigeance du gouvernement et son refus de parvenir à un «accord national» pour lutter contre le chômage et la récession.

A noter que le parti travailliste, dont les syndiqués forment la principale clientèle, s'est montré assez tiède dans son soutien à la journée de revendication organisée par M. Murray.

DISTRIBUTION

Centrale

VENTE
AUDIO
VIDEO

- LA PLUS VASTE SÉLECTION EN VILLE
- MEILLEUX PRIX
- MEILLEUR SERVICE
- RABAIS JUSQU'À 50%

364-4980
350 DES Érables
(cote 8-11)
VILLE ST-MICHEL

LES ITEMS ILLUSTRÉS PEUVENT LÉGÈREMENT DIFFÉRER DES ITEMS EN VENTE

KP-5500
PIONEER

Prix sugg. total: \$359
SPECIAL
\$239⁹⁵

KE-2100
PIONEER

Prix sugg. total: \$439⁹⁰
SPECIAL
\$299⁹⁵

KPX-9000
PIONEER

Prix total sugg.: \$579⁹⁵
SPECIAL
\$399⁹⁵

MAGNÉTOSCOPE PORTATIF
PANASONIC 6 HEURES
AVEC CHARGEUR DE
PILES (non illustré)
ET CAMÉRA COULEURS
RCA CC-003

Quantité limitée
\$1,998⁰⁰

MAGNÉTOSCOPE
À CASSETTE

PROGRAMMABLE
4 HEURES
7 JOURS

\$998
(QUANTITÉ LIMITÉE)

LE RÉCEPTEUR Pioneer SX-580
AM-FM Stereo avec puissance de
sortie de 20 watts RMS par canal
LA TABLE TOURNANTE Pioneer
PL-200 semi-automatique, système
de double sélection pour le bras et
le plateau, entraînement direct
Cartouche SHURE M70E incluse
LES HAUT-PARLEURS: Védolux
18-15 deux voies, puissance ad.
maximale de 50 watts et réponse de
fréquence de 45 à 18.000 Hz

\$399⁹⁵

RÉCEPTEUR PIONEER SX-680
30 + 30 WATTS R.M.S.
Table tournante PIONEER PL-200
entraînement direct, semi-automatique

\$499⁹⁵

RÉCEPTEUR PIONEER SX-780
45 + 45 WATTS R.M.S.
Table tournante PIONEER
PL-200 Direct, semi-automatique
Haut-parleurs AudioSphere
AX-330 3 VOIES Cartouche Shure incluse

\$599⁹⁵

POUR LE RÉFÉRENDUM
UN BULLETIN
DE VOTE DIFFÉRENT

Ce bulletin de vote est différent par son contenu car, pour un référendum, on a à se prononcer sur une question. Cette question, adoptée en français et en anglais par l'Assemblée nationale, est traduite en 8 langues autochtones.

Notre rôle est de bien vous renseigner.

Pour plus de renseignements, composez sans frais: 1-800-463-4378

Voici la procédure à suivre pour voter:

À l'aide d'un crayon à mine noire, qui vous sera remis, faites une croix (+), un x (X), une coche (✓) ou un trait (—) dans le carré de votre choix en prenant soin de ne pas dépasser ce carré.

Après avoir voté, pliez votre bulletin de vote, montrez au scrutateur ses initiales au verso, détachez le talon et déposez vous-même votre bulletin dans la boîte de scrutin.

Le Gouvernement du Québec a fait connaître sa proposition d'en arriver, avec le reste du Canada, à une nouvelle entente fondée sur le principe de l'égalité des peuples;

cette entente permettrait au Québec d'acquiescer le pouvoir exclusif de faire ses lois, de percevoir ses impôts et d'établir ses relations extérieures, ce qui est la souveraineté — et, en même temps, de maintenir avec le Canada une association économique comportant l'utilisation de la même monnaie;

aucun changement de statut politique résultant de ces négociations ne sera réalisé sans l'accord de la population lors d'un autre référendum;

en conséquence, accordez-vous au Gouvernement du Québec le mandat de négocier l'entente proposée entre le Québec et le Canada?

OUI
YES

NON
NO

The Government of Québec has made public its proposal to negotiate a new agreement with the rest of Canada, based on the equality of nations;

this agreement would enable Québec to acquire the exclusive power to make its laws, levy its taxes and establish relations abroad — in other words, sovereignty — and at the same time, to maintain with Canada an economic association including a common currency;

no change in political status resulting from these negotiations will be effected without approval by the people through another referendum;

on these terms, do you give the Government of Québec the mandate to negotiate the proposed agreement between Québec and Canada?

OUI
YES

NON
NO

Référendum 80

Le Directeur général des élections
du Québec

Le Directeur général des élections du Québec, M. Pierre-F. Côté, C.R., nommé à ce poste par l'Assemblée nationale suite à une résolution approuvée à l'unanimité des membres de l'Assemblée, a la responsabilité de surveiller l'exécution de la Loi sur la consultation populaire (Référendum) sauf à l'égard des dispositions concernant le financement des comités nationaux.

ARRÊT IMMÉDIAT DU TRANSPORT «ILLÉGAL»

Carter offre à Castro un «pont» officiel pour les réfugiés

■ WASHINGTON (AFP) — Le président Carter a proposé hier au gouvernement cubain la mise en place d'un pont aérien ou maritime entre les Etats-Unis et Cuba pour acheminer les Cubains désireux de quitter l'île et ordonné l'arrêt immédiat de la «flottille de la liberté» illégale entre les Etats-Unis et Cuba.

Carter a lui-même annoncé le programme en cinq points destiné à venir à bout du problème posé par l'arrivée illégale aux Etats-Unis de près de 40.000 Cubains en trois semaines. Restera à décider combien de réfugiés seront acceptés dans les prochains 12 mois.

• Proposition de la mise en place d'un pont aérien ou maritime «dès que le président Castro en accepte l'offre».

• Ouverture à Miami d'un bureau officiel chargé de recenser les noms des Cubains que leurs familles américaines souhaiteraient voir venir aux Etats-Unis.

• Ordre à tous les bateaux privés en route pour Cuba ou déjà présents au port de Mariel de revenir aux Etats-Unis à vide.

• Mesures d'expulsions contre tous les Cubains «indésirables» arrivés aux Etats-Unis illégalement.

• Poursuite des consultations avec les pays latino-américains pour résoudre ce problème international.

Le président Carter a précisé que la mise en place de ce pont aérien ou maritime était décidée pour permettre un acheminement normal des Cubains désireux de quitter l'île. «Pour permettre un processus ordonné, a-t-il ajouté, toutes les personnes devront être examinées à Cuba». Rien n'indique toutefois que Castro acceptera ce nouveau plan de Carter.

La priorité sera donnée aux Cubains actuellement enfermés dans les locaux de la section des intérêts américains à La Hava-

ne, aux prisonniers politiques, aux parents proches de résidents américains et aux Cubains qui se sont réfugiés dans l'ambassade péruvienne à La Havane, a-t-il dit.

D'autre part, le président Carter a annoncé que tous les bateaux privés actuellement en route pour Cuba ou déjà dans le port cubain de Mariel, où ils attendent de prendre en charge des réfugiés, doivent revenir à vide aux Etats-Unis sous peine de poursuites légales. Les bateaux qui n'obéiront pas seront saisis, a-t-il ajouté. En revanche, deux bateaux affrétés par le gouvernement américain resteront à Key West, prêts à partir dès que Cuba sera d'accord.

Le président Carter a également accusé le gouvernement cubain d'avoir «obligé les propriétaires de bateaux à prendre à bord des criminels forcés sortis des prisons et des malades mentaux sortis des hôpitaux».

400 personnes sont ainsi détenues. «Nous ne permettrons pas que notre pays devienne un dépotoir pour des criminels qui présentent un danger pour notre société et nous allons commencer immédiatement des procédures d'expulsion contre ces personnes», a-t-il ajouté.

Dans son annonce, le président Carter n'a fait qu'une simple allusion aux milliers de Haïtiens qui ont récemment demandé l'asile en précisant qu'ils ne jouiraient pas d'un traitement spécial malgré la «grande préoccupation» dont ils font l'objet. Ils seront traités comme les autres.

Par ailleurs, selon des responsables de la marine, les Etats-Unis ont renforcé leur présence navale et aérienne en Floride au cours des derniers mois en raison des mauvaises relations avec Cuba. Une escadrille de dix chasseurs A-4 a été stationnée le mois dernier à Key West et sept autres unités du même type l'y rejoindront cet été.



téléphoto PA

Bousculade dans un camp de réfugiés cubains en Floride.

OUVERTURE DE MOSCOU AUX USA ?

Kaboul avance un plan pour le retrait russe

d'après AFP et UPI

■ Le gouvernement afghan a proposé hier à l'Iran et au Pakistan des pourparlers bilatéraux de normalisation devant déboucher sur le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan.

La proposition, qualifiée de «totale nouvelle» au secrétariat d'Etat américain, qui attend toutefois d'en être informée officiellement, a été rendue publique par Radio-Kaboul captée à New Delhi.

L'agence soviétique Tass, citant l'agence afghane Bakhtar, en a publié un rapport exhaustif et, selon certains observateurs, il s'agit en fait d'une proposition soviétique.

A Washington, on note d'ailleurs qu'il s'agit d'une «nouvelle tentative de Moscou pour légitimer le régime de Kaboul», mais on admet qu'elle devra être étudiée attentivement quand elle sera soumise.

La proposition prévoit d'ailleurs que «l'ensemble des accords bilatéraux» devra être garanti par «certains Etats», dont l'URSS et les Etats-Unis, ces garanties devant faire «partie intégrante» des accords.

Cette ouverture coïncide avec le Conseil ministériel de l'OTAN à Bruxelles et le sommet du Pacte de Varsovie dans la capitale polonaise: l'Afghanistan domine les débats aux deux endroits.

Elle intervient par ailleurs à la veille de la rencontre de vendredi, à Vienne, entre le secrétaire d'Etat américain Edmund Muskie et le ministre soviétique des Affaires étrangères Andreï Gromyko.

Elle précède aussi la Conférence islamique prévue pour samedi à Islamabad et une réunion de la Résistance afghane à Peshawar pour discuter de la formation d'un gouvernement en exil.

Les pourparlers proposés par Kaboul se dérouleraient «sans conditions préalables» mais aussi sans aucune activité hostile quelconque contre l'Afghanistan, qui suggère le programme suivant:

• Ouverture de pourparlers afghano-iraniens afin de développer un accord bilatéral sur les rapports amicaux et la coopération;

• Ouverture de pourparlers afghano-pakistais en vue d'élaborer un accord bilatéral sur la normalisation.

• De tels accords comprendraient des engagements concrets sur l'inadmissibilité d'activité armée ou hostile depuis le territoire de l'un des pays contre l'autre;

• Tous les Afghans en exil sont invités à rentrer dans leur patrie «conformément à l'amnistie du 1er janvier 1980»;

• Des garanties politiques de certains Etats acceptables pour les trois parties feront «partie intégrante» des accords;

• L'Afghanistan estime que l'URSS et les Etats-Unis doivent faire partie de ces Etats, les Etats-Unis doivent s'engager à ne mener nulle activité contre le territoire ou le peuple afghans;

• Le problème de l'évacuation du territoire afghan du «contingent militaire limité soviétique» doit être résolu dans le contexte d'un règlement politique;

• L'activité dans la région de l'Océan Indien et du Golfe de la part d'Etats n'appartenant pas à cette région devra être prise en considération dans le processus du règlement politique.

Diplomates américains rapatriés de Cuba

■ WASHINGTON (UPI) — Le département d'Etat américain a ordonné hier soir le rappel de 17 diplomates américains et de leurs dépendants de la section des intérêts américains à La Havane à cause de la menace de violentes démonstrations anti-américaines qui pèsent contre eux.

Les Etats-Unis ne rompent pas avec Cuba, de préciser Mark Sawkowski, porte-parole du département d'Etat, mais ils ont clairement rappelé au gouvernement cubain qu'il est responsable de la sécurité des Améri-

cains à Cuba. Il a toutefois été impossible de savoir combien de diplomates américains resteront à la section de La Havane.

Le département craint une explosion de violence samedi prochain lors d'une grande manifestation qui amènera les protestataires en face de l'ambassade de Suisse où loge la section américaine. La manifestation fait suite à l'incident du Flamingo, dans lequel la CIA est mise en cause et aussi à plusieurs semaines d'une campagne anti-américaine.

DÉPÊCHES

AU SALVADOR, le commandant en retraite Roberto d'Aubuisson, 12 officiers de l'armée et quatre civils, arrêtés la semaine dernière pour avoir tenté un coup d'Etat de droite, ont été remis en liberté hier. Cette libération qui semble avoir quelque peu calmé la colère de la droite, risque cependant d'avoir de graves conséquences pour ce pays de 4,8 millions d'habitants en état d'insurrection larvée. Elle intervient en effet au lendemain de la destitution du colonel Adolfo Majano, qui avait ordonné leur arrestation, de son poste de président de la junte au pouvoir.

EN LIBYE, deux Américains et un Italien ont été arrêtés pour «espionnage». Le secrétaire d'Etat a identifié les deux Américains comme Michael Price et Roger Frey, «employés d'une firme pétrolière». Selon l'agence libyenne Jana, ils ont été pris «en flagrant délit d'espionnage» et «appréhendés par le comité populaire de justice de Tripoli». Quant à l'Italien, France Corsi, directeur d'Alitalia à Tripoli, son arrestation a été annoncée par la compagnie à Rome. On pense qu'il est détenu en représaille de l'arrestation à Rome du directeur de la compagnie aérienne libyenne dans une affaire de meurtre.

CANAAN BANANA, président du Zimbabwe, a inauguré solennellement hier les travaux du premier Parlement de l'indépendance en promettant le démantèlement des lois fondées sur la discrimination raciale ainsi qu'un avenir meilleur aux laissés pour compte du pays. Réaffirmant les grandes lignes du programme du gouvernement Mugabe, il a donné des garanties aux agriculteurs blancs tout en rappelant à la majorité noire qu'un vaste programme de reclassement foncier allait être lancé à leur intention.

LA HAVANE a envoyé un message un gouvernement bahaméen précisant que l'éditorial du journal Granma qui dit que l'incident du Flamingo est un coup monté par la CIA, reflète la position officielle du gouvernement cubain, déclare le ministre des Affaires étrangères, M. Isidoro Malmierca. Le gouvernement bahaméen sera informé cette semaine de la date du prochain entretien entre Cuba et Bahamas. Le gouvernement bahaméen estime que les mauvaises relations américano-cubaines n'ont rien à faire avec l'incident du Flamingo.

LE FRONT de libération nationale de la Corse a revendiqué l'attentat commis hier soir devant l'ambassade d'Iran à Paris dans lequel quatre gendarmes ont été blessés d'un grièvement. Deux hommes se déplaçant dans une «BMW» ont tiré des rafales de mitraillette sur les policiers qui montaient la garde dans un car en face de la mission. Peu après, le geste a été revendiqué par téléphone à l'agence AFP. Mardi soir, six autonomistes corses ont été condamnés à des peines de prison pour des attentats commis en Corse en 1978.

AU LIBERIA, une tentative de contre-coup d'Etat a été déjouée hier dans la capitale et plusieurs officiers de l'armée ont été arrêtés et sont interrogés, apprend-on de bonne source. Le général Thomas Quiwonkpa, le commandant général de l'armée, s'est contenté de dire que le Conseil populaire de la rédemption publiera aujourd'hui une déclaration officielle. Il a refusé de confirmer ou d'infirmer la nouvelle. La ville est calme mais les abords de la présidence sont étroitement gardés depuis hier. Plusieurs rumeurs circulent.

OTAN: participation accrue des pays européens à la défense du continent

VOLONTÉ DE DÉTENTE RÉAFFIRMÉE

d'après Reuters, AFP et UPI

■ Le Conseil ministériel de l'OTAN s'est entendu, hier à Bruxelles, sur une participation accrue des pays européens à la défense de l'Europe pour tenir compte des responsabilités que les Etats-Unis pourraient avoir à assumer en cas de crise dans des régions extérieures aux territoires de l'Alliance atlantique.

Le secrétaire d'Etat américain Edmund Muskie, ouvrant la réunion des ministres des Affaires étrangères et de Défense, a donné le ton en appelant au renforcement de la défense occidentale «pour que l'URSS ne prenne pas d'autres initiatives après avoir entamé la stabilité dans le Sud-Ouest asiatique par son action en Afghanistan».

Le communiqué final débute d'ailleurs avec l'affirmation commune que par l'emploi de la force «pour la première fois depuis la guerre contre un pays non aligné du Tiers-monde, l'URSS a modifié toute la situation stratégique».

Le communiqué note également que les dépenses de défense de l'URSS représentent encore 11 à 13 pour cent de son produit intérieur brut et «continuent de bénéficier d'une priorité absolue en dépit des besoins de l'économie civile».

En conséquence, le communiqué déclare que les capitales de l'Alliance prendront toute une série de mesures qui paraissent difficiles auparavant pour accroître le niveau de préparation militaire, améliorer la mobilisation des réserves, le stockage du matériel, la défense navale et le transport militaire aérien.

Il note aussi que les ministres européens ont reçu «du secrétaire d'Etat et du secrétaire à la Défense des Etats-Unis l'assurance que la sécurité de la zone de l'OTAN reste au centre de la politique de leur pays, qui ne prévoit le retrait d'aucune de ses forces stationnées en permanence en Europe pour les employer dans le Sud-Ouest asiatique».

mais une déclaration spéciale

consacrée à la crise iranienne, les ministres ont réaffirmé, en réponse au secrétaire d'Etat Muskie qui estimait que les sanctions décidées par la CEE contre l'Iran sont encore imprécises, leur préoccupation à l'égard de «la détention illégale de personnel et de biens diplomatiques en Iran» et ils ont souligné que celle-ci ne faisait qu'accroître l'instabilité dans le Sud-Ouest asiatique.

Les ministres ont cependant réitéré à l'égard de l'URSS leur volonté de détente, parallèlement à celle de renforcer la défense atlantique. Là encore, c'est le secrétaire d'Etat Muskie qui a donné le ton. Il doit rencontrer son homologue soviétique vendredi à Vienne.

«Il faut garder ouvert les canaux de communications, a-t-il dit. Il faut que des deux côtés nous passions en revue les événements du dernier semestre. Mais ce sera difficile et je ne voudrais pas susciter des espoirs préconçus».

Aussi, les ministres de l'OTAN réaffirment-ils dans le communiqué leur soutien au traité Salt-2, «contribution majeure à la détente et à la sécurité», dont ils attendent «la ratification prochaine».

Ils ont rappelé leur décision de procéder à la fois à la modernisation des forces nucléaires «de théâtre» (ou du champ de bataille) et à la limitation des armements étendue à ces forces (TNF).

Ils donnent leur adhésion aux efforts des Etats-Unis pour amener l'URSS à engager des négociations sérieuses en vue d'une limitation vérifiable des fusées eurostratégiques des deux camps et invité les pays de l'Est à répondre aux propositions occidentales en vue d'une réduction des forces en Europe centrale.

De source autorisée à Bruxelles, on apprend d'ailleurs que les Etats-Unis avaient commencé le retrait de 1.000 têtes atomiques basées en Europe.

Le début de l'opération de retrait coïncide avec la réunion au sommet des dirigeants du Pacte de Varsovie et les observateurs soulignent qu'il s'agit donc de la réponse officielle de l'OTAN à la décision du Pacte de Varsovie de retirer un millier de chars de l'Allemagne de l'Est.



téléphoto UPI

M. Muskie et son collègue belge, M. Simonet, à la réunion de l'OTAN.

■ LE CAIRE (AP, AFP, UPI) — Le président Sadate a annoncé hier qu'à la demande expresse du président Carter, l'Egypte reprendrait les négociations avec Israël dans les prochains jours malgré un écart «formidable» entre les deux parties au sujet de l'autonomie palestinienne.

Dans un discours de quatre heures prononcé devant le parlement égyptien, M. Sadate a aussi annoncé l'abolition de la loi martiale, l'interdiction des dissidences basées sur la religion et la nomination du général Kamal Hassan Ali au poste de responsable du secteur de la «souveraineté».

Le président Carter a longuement parlé au téléphone avec le président Sadate mardi et ce dernier a décidé de reprendre les pourparlers tripartites bien

L'Égypte reprendra les négociations avec Israël

qu'il ne s'attende pas à une percée dans ce domaine. La date du 26 mai n'est plus, pour Sadate, une date limite et il continuera à négocier après ce moment.

La majeure partie du discours a été consacrée aux réformes de structures et à une analyse de la politique intérieure.

Ainsi, ce soir à minuit, la loi martiale qui avait été promulguée en 1914 par le général Maxwell sera définitivement abrogée. Le président Sadate a expliqué qu'aucun dirigeant, après lui, ne pourra opérer des arrestations arbitraires à moins d'aller devant l'assemblée du

peuple. Cette décision s'inscrit dans le cadre des décisions historiques qu'il prend tous les ans, d'après le président égyptien.

Contrairement à ce que souhaitaient plusieurs personnalités libérales ou de gauche, l'état d'urgence décrété le 5 juin 1967 reste toutefois en vigueur.

Signe des temps agités que vit le monde musulman, le chef de l'Etat a consacré pratiquement la moitié de son intervention à la situation religieuse dans le pays, mettant en garde les extrémistes de tous bords contre toute tentative de vouloir mêler la politique à la religion.

Le président Sadate s'est montré particulièrement critique vis-à-vis la communauté copte orthodoxe qu'il a accusée de vouloir fomenter «une sédition confessionnelle». Pour beaucoup d'observateurs, ce point fort du discours présidentiel, l'aspect religieux, prouve que les autorités égyptiennes ont pris très au sérieux les multiples incidents confessionnels qui ont eu lieu dans le pays depuis quelques mois.

Au chapitre des réformes politiques, tel que prévu, M. Sadate présidera le nouveau cabinet dont la composition a été rendue publique hier. M. Sadate devient donc son propre premier ministre et six vice-premiers ministres seront responsables, chacun d'eux, d'un secteur déterminé de la vie égyptienne.

LE RÉFÉRENDUM

UNE DRÔLE DE PIÈCE DE THÉÂTRE

Le Conseil du référendum rendra sa décision demain

L'ACTUALITÉ RÉFÉRENDADAIRE

Précision

La Fondation Saint-Denis attend une subvention de \$12,000 du Programme (fédéral) d'emplois d'été pour les jeunes et non de \$22,000 du ministère québécois des Affaires culturelles comme nous l'avions écrit samedi dernier dans un article décrivant le rallye du «oui», rue Saint-Denis.

M. Ryan doute-t-il de M. Davis ?

Alors qu'il s'adressait aux membres de la Chambre de commerce de Chicoutimi, le chef des forces du «non» a laissé peser un doute sur les intentions du premier ministre ontarien, M. William Davis, de ne pas négocier la souveraineté-association. Cependant, après son discours, il s'est empressé de rencontrer les journalistes pour effacer tout équivoque à ce sujet, en disant qu'il avait invoqué une opinion répandue par le PQ. Pourtant, voici les propos textuels de M. Ryan aux hommes d'affaires: «Si l'on pourrait être justifié de douter de la pureté des motifs de M. Davis quand il parle de son peu d'intérêt pour la souveraineté-association, on n'a aucune raison de douter de la sincérité et du sérieux de M. Blakeney, premier ministre de la Saskatchewan.» Aux journalistes, M. Ryan a dit qu'«adventant un «non» au référendum, M. Davis se trouverait dans une situation où il devrait peser ses intérêts par rapport à l'Ouest et que, probablement, il en conclurait que c'est dans cette direction qu'ils se situent. «Aussi, quand le PQ prétend que l'on va discuter avec et qu'on va le mettre à genoux, c'est de la foutaise.»

Mgr Carter

Le Canada anglais a fait preuve de mépris à l'endroit du Québec et n'a jamais tenu compte des aspirations légitimes de la province, déclare l'archevêque de Toronto, Emmett Carter. Selon lui, quelle que soit l'issue du référendum, les relations entre le Canada français et le Canada anglais se détérioreront. «Au Canada anglais, nous devrions être conscients que nous avons contribué aux blessures (infligées au Québec)», a-t-il déclaré devant 250 personnes dans une église de Toronto.

Les Métis

Même si elle ne recommande pas à ses membres de s'abstenir, l'Alliance laurienne des Métis et Indiens sans statut du Québec refuse de donner son appui à l'une ou l'autre des options au référendum. «Pour nous, la seule lutte à laquelle nous entendons donner notre appui est celle qui mènera à la souveraineté du peuple amérindien», déclare l'Alliance, qui compte 25,000 membres. Le président de l'Alliance, Rhéal Boudrias, estime que le résultat du référendum n'effacera en aucune manière la nécessité d'envisager sérieusement la question autochtone.

Hors Québec

La Fédération des francophones hors Québec a adressé au Premier ministre Trudeau une lettre dans laquelle elle revendique le droit d'être considérée comme le «représentant politique» des Canadiens français vivant au dehors du Québec lors de toutes futures discussions constitutionnelles, parce que de nombreux premiers ministres répugnent à discuter des droits des minorités linguistiques. La Fédération précise que les neuf premiers ministres de langue anglaise auxquels elle a demandé s'ils étaient prêts à reconnaître «les droits fondamentaux des communautés francophones» et à leur assurer des services essentiels en français lui ont donné une réponse évasive ou tout simplement négative.

Les étudiants

Selon des sondages et des référendums tenus par le Mouvement étudiant pour le oui (MEOU) dans 45 maisons d'enseignement post-secondaire au Québec, entre les mois de novembre 79 et mai 80, 74,4 pour cent des jeunes se disent en faveur du «oui». C'est ce qu'a révélé, hier, le porte-parole du mouvement, José Roy, au cours d'une conférence de presse. On n'a cependant pas départagé le vote des étudiants qui se sont prononcés et qui n'ont pas 18 ans. La population visée lors de ces manifestations était au nombre de 100,702. Le taux de participation a atteint 28 pour cent avec 28,905 réponses, dont 21,492 en faveur du oui et 7,413 en faveur du «non», soit respectivement de 74,4 p.c. et 25,6 p.c. Il n'a pas été possible non plus d'obtenir le nombre d'indécis et d'annulation. Avec le débat référendaire, a soutenu M. Roy, c'est dans une proportion de 80 pour cent que les jeunes voteront en faveur du «oui» le 20 mai.

Le million au caucus québécois

Grande cérémonie hier matin au caucus des libéraux fédéraux du Québec à Ottawa, qui ont admis les journalistes à leur réunion pendant quelques minutes, à l'occasion de la remise de la pétition «People to People»

comportant un million de signatures de Canadiens des autres provinces désireux de voir le Québec demeurer au sein de la Confédération. On y a chanté le *O Canada* avec conviction devant les caméras de la télévision, on y a vanté l'expérience canadienne, et on y a fait valoir que «83 p. cent des nouveaux états indépendants depuis 1945 sont des regroupements de communautés linguistiques différentes». Cette même pétition a été présentée aux Québécois à la Place Ville-Marie le 11 avril dernier, et elle sera maintenant exposée à la Place Desjardins à Montréal, dit le communiqué de presse de ses responsables.

Tom Sloan

L'ancien editorialiste Tom Sloan, du quotidien montréalais «The Gazette» a affirmé qu'il votera «oui» au référendum sur la souveraineté-association afin de promouvoir le fédéralisme renouveau. Dans un article publié par le quotidien *Le Devoir*, il a dit qu'il ne croyait ni en l'indépendance ni en la souveraineté-association, qu'il a qualifiées d'impossibles.

«(Mon vote pour le «oui») constitue plutôt et plus particulièrement l'expression de ma confiance envers un certain nationalisme québécois — un nationalisme naturel et progressiste qui, je continue à croire, pourra éventuellement trouver sa place dans un Canada restructuré», de noter M. Sloan.

Trop tard

L'ambassade du Canada à Washington devra se passer de la transmission en direct des résultats du référendum, parce que personne n'a formulé de demande à cet effet à temps. L'ambassade avait pourtant prévu un budget pour recevoir les résultats diffusés par CBC, mais lorsqu'on a pensé à agir, il était trop tard. Entre-temps, la maison du Québec à New York lançait des invitations à environ 1,500 personnes les conviant à une réception au cours de laquelle les résultats seront transmis en direct, tant en français qu'en anglais.

Mise en garde

La Fédération des groupes ethniques du Québec met les électeurs en garde, surtout ceux qui ont obtenu le droit de vote récemment, contre certaines personnes qui prétendent que les bulletins de vote pourront être identifiés dans les bureaux de scrutin et que l'option de chaque votant pourra être dévoilée. Selon la Fédération, ces allégations sont dénuées de tout fondement et elles constituent une tentative d'intimidation voilée. L'organisme assure tous les citoyens qu'ils sont libres de choisir leur option et qu'il n'y aura aucun moyen de contrôler leur décision, ni avant ni après le vote.

Lavigne dit «OUI»

Le chef de l'aile québécoise du Nouveau parti démocratique, M. Jean-Denis Lavigne, et l'épouse de l'ex-chef créditiste André Fortin, Mme Françoise Fortin, se sont prononcés pour le «oui» au référendum. Les deux ont profité du passage de M. Lévesque à Victoriaville pour se prononcer publiquement lors d'une assemblée du «oui».

M. Lavigne s'est dit encore fédéraliste mais il estime qu'un «oui» est la seule façon d'apporter des changements substantiels, sur une base d'égalité, dans le système fédéral actuel.

Malgré la position de la CEQ

Même si la CEQ, en tant que centrale, ne prendra pas position pour le «oui» ou pour le «non» au référendum, afin de respecter la décision majoritaire de son congrès, cette décision ne lie pas ses affiliés et le président de son deuxième plus important syndicat affilié, le Syndicat de l'enseignement de la Région des Mille-Isles (SERMI), vient de faire savoir sur la papeterie officielle de son syndicat, qu'il se prononçait publiquement pour le «oui» et qu'il invite les membres du SERMI à en faire autant.

M. Roy, en se prononçant personnellement pour le «oui» et en invitant ses membres à le faire, rappelle que son syndicat s'est prononcé pour le droit à l'autodétermination et dénonce le Livre beige de M. Ryan, la loi 22 et la loi 63 et fait l'éloge de la question telle que posée par le gouvernement Lévesque.

La même chose

L'ex-président du Conseil des gens d'affaires du Québec, Me André Bélanger, a déclaré, devant les membres de la Société pour le progrès de la Rive sud, à Longueuil, que le Québec aurait été ce qu'il est aujourd'hui, même s'il avait été un Etat souverain ou même s'il avait fait partie des Etats-Unis au lieu de faire partie du Canada.

Nos richesses naturelles et notre agriculture auraient été exploitées de la même façon et auraient donné les mêmes résultats peu importe le régime politique.

L'argumentation de Me Bélanger visait à démontrer qu'un «oui» n'aura pas de conséquence économique néfaste sur le Québec qui continuera à se développer.

Dans la salle des pas perdus, on qualifie déjà le Conseil du référendum de «conseil de cuisine». Après deux jours à peine de délibérations sur la publicité du gouvernement fédéral, avocats et juristes, ainsi que les juges eux-mêmes qui siègent sur ce conseil institué par la loi

HUGUETTE LAPRISE

92, se demandent s'ils ont un pouvoir déclaratoire ou un pouvoir exécutoire. Faut de quoi, chacun voudrait bien que ce conseil ait une force morale, faculté qu'une cour ou un tribunal, soit, il aussi mal défini ou interprété, serait mal vu d'exercer pendant la période actuelle.

Le Conseil du référendum qui a poursuivi, hier, l'étude qu'il avait entreprise la veille, de la deuxième cause qui lui soit soumise depuis la campagne référendaire — la première étant celle des malades qui voulaient voter sur les lieux de leur hospitalisation — a remis à demain matin, s'il peut le prononcer, son jugement sur une requête du directeur général du financement des partis politiques. Celui-ci, Me Pierre-Olivier Boucher, lui a demandé de déclarer certaines dépenses, «dépenses réglementées» au sens de la loi sur la consultation populaire. Sa requête en injonctions interlocu-

toires avait été rejetée la veille par la Cour supérieure.

On s'attend, et cela de l'avis même du procureur de Me Boucher, Me Jean-Pierre Lussier, à ce que le Conseil du référendum formé de trois juges dont le président, le juge Alan B. Gold, statue qu'il n'a pas juridiction dans cette affaire.

Depuis deux jours donc, dans la salle 13.07 du Palais de justice, on assiste à une drôle de pièce de théâtre.

La requête présentée par Me Lussier aux trois juges vise particulièrement la firme Média-com louant des panneaux publicitaires, le poste de radio CFGL-FM et le quotidien *LA PRESSE*. Elle s'attache notamment aux panneaux publicitaires installés à plusieurs endroits à Montréal et sur lesquels on peut lire les mots «Non merci»... dialogue sur l'alcool, publicité du ministère de la Santé et du Bien-être du Canada. Le procureur de Me Boucher fait également état de dix messages radiodiffusés au Québec.

Comme il l'avait fait lorsqu'il a été saisi de la requête, le juge Gold a demandé de nouveau hier, au requérant ce qu'il attendait du conseil.

«Il est impérieux et urgent, lui a répondu Me Lussier que vous vous prononciez... Si vous rendez un jugement, a-t-il ajouté, oubliez qu'il lierait la Cour des ses-

sions de la paix... Il pourrait nous servir de guide... Dites-nous si globalement, ou même individuellement, la publicité dont nous parlons dans notre requête, favorise ou défavorise une option, c'est-à-dire intervient dans le débat référendaire. C'est là-dessus, a-t-il poursuivi, que nous avons besoin d'être éclairés», tout en précisant que cela n'aura pas la force d'une injonction.

Après avoir élaboré sur la philosophie de la loi 92, Me Lussier a dû s'interroger sur une question du juge Georges Chassé qui a replacé le débat au cœur même du vrai problème et qui laisse présumer l'impasse: «Un jugement, a-t-il demandé, même déclaratoire doit-il avoir une force exécutoire?»

A la reprise des audiences, dans l'après-midi, le requérant est revenu en demandant non plus au Conseil du référendum de l'éclairer seulement, mais d'ordonner que les intimés cessent de publier ou de diffuser les annonces publicitaires décrites dans certaines parties de la requête.

Quand le procureur du gouvernement canadien, Me Michel Robert, a défendu son argumentation qui, semblait être aussi celle des procureurs des entreprises privées, ceux-ci s'étant abstenus, à l'exception de celui de Média-com, de même prendre

la parole, il a situé son exposé dans l'essence de la loi.

«On ne peut, a-t-il dit, donner au conseil, une compétence que la loi ne lui donne pas.

L'avocat s'est même demandé si le législateur avait bien créé une cour, un tribunal, ou bien seulement un organisme.

Un autre argument que semblait partager tous les procureurs est qu'aucune Couronne, que ce soit le gouvernement du Canada ou celui du Québec, n'est liée par la loi sur la consultation populaire.

Alors, sans le dire ouvertement, tous et chacun se demandent ce qu'ils font là depuis deux jours! Parce que justement, il est question de dépenses faites par le gouvernement du Canada. Le Conseil du référendum doit juger si oui ou non, elles auraient dû être réglementées.

A l'issue des travaux, vers 16h hier, après six heures de débat, le juge Gold a souligné, avec son sens de l'humour habituel, en ajournant à vendredi matin: «Il semble qu'on est ici pour longtemps! En tout cas j'ai cette impression...»

Pendant qu'avocats, journalistes et curieux se levaient pour quitter la salle, certains se demandaient ce que Me Boucher pouvait faire pour faire valoir son point. Par boutade, quelqu'un a répliqué: «Se tourner vers le tribunal de la jeunesse!»

Le référendum n'est pas une question de vie ou de mort (André d'Allemagne)

L'un des pionniers du mouvement indépendantiste québécois, André d'Allemagne, affirme que le référendum actuel ne constitue pas «une question de vie ou de mort» pour les tenants du «oui» ou du «non» et que les élections qui vont suivre au Québec «vont être tout aussi importantes» pour l'un ou l'autre camp.

CLAUDE GRAVEL

M. d'Allemagne soutient que le «oui» ou le «non» va l'emporter par une très faible marge, mais il s'est dit convaincu qu'une majorité de francophones optera pour la souveraineté-association. «Une défaite au référendum nous ferait piétiner, mais, à long terme, cela n'arrêterait pas un courant qui est solidement établi», a-t-il dit au cours d'une entrevue accordée à *LA PRESSE*.

M. d'Allemagne, aujourd'hui professeur dans un collège de Montréal et membre du Regroupement national pour le «oui», fut l'un des fondateurs du Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN) au début des années 60. Ce parti s'est fondé en 1968 dans le Mouvement Souveraineté-Association, devenu le Parti québécois.

Contrairement à certains observateurs politiques qui prédisent des tensions sociales graves si le «non» l'emporte grâce aux allophones et aux anglophones, M. d'Allemagne pense que ces tensions existeraient seulement si le «oui» ne récoltait qu'environ 30 pour cent du vote, ce qui ne sera pas le cas. Si les tenants du «oui» subissent la défaite par quelques points, ils acceptent le verdict populaire.

De toute façon, soutient M. d'Allemagne, les responsables des deux camps savent bien que quel que soit le résultat du vote lors de ce référendum, il devra être certainement suivi d'un autre référendum, dans quelques années... après des négociations si le «oui» gagne, après une vaine tentative de réforme du fédéralisme si le «non» l'emporte.

Le mouvement souverainiste ne disparaîtra pas advenant une victoire du «non» parce qu'il s'appuie sur des groupes — les intellectuels, les travailleurs syndiqués, les jeunes, etc. — qui forment «les forces vives» de la société et qui en déterminent, à la longue, l'orientation.

M. d'Allemagne rejette les arguments des hommes politiques canadiens qui ont affirmé ne pas vouloir négocier une association économique avec le Québec si le «oui» l'emporte le 20

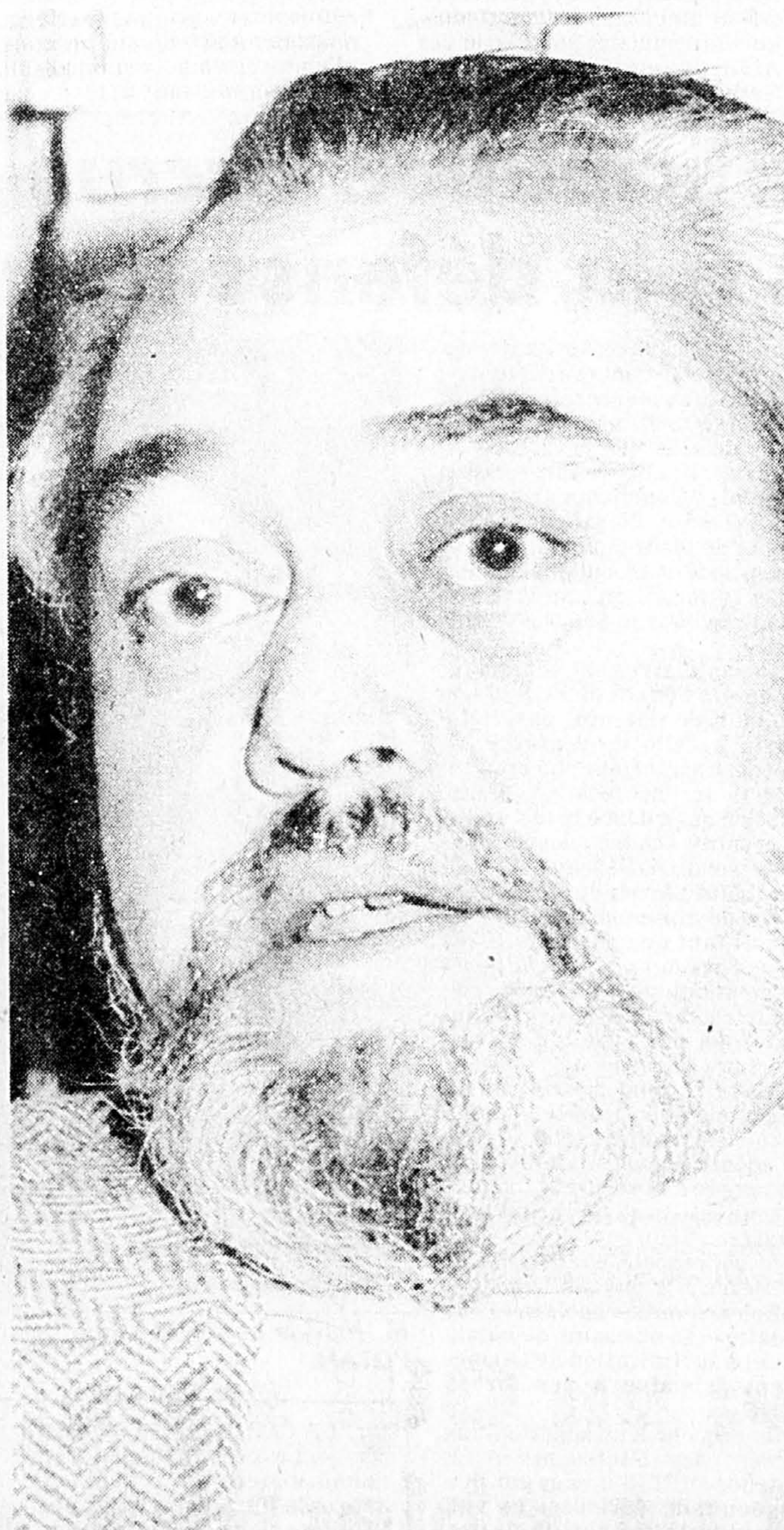


photo Réal St-Jean, LA PRESSE

André d'Allemagne: si les tenants du «oui» subissent la défaite par quelques points seulement, ils acceptent le verdict populaire.

mai. Faisant valoir que ces arguments de «l'establishment politique» n'ont pas été repris par les milieux économiques, M. d'Allemagne déclare qu'une fois «l'émotivité enlevée», le Canada anglais se rendra compte que l'économie québécoise est à ce point intégrée à la leur qu'il sera à l'avantage des deux parties de préciser les modalités d'une association économique.

L'ex-leader du RIN reconnaît que le refus de négocier exprimé par des politiciens fédéraux a pu influencer une partie de la population. «Quand on veut changer les choses, il y a de la résistance. Et quand il y a de la résistance, on a des ennemis, et qui se battent. Il faut que les Québécois démontrent qu'ils savent ce qu'ils veulent, autrement il ne seront pas pris au sérieux.»

M. d'Allemagne soutient que la campagne référendaire a été «sereine» compte tenu de l'enjeu en cause et qu'elle a constitué «un événement hautement politisateur pour la société québécoise» en obligeant cette société à s'interroger sur elle-même et sur son avenir.

«Ceux qui sont du côté du «oui» se disent Québécois d'abord ou exclusivement Québécois. Ceux qui optent pour le «non» se disent Canadiens d'abord ou exclusivement Canadiens. Ces deux identités, qui sont le résultat d'une histoire assez particulière, s'affrontent au sein de la société.»

M. d'Allemagne déclare n'avoir jamais compris pourquoi «la bourgeoisie économique québécoise» ne s'est pas emparée de l'idée de souveraineté. «L'utilisation de l'Etat québécois serait pour cette bourgeoisie l'occasion d'avoir plus de poids, de prestige et des rapports plus égalitaires avec les bourgeoisies étrangères.»

M. d'Allemagne affirme qu'il serait prêt «à faire le procès du Parti québécois» qui «s'y est pris bien tard auprès des communautés ethniques non francophones et même auprès des francophones» pour préparer le référendum.

«Le PQ — je veux parler du parti, pas du gouvernement — n'a jamais pleinement compris, surtout depuis qu'il est au pouvoir, qu'il est engagé dans une lutte idéologique et que cette lutte doit être quotidienne. Il ne s'agit pas d'apparaître à la surface uniquement quand on fait une campagne de recrutement ou des élections. Il faut tous les jours exploiter les erreurs de l'adversaire.»

M. d'Allemagne reproche au parti de s'être mis en veilleuse depuis 1976 et d'avoir «un peu réagi devant le référendum comme devant une élection plus importante que les autres» en s'y prenant trop tard pour convaincre la population.

«Si le rôle du gouvernement est de gouverner, le rôle du parti est d'assurer un combat permanent, indistinctement du fait qu'on soit au pouvoir ou non.»

M. d'Allemagne fait remarquer que le camp du «non» recrute beaucoup d'adhérents chez les allophones, les femmes et les personnes âgées et que ces milieux auraient dû être davantage politisés par le PQ. «Il faut 10 ans pour préparer un référendum, pas trois mois.»



Les poses identiques du premier ministre Lévesque et de son épouse, Corinne, en disent long sur la concentration avec laquelle le couple écoutait un orateur, hier, lors d'un ralliement pour le «oui» tenu à Drummondville.

■ DRUMMONDVILLE — En cas de «oui» le 20 mai, le premier ministre René Lévesque envisage fort bien que des députés de l'Opposition puissent prendre part à la préparation des négociations, «pourvu qu'ils se rallient au principe que cela doit se faire d'égal à égal».

YVES LECLERC

D'abord au cours d'une «ligne ouverte» à la radio locale, puis en conférence de presse, le chef du «oui» a précisé qu'à son avis, une fois la victoire acquise, il est bien possible que d'autres gens se regroupent autour de l'idée de souveraineté-association «qui sera la base de cette négociation».

Toute la journée d'hier, à Trois-Rivières, Victoriaville et Drummondville, a été consacrée par M. Lévesque à une description de plus en plus détaillée de ce que sera le déroulement des événements au lendemain d'une victoire du «oui» le 20 mai.

La première étape, a-t-il expliqué, sera de faire le point au conseil des ministres à la fin de la semaine prochaine. Puis il y aura une mini-session du 3 juin à la veille de la Saint-Jean, afin notamment d'adopter le budget.

Ce n'est pas avant la fin d'août que les négociations proprement dites pourront débuter, possiblement lors de la conférence constitutionnelle évoquée par M. Trudeau.

«La différence de cette conférence avec les précédentes, a noté ici M. Lévesque, c'est que

EN CAS DE OUI LE 20 MAI

L'Opposition pourra être partie aux négociations

cette fois notre égalité sera au milieu de la table, et non pas cachée dans un coin...

«Mais par contraste, si c'est «non» le 20, on ira là-bas sans mandat, simplement parce que c'est notre devoir d'Etat... et probablement qu'une des premières choses qu'il faudra défendre, c'est les loteries qui ont été remises aux provinces par M. Clark, mais que M. Trudeau veut reconsidérer... C'est vous dire le genre de fédéralisme renouvelé auquel on peut s'attendre dans ce cas-là!»

Il faut en effet s'attarder, a poursuivi le premier ministre, aux risques du «non»: «D'un côté, il existe une soif de changement, d'élargissement des horizons chez la jeunesse, c'est au moins 80 pour cent de nos jeunes... Si on endosse le «non» et la campagne scandaleuse qui le prône, il y a un mépris entre les générations qui pourra venir, et maudiquement vite!»

Et puis, en supposant que le gouvernement change et que les défenseurs du «non» s'en vont à Ottawa, ils vont dire: Mais M. Trudeau, vous nous avez dit que «non» ça voulait dire «oui» au changement! Et ils vont se faire

répondre: Ecoutez, la question ne portait pas sur la séparation, elle portait sur l'égalité, et vous y avez dit non; alors, tenez-vous tranquilles et cessez de nous bâdrer.»

Alors que si c'est «oui», a-t-il repris, «la balle est envoyée dans le camp du Canada anglais... et ils sauront que le deuxième référendum permettra au peuple québécois de voir si sa volonté clairement exprimée a été bafouée, ou si au contraire elle a été respectée.»

Pour ridiculiser l'affirmation du camp du «non» parlant que l'association avec le reste du Canada soit impossible, il a cité un extrait d'article du *Devoir* où l'on mentionne que si on peut grouper sur la même tribune «Claude Ryan et Claude Blanchard, Pierre Trudeau et Rosita Salvador, Michèle Tyssère et Camille Samson», c'est la meilleure preuve qu'on peut s'associer avec n'importe qui.

Devant 300 agriculteurs, puis quelque 700 citoyens de toutes

provenances à Victoriaville, M. Lévesque s'en est de nouveau pris agressivement à la publicité fédérale non comptabilisée, affirmant que par là, l'administration de M. Trudeau «se déshonore».

En soirée, M. Lévesque a participé à une grande assemblée enthousiaste de quelque 4.000 personnes au Centre civique de Drummondville, en compagnie de son ministre des Finances Jacques Parizeau et de l'ancien député créditiste de la région Jean-Marie Boisvert.

Ce dernier a fait exploser la salle de rires en racontant comment, quand il prononçait des discours en français aux Communes d'Ottawa, les députés anglophones ne prenaient même pas la peine de prendre leurs écouteurs pour l'entendre en traduction simultanée.

«Dire «oui» le 20 mai, a-t-il conclu, c'est la seule façon sûre de leur dire: Mettez donc vos écouteurs une fois pour toutes!»

Biron vole la vedette aux ténors du PQ

■ Pour les 4.000 partisans du «oui» réunis hier soir à l'arena Rodrigue-Gilbert de Pointe-aux-Trembles, l'arrivée sur la scène de l'ancien chef de l'Union nationale, Rodrigue Biron, constituait le clou de la soirée. Il a eu droit à une ovation debout et au refrain d'amour habituel.

ANDRÉ PÉPIN

Le député indépendant de Lotbinière a même volé la vedette aux ténors du Parti québécois, les Pierre-Marc Johnson, Marcel Léger et Camille Laurin, tant la foule n'en finissait plus de l'acclamer.

M. Biron a fait appel à la solidarité des francophones: «Le

travail est loin d'être terminé, il faut absolument que chacun de vous aille dès maintenant convaincre un indécis, si nous voulons donner un pays à nos enfants», a déclaré celui qui depuis le début de la campagne référendaire parle de solidarité familiale, du respect des ancêtres, de la responsabilité des parents face aux enfants. Il précise toujours aux journalistes qu'il préfère improviser ses discours: «Les attachés de presse n'ont pas de problème avec moi, je parle avec mon cœur et c'est ce que les Québécois aiment, surtout les ouvriers et les petits salariés.»

Le député de Lafontaine et ministre de l'Environnement, Marcel Léger, s'est pour sa part appliqué à dénoncer vigoureuse-

ment l'attitude du premier ministre Trudeau qui, selon lui, vient à la rescousse d'un faible, faisant ainsi allusion au président de regroupement pour le «non». «Ryan est beaucoup plus efficace pour dénoncer les journaux que pour expliquer sa position, c'est pourquoi il a fait appel à ses patrons d'Ottawa.»

Le ministre Léger a par ailleurs insisté pour dire que les militants du «oui» doivent faire l'impossible d'ici le jour du vote pour s'assurer que tous les Québécois ont bien saisi la question référendaire: «Les sondages nous démontrent que nombre d'électeurs ont encore besoin d'information, alors il faut leur en donner tout de suite, c'est urgent.»

Le ministre Pierre-Marc Johnson, pour sa part, a sommé les tenants du «non» de faire connaître le contenu d'un fédéralisme renouvelé: «Nous ne connaissons que le contenant actuellement puisque les gens d'Ottawa ne s'occupent que d'une campagne de dénigrement à l'endroit du peuple francophone.»

Le père de la Loi 101, le ministre Camille Laurin, a surtout dénoncé la campagne menée par les ministres fédéraux qui, selon lui, s'évertuent à dénigrer, rapetisser et ridiculiser leurs propres concitoyens.

Les discours des ministres ont été précédés hier d'une parade pour le «oui» à laquelle ont participé quelques mille automobilistes des comtés de l'Est.



Ryan est prudent à son retour au Saguenay

■ JONQUIÈRE — Le chef du comité québécois pour le «non» a commencé hier une tournée de deux jours dans un des fiefs du «oui», le Saguenay-Lac Saint-Jean. Contrairement à ce qu'il a fait lors de son début de campagne à demi raté de Chicoutimi, M. Claude Ryan n'a pas cherché cette fois à s'adresser à de vastes auditoires, se contentant de rencontrer des groupes sympathiques à sa cause comme

tion de la loi sur les langues officielles, les francophones devraient pouvoir vivre dans la parfaite égalité d'ici une ou deux générations. Soulignant qu'en Ontario, il y avait encore des problèmes pour les étudiants francophones au niveau secondaire, M. Ryan estime qu'il faut donner une chance au coureur puisque le Canada est un pays jeune et à un stade peu avancé de son développement économique, culturel et humain.

CLAUDE-V. MARSOLAIS
envoyé spécial de LA PRESSE

les membres de la Chambre de commerce ou encore des militants de son camp dans les comités locaux du «non».

Les observateurs ont remarqué que le chef du «non» avait surtout prévu dans la région une campagne axée sur les médias écrits et électroniques à l'occasion de cette tournée.

Sa principale intervention hier fut certes devant les membres de la Chambre de commerce de Chicoutimi où il a mis l'accent sur les avantages économiques pour le Québec de faire partie de la Confédération.

A ce sujet, il a démontré à son auditoire que dans le secteur du textile, le Québec avait eu une chance inouïe de faire partie du Canada ces dernières années puisque le marché était envahi par les confections non marchées du tiers monde. «Si le Canada n'avait pas imposé des quotas à l'importation, l'industrie du textile au Québec ne serait plus qu'un souvenir. Grâce au système fédéral, le Canada a pu imposer à l'Ouest les nécessités du marché commun canadien. Le Québec dans un régime de souveraineté-association n'aurait jamais pu en discuter avec les autres provinces de l'Ouest car celles-ci n'y avaient aucun intérêt», a-t-il laissé entendre.

M. Ryan estime que le système fédéral constitue la meilleure forme de gouvernement pour contrebalancer l'énorme avantage économique des membres les plus forts face aux membres les plus faibles, grâce à la redistribution de la richesse communale.

Le chef du «non» a également indiqué qu'au chapitre agricole le Québec avait tout intérêt à demeurer dans la Confédération.

Parlant des griefs des francophones face au régime fédéral, il a admis qu'ils étaient en partie fondés mais que depuis l'adop-

Gravité de la situation

Lors d'une période de questions avec les hommes d'affaires en majorité sympathiques à sa cause, M. Ryan a été amené à décrire la période post-référendaire comme «la plus grave à laquelle nos concitoyens seront confrontés».

Si le «non» l'emporte, le soutien qu'on devra chercher à trouver un consensus le plus large possible dans la société québécoise en accueillant même les gens du «oui» qui veulent construire le pays. Il a toutefois mis en garde ceux qui voudraient lui dicter ce consensus par certaines formes d'intimidation physique, intellectuelle ou politique.

A un homme d'affaires qui lui signalait que, même si le «non» semblait l'emporter dans les sondages, sa cote de popularité était faible, il a répliqué qu'il n'avait jamais défini ses stratégies en fonction des sondages mais en fonction de ses convictions profondes.

Attaque contre Léger

AL cours de l'après-midi, il a rencontré une centaine de personnes au comité du «non» du comté de Dubuc à La Baie où des dames d'un âge certain l'ont accueilli en chantant «O Canada», «Vive la Canadienne» et «Ryan, c'est à ton tour de te faire parler d'amour».

Il en a profité pour exhiber une lettre circulaire diffusée par l'autre camp où l'on aperçoit la photographie de M. Marcel Léger, ministre de l'Environnement. Cette lettre souligne aux Québécois de ne pas s'inquiéter puisque la souveraineté-association demeure la meilleure assurance contre la séparation du Québec. «Ce sont des imposteurs de la pire espèce. Ils n'ont même pas le cœur de présenter leur affaire clairement. Il s'agit d'un abaissement intellectuel rarement vu», a lancé M. Ryan.



Plus de 4.000 tenants du «oui» ont réservé un accueil particulièrement chaleureux hier soir à l'ancien chef de l'Union nationale, M. Rodrigue Biron, lors de son arrivée à l'arena Rodrigue

Gilbert. Les Pierre-Marc Johnson, Marcel Léger et Camille Laurin ont pris la parole.

photo Denis Courville, LA PRESSE

Parizeau: un OUI signifie que la SA est un objectif valable

■ (d'après CP) — Le ministre des Finances, Jacques Parizeau, affirme qu'un «oui» au référendum signifierait que pour les Québécois, la souveraineté-association est un objectif politique valable, mais ne constituerait pas un mandat accordé au gouvernement pour négocier un fédéralisme renouvelé.

Interviewé hier au programme «Décision» de Radio-Canada, le ministre a rappelé que le dernier sondage d'opinion effectué par le Centre de recherches sur l'opinion publique avait établi que le tiers des personnes inter-

rogées et décidées à voter «oui» ne désiraient qu'une nouvelle constitution canadienne. «Les partisans du «oui» n'ignorent pas que nous allons établir de nouveaux rapports économiques avec le Canada, peu importe ce qui arrivera, parce qu'une telle mesure est dans l'intérêt des deux parties; l'aspect que revêtiront ces rapports économiques dépendra des négociations, mais la question elle-même, telle que posée, demande à chaque Québécois s'il est d'avis que la souveraineté-association, et, partant, la souveraineté, constitue un

objectif politique valable.»

M. Parizeau a laissé entendre que les négociations relatives à la souveraineté-association pourraient débuter à l'automne, si le «oui» l'emporte au référendum. Mais il a donné à nouveau l'assurance que «rien ne changera pendant que nous discuterons», et qu'aucun changement ne sera effectué avant d'avoir été approuvé par un second référendum.

Le ministre a rejeté toute possibilité qu'un vote positif soit utilisé pour négocier des pouvoirs accrus pour le Québec, ou un sta-

tut spécial au sein du Canada. Selon lui, le premier ministre Trudeau a «tout à fait raison» lorsqu'il prétend que le statut spécial ne fonctionnerait pas. La question telle que posée définit spécifiquement la souveraineté comme le pouvoir de promulguer toutes les lois et de lever tous les impôts qui intéressent le Québec. «Les gens peuvent se demander jusqu'où irait l'association (économique), mais ils ne peuvent se demander jusqu'où irait la souveraineté: elle est définie très clairement dans la question», a-t-il conclu.

Quand le message vient de la base



EN PROVINCE AVEC
Paul Longpré

■ LACHUTE — Tirailés par le «sentiment» et l'insécurité économique, les gens d'Argenteuil ne feront pas défaut à leur député, M. Claude Ryan. Ce sera un «non» solide.

«Si tu votes sur les sentiments: langue, race, culture, tu dis «oui»; si tu penses aux garanties économiques, tu dis «non»; tu choisis alors entre le Québec et le Canada...» C'est en ces termes que Michel J.J. Chartrand, l'un des coprésidents du comité du «non» d'Argenteuil résume tout le débat référendaire. Avocat, 35 ans, dix ans de pratique à Lachute, président de l'Association libérale provinciale d'Argenteuil, Me Chartrand s'acharne à faire porter toute la campagne du «non» sur cette équation simple et sans bavure. Dans l'arrière-pays, à Vinoy, minuscule village situé près de Chénéville, le maire Jean-Paul Dinel tient le même langage: «Un «oui» serait désastreux pour l'agriculture québécoise. Le Québec écoulé près de la moitié de son lait sur les marchés canadiens. Le Canada pourrait à meilleur compte s'alimenter auprès des pays de la Communauté économique européenne. (...) Je trouve malheureuse cette poussée de nationalisme. On ressort la hache de guerre. Moi, je ne pense pas qu'on doive vivre sur des sentiments, mais bien sur des considérations économiques.»

Producteur laitier prospère, préfet de comté, 64 ans, ex-unioniste qui a rejoint les rangs libéraux en 1970 pour bloquer la «montée du PQ», M. Dinel fait partie d'un clan qui a essaimé dans la vallée de la Petite Nation depuis 1862. «On ne voit pas de pancarte du «non» dans le coin? Pas besoin. J'ai parlé à mes gens et je sais que le résultat sera semblable à celui des partielles qui ont élu M. Ryan à l'Assemblée nationale...»

M. Dinel est quelque peu embarrassé du fait que sa vieille mère, 94 ans, se soit affichée à une assemblée du «oui» devant laquelle elle a évoqué l'histoire des patriotes de Saint-Eustache. «Elle a voté PQ en 76 et aux partielles. Et ce sont les péquistes qui l'ont manipulée pour qu'elle se rende à cette assemblée publique. Ce n'est pas à leur honneur...»

Argenteuil forme un immense quadrilatère adossé à l'Outaouais qui va, à l'intérieur des terres, jusqu'au lac Simon et à Saint-Adolphe d'Howard. Plus de 40 municipalités et villages, dont certains sont marqués par l'histoire, tels Montebello et Papineauville. Une minorité anglophone de 20 p. cent. Une seule véritable agglomération urbaine, Lachute, où se trouve le quart des électeurs. Une économie stagnante. On attend toujours les retombées de Mirabel et on rêve des sous-contrats du F-18 qui pourraient aller à la General Electric, l'un des rares employeurs importants de la région. Une population vieillissante (pas de cégep; exode des jeunes). Une vocation touriste-

que freinée par les déficiences du réseau routier. Une solide tradition de bon-ententisme avec la minorité anglophone (des eaux calmes qu'on ne veut absolument pas remuer).

Voilà autant de caractéristiques propres à décourager les missionnaires du «oui». Et pourtant, rue Principale, à Lachute, le comité du «oui» bourdonne littéralement d'activité, tandis que quelques vieilles dames très dignes estampillent des tracts au comité du «non», dans un local attenant au bureau de Me Chartrand.

Loin de se laisser abattre par le résultat des partielles, dans lesquelles ils ont été déclassés à deux contre un, les péquistes (moteur de la machine) s'activent et s'affichent dans toute la région. Sans l'avouer ouvertement, ils savent qu'Argenteuil dira «non». Mais ils sont bien conscients que tous les «oui» s'ajoutent cette fois et vont gonfler ceux de Chicoutimi ou d'ailleurs...

Le camp du «oui» a débusqué un allié de taille, le Dr Lavigne, notable respecté (la polyvalente de Lachute porte son nom) et ex-organisateur libéral qui n'a pas renouvelé sa carte du PLQ en 1978. Le Dr Lavigne professe la médecine à Lachute depuis 33 ans. Il a pratiqué quelque 5,000 accouchements et dirige le Centre hospitalier d'Argenteuil.

«Ici, souligne-t-il, le «oui» part avec un handicap de 28 p. cent. Les gens sont très sensibles à la question économique. La région a toujours été négligée. Il y a 25 ans, la majorité du comté était anglophone. Mais la mentalité change peu à peu...»

A Plaisance, le maire Bernard Guindon, militant péquiste, directeur de la polyvalente Louis-Joseph-Papineau, soutient que la «question nationale» soulève deux fois plus d'enthousiasme que lors des dernières élections. Il espère aller chercher un bon courant de «oui» tout au long des vallées de l'Outaouais et de la Petite Nation, et pas seulement chez les péquistes.

A Lachute, l'harmonie linguistique est parfaite. Même que certains sont surpris quand on leur fait remarquer qu'il y a au centre-ville au moins deux restaurants où les patrons ne parlent pas un mot de français. Un jeune administrateur anglophone, qui se débrouille par ailleurs très bien en français, fait valoir calmement: «L'économie du Québec, voyez-vous, ce sont les anglophones qui l'ont faite. On les aime bien, nous, les Français, mais que voulez-vous, c'est une bande de paresseux qui rêvent de gros salaires à ne rien faire...»

Au hasard des conversations avec des hommes d'affaires, des notables, des travailleurs et des chômeurs de tout âge, la fameuse équation «sentiments-sécurité» revient très souvent. On comprend alors la calme assurance des organisateurs du «non» dans le comté de M. Ryan. En fait, le message vient de la base.

À TÉLÉ-MÉTROPOLE DIMANCHE

Trudeau sera le dernier à s'adresser aux Québécois

■ Au grand désespoir des dirigeants du camp du «oui», le premier ministre Trudeau sera le seul invité de l'émission «Les gens qui font l'événement», à Télé-Métropole, dimanche soir prochain, de 23:15 h à 23:45 h, devenant ainsi le dernier

PIERRE-PAUL GAGNÉ

homme politique à pouvoir s'exprimer à la télévision avant le black-out obligatoire des ondes qui débutera à minuit.

Dans le camp du «oui», on estime que, étant donné qu'il s'agit de la dernière émission référendaire à pouvoir être diffusée en vertu de la loi, un temps d'antenne égal devrait être accordé au premier ministre Lévesque. On estime également qu'un tirage au sort devrait déterminer lequel des deux premiers ministres s'exprimera le dernier.

A la suite de nombreux appels téléphoniques et de plusieurs

échanges de lettres, un porte-parole du premier ministre Lévesque, M. Robert Mackay, enverra d'ailleurs aujourd'hui une nouvelle lettre à la direction de Télé-Métropole demandant à ce qu'on procède à un changement de formule de façon à pouvoir permettre aux deux chefs politiques de se faire entendre.

Le responsable de l'émission à Télé-Métropole, M. Claude Lapointe, n'a pu être rejoint hier soir pour donner son point de vue, mais des sources ont indiqué à LA PRESSE que les dirigeants du «oui» n'avaient à s'en prendre qu'à eux-mêmes dans ce dossier.

Selon ces sources, MM. Trudeau et Lévesque avaient tous les deux été invités pour le 18, mais c'est le premier ministre canadien qui a donné le premier son accord, on a donc offert la date du 11 mai au premier ministre Lévesque, mais ce dernier a décliné l'invitation, déléguant à

sa place le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin.

Les mêmes sources ont indiqué hier soir que deux autres arguments jouaient contre le fait de changer le format de l'émission.

• D'une part, un accord a été conclu de bonne foi avec le premier ministre Trudeau et le fait de changer le format de l'émission pourrait avoir comme conséquence que ce dernier refuse finalement d'y participer;

• D'autre part, on a tenu à préciser à LA PRESSE qu'il ne s'agit pas de temps d'antenne gratuit mis à la disposition du premier ministre Trudeau, mais plutôt d'une émission d'affaires publiques où ce dernier sera interrogé par Marc Laurendeau et où on ne peut pas présumer que les auditeurs en sortiront davantage pro-oui que pro-non.

On a par ailleurs indiqué que l'émission *Les gens qui font l'événement* a continuellement respecté le principe de l'alternance au cours des dernières semaines, invitant successivement M. Jacques Parizeau, M. Robert Bourassa, Mme Lise Payette, M. Jean Chrétien et, finalement, dimanche dernier, M. Claude Morin.

«C'est avant tout une question de principe, a-t-on indiqué à LA PRESSE, dans la mesure où on ne peut pas revenir sur sa parole une fois que celle-ci est donnée et dans la mesure où les dirigeants du «oui» n'ont à s'en prendre qu'à eux-mêmes.»

Le porte-parole du «oui», Robert Mackay, a par ailleurs refusé de remettre à LA PRESSE les lettres qui ont été échangées avec la direction de Télé-Métropole, soutenant qu'il n'avait pas été entendu avec la direction de cet organisme de rendre celles-ci publiques.

«Faudrait plutôt parler du budget de l'An Dix»

■ Depuis le début de cette dernière semaine de lutte référendaire, le vieux débat du «Budget de l'An I» est sorti des boules à mites. Les tenants du «non», André Raynauld en tête, demandent aux tenants du camp du «oui» si le gouvernement d'un Québec souverain et associé serait financièrement dans le «trou».

Le débat se justifie, puisque l'un des aspects de la souveraineté-association décrits dans la

ALAIN DUBUC

question référendaire est justement le rapatriement par le Québec de tous ses impôts. Mais cela a donné lieu à une guerre de chiffres, parfois inélegante et surtout imprécise. Les estimations de ce que serait le déficit additionnel encouru par la province dans le cadre de la souveraineté-association passe ainsi de zéro à quatre milliards de dollars selon les économistes!

Et ce n'est pas là un débat abstrait qui ne peut intéresser que des professeurs d'université. Il touche de très près plusieurs aspects de la vie quotidienne des électeurs, sur lesquels certains porte-parole du «non» ont insisté parfois lourdement: aurons-nous plus d'impôt à payer, recevrons-nous nos pensions, la qualité des services gouvernementaux diminuera-t-elle?

Une enquête de LA PRESSE auprès de la plupart des spécialistes qui ont effectué des recherches sur le sujet permet cependant de conclure que, comme dans toute guerre de chiffres, il faut se méfier des excès. «Ces exercices de budget de l'An I, c'est bien risqué», prévient Bernard Bonin, directeur du comité qui a évalué les implications économiques de la souveraineté-association pour le gouvernement du Québec.

«Dans l'ensemble, résume Mario Polese, l'autre membre du comité Bonin, les économistes admettent que le rapatriement des impôts à Québec impliquera un coût, mais que le déficit qui en résultera ne sera pas catastrophique.»

Aux extrêmes, les 64 universitaires qui ont opté pour le «oui» affirment, optimistes, que cela ne serait «ni clairement avantageux ni clairement désavantageux», tandis qu'André Raynauld parle de «pertes de ressources fiscales considérables».

Guerre de chiffres

C'est la critique financier du Parti libéral, André Raynauld qui a lancé le débat à l'Assemblée nationale il y a environ un mois. En utilisant les données des comptes économiques, il a fait le calcul de ce que seraient les finances d'un Québec souverain et indépendant, un exercice qui, même s'il s'en défend, revient à bâtir un budget de l'An I.

Pour 1978, dernière année où des données sont compilées par Statistique Canada, M. Raynauld a additionné les impôts perçus par Québec et Ottawa dans la province, ce qui lui donne les revenus dont aurait disposé un Québec souverain, récupérant tous ses impôts. Il a ensuite fait la même chose du côté des dépenses, pour constater l'existence d'un énorme déficit de \$3.66 milliards hérité du fédéral.

Ce «trou», qui s'ajoute au déficit provincial de \$239 millions,

provient du fait que le gouvernement fédéral dépense plus d'argent dans la province qu'il n'y retire d'argent en taxes. Ce phénomène, nouveau des années 70, est admis par les deux camps. Il est attribuable à trois types de dépenses où le Québec est gagnant: les dépenses sociales et surtout les paiements d'assurance-chômage, les subventions aux prix du pétrole et enfin, la péréquation, un programme fiscal qui aide les provinces les plus pauvres.

A cela, l'économiste André Raynauld ajoute une tranche de \$500 millions pour tenir compte de dépenses qui ne figurent pas dans les comptes économiques,

Ce raisonnement par l'absurde repose sur un argument du ministre Bernard Landry, selon lequel le gain que le Québec retire dans ses échanges avec l'autorité fédérale est due au fait qu'Ottawa s'endette pour effectuer ces dépenses. Autrement dit, si le fédéral s'endette pour faire fonctionner certains programmes, Québec peut fort bien en faire autant.

C'est ainsi que le surplus fédéral de \$3.66 milliards à combler par le Québec, une fois que l'on en retranche la partie qui a été financée par les emprunts, (une opération que la grande majorité des économistes trouvent légi-

chements dans les ministères en trois ou quatre ans.)

Plusieurs analystes sont cependant moins optimistes, et notent que ces économies de quelques centaines de millions sont «minimes par rapport au \$4.3 milliards qu'il faut combler.

L'autre postulat sur lequel se basent ces études repose sur la supposition que Québec effectuerait le même type de dépenses que celles qu'Ottawa effectue actuellement. «Le gouvernement du Québec pourrait mieux faire coïncider les services publics avec les besoins des Québécois», note ainsi Pierre Fortin.

Cette affirmation, plus normative, des tenants du «oui» veut que dans le cadre de la Confédération, le Québec reçoive plus que sa part des dépenses improductives, comme l'assurance-chômage, le bien-être social, mais qu'il ait droit à moins que sa part dans les dépenses créatrices d'emploi, soit les investissements, et les achats de biens et services.

Pour Mario Polese, le temps pourrait encore jouer d'une façon encore plus concluante en faveur des autorités québécoises. «Il faut distinguer deux types de dépenses, souligne-t-il. Celles que le Québec devra effectuer à minuit-plus-une, le jour de l'accession à la souveraineté-association: celles où il n'a pas le choix, comme les pensions, les allocations familiales ou les postes.

«Mais il y a toute une série de services où il n'y a pas d'obligations, ni morales, ni politiques, des dépenses que le Québec pourrait faire un jour, mais pour lesquelles il peut attendre.»

Le cas le plus simple, c'est la participation du Québec à l'aide aux pays sous-développés, soit \$250 millions de l'ACDI, ou encore les relations à l'étranger: «Rien n'oblige le Québec d'avoir, tout de suite, une ambassade en Indonésie.

«Le gouvernement aurait une marge de manœuvre plus importante que ne laissent croire les calculs mécaniques, d'autant plus, estime-t-il, que le rapatriement des services risque fort de se faire progressivement.»

Un budget de l'An I

Mais pour plusieurs économistes, c'est à long terme que les vrais problèmes se posent, et la santé des finances publiques dépendra de la santé de l'économie dans son ensemble, un argument défendu autant par un camp que par l'autre.

Cela devient un autre débat, celui des bienfaits économiques de la souveraineté-association: si la croissance est forte, le Québec pourra augmenter les services qu'il dispense sans augmenter le fardeau fiscal, mais si l'économie se porte mal, il sera difficile de maintenir les services sans s'endetter davantage.

«Pendant un certain temps, il n'y aura pas de problème, mais ce qu'il faudra voir, c'est surtout le potentiel de croissance de l'économie québécoise», note Caroline Pestiau, directrice du programme Accent-Québec, de l'Institut de recherches C.D. Howe.

«C'est pour cela qu'il ne faut pas parler du budget de l'An I, mais bien du budget de l'An Dix».

Bégin et Fox admettent que le référendum diminue leur rendement

■ OTTAWA (PC) — Deux ministres fédéraux ont admis hier ne pas pouvoir remplir entièrement leurs tâches, à cause de leur participation au débat sur la campagne référendaire.

Ces révélations de Mme Monique Bégin, responsable du portefeuille de la Santé, et de M. Francis Fox, secrétaire d'Etat, ont été faites lors de la période de questions aux Communes, qui a d'ailleurs été fort mouvementée.

Mme Bégin devait en effet accuser M. Ed Broadbent, chef du Nouveau parti démocratique (NPD), d'éviter de participer à la campagne référendaire; M. Patrick Nowlan, député conservateur de la Nouvelle-Ecosse, a été applaudi pour avoir dit «non», dans un français hésitant, à la souveraineté-association; quant au député libéral québécois Maurice Dupras, il devait publier une pétition pour le «non», signée par un million de Canadiens.

Le premier ministre Trudeau



Monique Bégin

était absent, participant, à Montréal, à la campagne du «non».

D'autres ministres fédéraux québécois ont également consacré une grande partie de leur agenda au débat référendaire, mais c'est la première fois que certains d'entre eux admettent que cela a affecté leurs tâches.



Louise Cousineau

Un discours qui vaut mille mots

■ C'est difficile à croire, j'ai eu du mal à m'en remettre, mais hier soir j'ai vu un membre de la société Saint-Jean Baptiste donner une entrevue à la télévision le dos tourné à la caméra pour ne pas être reconnu. Il était pour le «non».

Ce reportage a été présenté au cours des nouvelles spéciales sur le référendum au cours de l'émission «The City at six», une production montréalaise du réseau anglais de Radio-Canada. Au canal 6 à l'heure du souper.

Ce monsieur, qui n'avait pas voulu bien sûr être nommé, a déclaré qu'il était nationaliste depuis toujours, mais qu'il était d'abord canadien.

Le fait qu'il n'ait pas révélé son visage à la caméra, un privilège qu'on accorde généralement aux gens qui se sentent en danger, ou alors qui ont peur d'être

reconnus par la suite, en dit long sur l'état d'esprit qui règne au Québec en ce moment chez certaines personnes.

La liberté de pensée et d'opinion existe encore. On peut faire des discours pour l'une ou l'autre option et personne ne nous mettra en prison. Mais qu'un partisan nationaliste du «non» ne veuille pas que son option soit connue, cela veut dire que dans sa tête, il ne se sent plus libre de s'exprimer comme il l'entend. Qu'il craint les répercussions de son geste public. Qu'il ne sent plus qu'il est dans une société qui va l'accepter.

La voix était celle d'un monsieur sérieux.

On peut se demander si ce comportement de la peur et de la honte a été téléguider par un Machiavel local: les penseurs politiques de l'ère électronique

connaissent la puissance de l'image, qui vaut bien plus à la télévision qu'un discours qu'on oublie bien vite. Une image comme celle-là est indélébile et a dû impressionner bien du monde.

Pas de piraterie à Radio-Québec

Le directeur des relations publiques à Radio-Québec, M. Claude Bédard, m'a fait savoir hier que Radio-Québec venait tout juste de signer une entente avec Télé-Métropole et qu'elle pourra utiliser deux terminaux d'ordinateurs pour les résultats du référendum, dans la soirée du 20.

Hier, j'avais annoncé que Radio-Québec piraterait les résultats du référendum, comme on l'avait d'ailleurs décidé au début de la campagne référendaire.

Mais non. Radio-Québec est maintenant un diffuseur sérieux qui, s'il n'a pas d'ordinateur, est

prêt à payer pour utiliser celui des autres.

La liste des panelistes est également complétée. En plus de MM. Léon Dion et John Trent, les analystes seront Céline Hervey-Payette, député fédéral, le comédien Paul Hébert et l'explorateur Robert Lussier.

Aux grands comités du «oui» et du «non», pour seconder Simon Durivage et Gilles Gougeon, on retrouvera les journalistes Gisèle Lalonde et Raymond Provencher.

Marie-Hélène Poirier animera la soirée du studio de Radio-Québec et sera ainsi, parmi les trois réseaux francophones, la seule femme «anchorwoman» de cette importante soirée.

Pour les déclarations venant d'Ottawa (par exemple celle de M. Pierre Elliott Trudeau), Radio-Québec a fait une entente avec Radio-Canada dont elle pourra utiliser les images et le son.



Lysiane Gagnon

Le rêve qui se dérobe

■ Ils étaient là, quelque 9.000 partisans du «oui» au Centre Paul-Sauvé, venus comme le dit Claude Charron «chercher de l'énergie», puiser à même un fond commun d'enthousiasme et de détermination de quoi terminer une campagne référendaire à l'issue incertaine.

Pour mardi soir prochain, l'organisation du «oui» a retenu la même salle... Quelle en sera l'atmosphère à ce moment? Y verra-t-on les militants déçus, amèrement, comme aux soirs des élections de 1970 et de 1973? Ou les verra-t-on en liesse comme le 15 novembre 1976?

Dans la foule qui se presse autour des grilles qui entourent l'espace réservé aux journalistes, un homme prend des photos, des photos partout, encore et toujours. Il est sur le parquet, avec la foule, plutôt que du côté des journalistes... du côté du «oui» plutôt qu'en terrain neutre: Antoine Désilets, Antoine, notre ex-colleague à LA PRESSE, grand artiste dont les livres sur la photo se vendent depuis longtemps, comme des petits pains chauds.

Depuis 20 ans, Antoine photographie le rêve qui passe sans jamais prendre forme: l'indépendance du Québec. Il photographie ce rêve sous toutes ses facettes: à travers les événements mais surtout à travers les visages. Il a des photos tristes, des photos gaies, il a toute notre histoire dans ses archives. Ces choses-là, seul un vieil indépendantiste comme lui peut les photographier comme ça.

Et l'autre soir, le voilà de nouveau, une fois de plus, là où il se passe quelque chose... Mais un peu inquiet: «Si on perd le référendum, dit-il, je m'en vais dans le bois me cacher pour six mois. Quelle humiliation ce serait, avec une question pareille!»

Une autre question...

L'humiliation. Perdre avec une vraie question directe qui va droit au but, ce ne serait pas humiliant, c'aurait même pu être non seulement une victoire morale mais un énorme atout de négociation face au Canada anglais. Un exemple, une question qui aurait dit: «Êtes-vous pour la souveraineté (assortie éventuellement d'une association économique)?... Cette question-là, c'est sûr, elle aurait été battue si l'on s'en tient à l'optique légaliste traditionnelle qui veut qu'une victoire doit valoir pour la moitié des voix plus une.

Mais ce référendum n'est pas une élection et n'a pas de valeur juridique: il n'a qu'une portée morale et politique.

Une question directe, donc, sur la souveraineté, aurait pu récolter, avec une bonne campagne bien menée, un bon 30, 35 p. cent des voix. Tout le monde aurait dit: voici que le tiers des Québécois est prêt à s'engager sans détour et résolution sur la voie de la souveraineté. Dans notre contexte, le tiers des voix en faveur d'une pareille option aurait eu l'effet d'un choc au moins aux yeux de ceux qui ont quelque culture politique. C'aurait été plus fort, comme résultat, qu'un 51 p. cent arraché de justesse avec une question qui n'engage à rien. (A un point tel d'ailleurs que les journalistes étrangers de passage ici, qui ne comprennent pas nos multiples louvoisements politiques, y perdent leur latin quand on leur dit que le «non» a

des chances de l'emporter même chez les francophones).

De joyeux regroupements

Mais l'autre soir à Paul-Sauvé, l'atmosphère était à l'optimisme, et le téléphone arabe faisait courir le bruit que de nouveaux sondages indiquent une remontée du «oui».

Les Montréalais pour le «oui» charriaient à travers leurs multiples regroupements spontanés tout l'humour de notre peuple: il y avait, écouté ça, le Regroupement des habitués du dépanneur Dugas, le Regroupement des assoiffés de la taverne «La p'tite patrie», le Regroupement des anciens «non» pour le «oui»... Il y avait une femme qui brandissait une pancarte: «Ouvivette». Il y avait Sol, la magie de la langue: «Ne restons pas plantés comme un petit peuplier sans histoire, à regarder passer les joueurs de saxon et ceux qui ont la grosse caisse...»

Le Regroupement le plus applaudi, et de beaucoup — sa mention fut saluée par une très longue ovation — ce fut celui des «Québécois d'origine haïtienne pour le «oui». Bienvenue dans la famille, semblait-on dire, faites comme chez vous, tirez-vous une chaise... C'était très chaleureux et que le Dr Fortras et quelques autres se le tiennent pour dit.

C'était bien une grosse part de nous tous qui s'exprimaient là, ce soir-là: l'humour et les railleries dans les discours, le «oui» scandé et re-scandé qui, prononcé par ces milliers de Montréalais, sonnait comme «ouais», la formidable vigueur de nos chansons avec Claude Gauthier et Gilles Vigneault, le goût que nous avons tous pour la musique et qui faisait qu'en sortant, des centaines de gens continuaient à chanter, à fredonner même sans musique d'accompagnement... Notre humour, nos chants, et même notre quêtinerie — un groupe de majorités défilant à l'ouverture, initiative locale du comté...

Et puis nos orateurs: lequel est le meilleur, de Lise Payette, de Claude Charron et de Jacques Parizeau (Lévesque était à Sherbrooke)? C'est sujet à débat!

Il n'y avait pas grand chose de neuf dans les discours. On pouvait s'offrir le plaisir de noter, ce qu'on préférerait, ce qui vous touchait... Payette: «Nous sommes des rêveurs et nous ne cesserons pas de rêver.» Parizeau: «Ils nous répètent: «Vous êtes des pas capables, vous êtes des pas bons...». Le plus beau slogan jamais trouvé au Québec c'est celui du RIN en 1966: «On est capable!»

Avant, il y avait eu Charron, le fils chéri des Montréalais de l'est, et qui est aussi devenu, après de premières confrontations orageuses, le fils préféré de René Lévesque. (Au début du parti et jusqu'en 1977, Charron c'était l'enfant terrible, le mouton noir, celui qui avait osé suggérer après la défaite de 1973 que Lévesque avait fait son temps... Tout cela est passé: Lévesque a été conquis par ses extraordinaires talents de parlementaire, et son dernier gros succès ce fut l'organisation du débat parlementaire sur la question, en mars dernier...). Charron, donc, au micro, s'adressant particulièrement aux jeunes: «Pour moi, cette campagne référendaire a marqué la fin de ce qu'était ma jeunesse...» Lui aussi, après tant d'autres, il a usé sa jeunesse sur la question nationale. Combien de temps cela va-t-il durer?

Laberge: 70% des 330,000 membres de la FTQ voteront OUI

■ Dressant un bilan provisoire de la campagne référendaire de la FTQ, le président Louis Laberge et le secrétaire général Fernand Daoust, se basant sur des données réelles mais fragmentaires en leur possession, comme par exemple les votes pris en assemblée générale ou les pétitions en faveur du «oui»,

PIERRE VENNAT

ont prédit que 70 pour cent des quelque 330.000 membres de la centrale voteront «oui» le 20 mai.

Constatant un enthousiasme qu'ils n'ont jamais remarqué lorsque la FTQ appuyait publiquement le NPD, sans grand succès électoral même au temps où Robert Cléche ou Raymond Laliberté présidaient ce parti au Québec, les deux hommes ont dévoilé que:

■ des centaines de regroupements des travailleurs pour le oui ont été créés sur les lieux de travail;

■ des milliers de pétitions en faveur du «oui» ont circulé dans les usines;

■ ces pétitions ont recueilli entre 60 et 85 pour cent d'adhésions dans les usines de pâtes et papier, la métallurgie, les employés municipaux, les mines du Nord-Ouest et de Murdochville, les bureaux et garages d'Hydro-Québec, dans les magasins et entrepôts d'alimentation, les hôpitaux et les centres d'accueil;

■ des centaines de débardeurs, employés de la Voie maritime, fonctionnaires fédéraux, postiers et facteurs, cheminots, téléphonistes et techniciens de Bell Canada qui, eux, sont tous sous la juridiction du code fédéral du travail, et non du code québécois, ont publiquement adhéré au «oui»;

■ dans la plupart des régions du Québec, et notamment en Mauricie, au Saguenay-Lac-St-Jean et sur la Côte Nord, le pourcentage dépasse de beaucoup le 70 pour cent;



photo Jean Goupil, LA PRESSE

Louis Laberge

■ par référendum, les fonctionnaires municipaux de Montréal ont voté à 73,7 pour cent pour le «oui»;

■ les autres résultats dévoilés démontrent l'adhésion au «oui» de 600 des 900 employés de Québec-Téléphone à Rimouski; 72 pour cent des travailleurs de GM à Sainte-Thérèse et plus de 80 pour cent des mineurs de Murdochville.

A noter que personne des syndicats de la FTQ, où l'adhésion à la centrale est «volontaire» (seule l'adhésion au CTC fédéral est obligatoire) ne s'est désaffilié de la centrale sur cette question et que la FTQ estime qu'au moins 100.000 de ses membres sont «non francophones», dont environ 50.000 Néo-Québécois.

Le seul secteur «qui ne marche pas» massivement est celui du vêtement, où la majorité des travailleurs syndiqués sont néo-québécois. Mais, de dire les dirigeants de la FTQ, on est, dans ce secteur là aussi, très «tolérant» envers la campagne de la centrale pour le «oui» et on ne la critique pas.

Le projet d'union monétaire est techniquement réalisable

■ Même si le projet d'union monétaire du Parti québécois consacre d'une certaine façon la situation minoritaire du Québec dans un secteur important, il est techniquement réalisable et il est préférable pour le Québec de se diriger dans cette voie.

Si l'on fait exception de l'explorateur ministre Robert Bourassa qui assure la contrepartie de l'équipe du «non» dans ce dossier,

ROGER LEROUX

sier, la plupart des économistes qui se sont penchés sur la question considèrent logique que le Parti québécois ait finalement opté pour l'union monétaire.

Depuis le début de la campagne, les tenants du «oui» ont non seulement évité d'aborder cet aspect du Livre blanc mais ils se sont montrés réticents à répondre à leur adversaire considérant qu'il s'agit d'une position de négociation.

Moins que le projet lui-même, c'est la démarche suivie par le Parti québécois depuis plusieurs années sur la question monétaire que ses adversaires soulignent. Au début des années 1970, les stratégies du PQ semblaient favoriser l'union monétaire; puis en 1978, le ministre des Finances, Jacques Parizeau, estimait «peu probable que le Canada et un Québec indépendant puissent s'entendre sur l'établissement d'une monnaie commune à cause de la lourdeur que cela impose à la politique monétaire des deux pays. La question d'une monnaie commune devrait être discutée mais il est probable que cela sera abandonné parce que les partenaires n'accepteraient pas les contraintes que cela implique.»

Par la suite, le PQ devait finalement opter pour l'union monétaire et proposer certaines modifications du système actuel dont les plus importantes sont la création d'un Conseil communautaire où le Québec aurait une représentation paritaire avec le reste du Canada et une autorité

monétaire où il serait représenté à 25 pour cent.

Au cours des dernières années, plusieurs spécialistes ont étudié le problème de la monnaie pour en conclure que les avantages pour le Québec d'avoir sa propre monnaie seraient négligeables par rapport aux problèmes que sa création entraînerait.

Le fait pour le Québec, dont l'économie est relativement petite, peu diversifiée et très ouverte sur l'extérieur, d'avoir sa propre monnaie aurait fort peu d'avantages à court terme, estime Bernard Fortin, auteur d'une étude sur la question. «Dans le cas de l'adoption par un pays donné d'une nouvelle monnaie, les avantages de ce choix politique ne peuvent exister qu'à long terme et non à court terme alors que le problème de confiance envers la nouvelle monnaie n'est pas résolu.»

En mars dernier, la Banque du Canada a dû investir \$1 milliard pour soutenir le dollar canadien alors qu'aucun événement particulier n'est venu remettre en cause la confiance de la commu-

nauté financière internationale face à la devise canadienne. Un exemple qui illustre le problème que pourrait rencontrer le Québec à se doter de sa monnaie.

La devise québécoise subirait pendant un certain temps des pressions à la baisse. Avant qu'elle ne se situe à un niveau correspondant à la force véritable de son économie et que les milieux financiers lui accordent la même confiance qu'au dollar canadien, il pourrait s'écouler des mois, sinon des années. Le gouvernement du Québec se retrouverait dans le dilemme suivant: laisser dévaluer sa monnaie ou encore la soutenir pour qu'elle conserve la parité avec le dollar canadien. En ce faisant, il perdrait les avantages qu'il recherchait en se donnant sa monnaie propre et une politique monétaire indépendante.

Selon Henri-Paul Rousseau, un spécialiste des questions monétaires de Laval, la politique monétaire comme instrument de stabilisation de l'économie n'est pas très efficace et elle revêt de moins en moins d'importance

plus l'économie est petite et intégrée aux économies environnantes.

Le Québec ne participe déjà pas présentement à l'élaboration de la politique monétaire canadienne, font valoir les tenants du «oui»; la proposition du Livre blanc n'enlève donc rien au Québec. Selon le ministre Parizeau, «on n'est déjà pas consulté, cela ne peut être pire. Nous serions au moins associés aux décisions.»

Même si le Québec n'avait que trois représentants au sein de l'autorité monétaire, les économistes s'entendent pour reconnaître que l'information à laquelle le Québec aurait accès ne serait pas négligeable et pourrait accroître l'influence du Québec dans les prises de décisions.

Pour accentuer le caractère irréalisable du projet du Parti québécois, les partisans du «non» soulèvent le spectre d'une incapacité de l'autorité monétaire d'agir rapidement en période de crise financière si un différend survient entre les représentants du Québec et ceux du reste du Canada.

Relativement vague, la proposition du Livre blanc est que pour les questions fondamentales, c'est le Conseil communautaire qui trancherait alors que l'autorité monétaire s'occuperait des problèmes courants. D'où la question maintes fois répétée de M. Bourassa sur les responsabilités inhérentes à chacun des deux organismes, notamment en ce qui a trait aux taux de change. Si un problème nécessitant une intervention rapide était référé au conseil communautaire, un veto québécois pourrait créer l'impasse, fait-il valoir. Jusqu'à présent, aucun des leaders du PQ n'a voulu apporter des précisions.

Le Livre blanc reste silencieux là-dessus, admet M. Rousseau — mais on peut comprendre qu'en cas de crise financière, c'est l'autorité monétaire qui aurait le mandat de solutionner le problème.

Bourassa: pas d'union monétaire sans union politique

■ A la proposition du Livre blanc, l'ex-premier ministre Bourassa oppose sa théorie du «triangle» qui repose essentiellement sur le postulat que la politique monétaire est indissociable de la politique fiscale. Comme le pouvoir de lever des impôts ne peut relever que d'élus du peuple, M. Bourassa en arrive à la conclusion qu'on ne peut en arriver à une véritable union monétaire sans union politique.

«Si la politique monétaire est nécessairement liée à la politique fiscale et si cette dernière exige un Parlement élu, la communauté économique canadienne

ne proposée par le Livre blanc ne peut avoir de monnaie canadienne sans Parlement élu, c'est-à-dire, sans députés québécois à Ottawa.»

Cette analyse est fortement contestée par les tenants du «oui», notamment par H.-P. Rousseau qui défie M. Bourassa de prouver le bien-fondé de sa théorie «qui n'existe nulle part».

M. Rousseau reconnaît qu'une union monétaire requiert une certaine harmonisation des politiques fiscales. «Mais harmonisation et indissociabilité sont deux choses et la première n'exige pas de lien politique.»

Le Parti écossais invite les Écossais du Québec à voter OUI

■ EDINBOURG — Le Parti national écossais a fait parvenir un télégramme d'appui au premier ministre Lévesque, dans lequel il encourage tous les Écossais résidant au Québec à voter «oui» au référendum.

Le secrétaire du parti, Iain Murray, a expliqué que cette formation politique appuyait tous les mouvements politiques non violents dont les ambitions ne sont pas celles d'une grande puissance.

M. Murray a précisé que les agissements des grandes puissances mènent au nationalisme et au chauvinisme qui caractérisent le gouvernement de Mme Thatcher. Selon lui, le premier ministre britannique se vante de l'image que projette la Grande-Bretagne à l'étranger, tandis

que la population du pays reste pauvre.

Voici le texte intégral du télégramme du Parti national écossais:

Le Parti national écossais vous souhaite bonne chance pour le référendum du 20 mai. Toutes nos pensées seront avec vous ce jour-là. Nous encourageons tous les écossais résidant au Québec à faire confiance à leur patrie d'adoption en votant «oui» à la souveraineté-association. Nous espérons vraiment que le gouvernement d'Ottawa ne s'adonnera pas à des pratiques antidémocratiques quand le résultat sera connu, tout comme l'a fait ici le gouvernement britannique après que la majorité des Écossais aient voté en faveur d'une assemblée écossaise. Bonne chance et allez les québécois.

si on dit

NON
mercion n'aura
RIEN
merci

Autorisé par Jean-Pierre Treppe, agent officiel du Regroupement national pour le Q.U.I. 1430 rue St-Denis, Montréal

ILS DIRONT NON AU RÉFÉRENDUM QUÉBÉCOIS

OUI massif des Inuit
à leur référendum

■ C'est par une très forte majorité (94,4 p. cent) que les Inuit du Nord québécois ont voté «oui» lors de leur propre référendum hier, confirmant ainsi le mandat donné à la Société Makivik pour les représenter dans toutes les négociations constitutionnelles avec les gouvernements du Canada et du Québec.

MADELEINE BERTHAULT

Par ailleurs, après plusieurs discussions, les Inuit ont décidé de revenir sur leur intention de s'abstenir au référendum québécois qui aura lieu le 20 mai, et de voter «non» massivement. Le président de Makivik, M. Charlie Watt expliquait hier soir depuis Kuujuaq (Fort Chimo) qu'en dépit des disparités régionales à travers le Canada, «des réformes constitutionnelles adéquates ont plus de chances d'être menées à bien à l'intérieur d'un Canada uni».

La Société Makivik est une association inuit qui représente la majorité des 5.500 Inuit du Nord québécois. Sur les quelque 3.000 Inuit habilités à voter, 62,7 p. cent ont participé au référendum inuit. M. Charlie Watt s'est dit très satisfait du résultat. Il a cependant ajouté que la participation aurait été beaucoup plus forte si le référendum n'avait coïncidé avec la chasse aux oies du printemps alors que de nombreux Inuit sont loin de leurs communautés.

En plus de réaffirmer le mandat de Makivik de représenter les Inuit lors de négociations d'ordre constitutionnel avec les gouvernements du Canada et du Québec, le but du référendum était aussi de démontrer la solidarité des Inuit du Nord québécois. Quant à la Société Makivik qui demandait un mandat clair à la population, elle a pour fonction et

responsabilité de protéger et de promouvoir les droits et les intérêts des Inuit.

La question posée au référendum inuit, qui a fait l'objet de nombreuses discussions et qui avait clairement été expliquée en relation avec la question du référendum québécois, était la suivante:

«Le gouvernement du Québec demande à la population du Québec de lui donner le mandat de négocier la souveraineté-association, ce qui modifierait fondamentalement, sans le consentement des Inuit, le statut et les relations que les Inuit du Nord québécois entretiennent avec les gouvernements du Canada et du Québec.

«Donnez-vous à la Société Makivik le mandat de négocier des ententes constitutionnelles avec le Canada et avec le Québec, en respectant le statut, les institutions, les droits et les intérêts des Inuit du Nord québécois? Tout nouvel accord ne serait valide que s'il est entériné par les Inuit du Nord québécois.»

Cette ratification se ferait vraisemblablement au cours d'un second référendum chez les Inuit.

M. Watt déclarait hier soir que le mandat que Makivik a obtenu des Inuit n'est pas orienté, à court ou à long terme, vers une forme quelconque d'indépendance des Inuit du Canada. Cependant, c'est un principe fondamental pour les Inuit que de participer directement à toute négociation constitutionnelle et de s'assurer que leurs intérêts sont représentés.

Et le président de Makivik d'ajouter: «Les Inuit ont le droit de connaître ce qu'il adviendra de leur statut, leurs droits, leurs institutions et leurs intérêts dans chaque option constitutionnelle possible qui sera discutée par les gouvernements.»

La peinture au latex
EXTRA DURABLE...

À PRIX SPÉCIAL DU 12 MAI AU 24 MAI



Satisfaction garantie ou le prix d'achat sera remboursé.
La boîte peut contenir un peu moins pour permettre d'ajouter le produit colorant. Voir le contenu net sur l'étiquette.
LES FINIS AU LATEX LUSTRE UNE COUCHE KEM A PRIX LÉGÈREMENT PLUS ÉLEVÉ.

FINI MAT OU LUSTRE EXTRÊMEMENT DURABLE
APPLICATION FACILE SUR LE BOIS, MÉTAL, STUC ET BÉTON
RÉSISTE AUX ÉCARTS DE TEMPÉRATURE
RÉSISTE AU CRAQUELAGE, DÉCOLORATION ET FARINAGE
SÈCHE EN UNE HEURE EN UN FINI DURABLE ET RÉSISTANT
LES OUTILS SE NETTOIENT À L'EAU ET AU SAVON
GARDE SON ASPECT DE NEUF PENDANT DES ANNÉES

C'est ici que ça se trouve!

SHERWIN
Williams

Pour faire les choses en beauté

Certains des détaillants mentionnés peuvent ne pas participer à cette offre.

MONTREAL

- Ary Paint & Wallpaper
5778 Decelles
- La Boutique de
Décoration
337 ouest, Henri-
Bourassa
- Centre de Décoration
Everett
2733 Everett
- Contre-Plaque & Bois
Normand Inc.
1631 Ave de l'Eglise
- Décoration 8056
8056 St-Hubert
- Chazel Inc.
2445 de Salaberry
- Ferr. P. Rivet
5771 Marseilles
- Ferr. Groleau
01270 Charlevoix
- Gilles Fontaine et Fils
Enr.
2216 est. Beaubien
- Lamarche & Frère
2273 des Ormeaux
- Pigeon & Drapeau
4828 est. boul. Gouin
- Quinc. Azores
4299 boul. St-Laurent
- Quinc. Delormier
2129 est. Mont-Royal
- Quinc. Gerdal & Frères
5985 St-Hubert
- Quinc. Guizot
8300 rue Berri
- Montreal West Hardware
33 nord, Westminster
- Quinc. Notre-Dame
2371 ouest, Notre-Dame
- Quinc. Prevost
1500 est. Fleury
- Quinc. & App. Électrique
Uni
5558 Monkland
- Romuald Robert
933 est. St-Zotique
- St-Roch Hardware
690 St-Roch
- Sherwin-Williams
4325 Papineau
- Sherwin-Williams
6080 ouest, Sherbrooke
- CARRIERVILLE
• Décor Cartierville Enr.
12271 boul. Laurentien
- CHATEAUGUAY
• Quinc. Roger Garand Inc.
167 Centre d'Achats
Maple
- HEMMINGFORD
• W. B. Smith
504 rue Champlain
- MONTREAL-NORD
• Ferr. Poirier
240 est. Jarry
- Quinc. Lefebvre & Fils
Enr.
5100 Charlevoix

Zeller's

- 11211 Lacordaire
- LAVAL
- La Boutique—Atelier
Jagra Inc.
429 boul. St-Martin
- K-Mart
1980 de la Concorde
(Duvernay)
- Quinc. Laval Ltée
1268 Bord de l'Eau
(Ste-Dorothée)
- Zeller's
303 LaBelle
- LASALLE
- K-Mart
2199 Lapierre
- Quinc. LaSalle Francesco
1658 Thierry
- Zeller's
Newman Plaza
421 Dollard
- POINTE-AUX-
TREMBLES
- Zeller's
12655 est. Sherbrooke
- ST-LAURENT
- K-Mart
Place Vertu
- Sherwin-Williams
877 Décarie
- Zeller's
Les Galeries St-Laurent
1999 boul. Laurentien
- ST-LÉONARD
- Centre de Décor
Salvi Inc.
5187 est. Jean Talon
- Colonial Italian Paint
4755 boul. Robert
- A. Gorak Limitée
4528 est. Jean Talon
- K-Mart
5850 des Grandes
Prairies
- VERDUN
- Church Hardware
757 Ave de l'Eglise
- Les Produits de
Carrosseries de Verdun
359-1ère avenue
- Quinc. E. Chartrand
3660 Verdun
- Sherwin-Williams
4232 Wellington
- VILLE D'ANJOU
- Centre du Décor
Sherwin-Williams
- Galeries du Décor
- WESTMOUNT
- Avenue Hardware
1379 Greene
- Sherwin-Williams
4883 ouest, Sherbrooke
- WEST ISLAND
BEACONSFIELD
- Mel Carter Inc.
453 Beaconsfield

DOLLARD DES
ORMEAUX

- Fred Hill Inc.
4862 boul. des Sources
- Sherwin-Williams
3627 boul. des Sources
- DORION
- Loyola Schmidt, Limitée
243 Hardwood
- DORVAL
- Sherwin-Williams
Centre d'Achat Dorval
- HUDSON
- Mel Carter Hudson Ltée
438 rue Main
- LACHINE
- Quinc. Dixie
75-45ième avenue
- POINTE-CLAIRE
- K-Mart
195 Hymus
- Sherwin-Williams
Centre d'Achat Fairview
- STE-ANNE-DE-
BELLEVUE
- G. Daoust & Cie
73 Ste-Anne
- STE-GENEVIÈVE
- J. R. Lévesque
15780 ouest, Gouin
- RIVE SUD
- BELOEIL
- Zeller's
Centre d'Achat
Montenach
600 Sir Wilfred Laurier
- BOUCHERVILLE
- Bois Chomedey Inc.
691 Ateliers
- BROSSARD
- Centre du Décor
Sherwin-Williams
1680A Provencher
- CARIGNAN
- Pointe Lumber
1458 Chambly
- LA PRAIRIE
- Marcel Oigny Inc.
100 Ste-Marie
- LONGUEUIL
- Paul Bertrand
1155 Joliette
- K-Mart
2665 Chambly
- S. P. Robitaille
1305 Curé Poirier
- Sherwin-Williams
157 ouest, St-Charles
- Zeller's
Place des Ormeaux
2877 Chambly
- ST-LAMBERT
- Sherwin-Williams
428 Victoria
- ST-MICHEL-DE-
NAPIERVILLE
- Clément & St-Louis

UN SEUL COMPTE,
PLUSIEURS AVANTAGES!

Intérêt quotidien

Ce tout nouveau compte vous rapporte de l'intérêt quotidien. Votre intérêt est calculé chaque jour sur chaque dollar en banque. Ainsi vous tirez profit au maximum de l'argent, pendant la ou les journées qu'il est dans votre compte.

Chèques sans frais

De plus, en maintenant un minimum de \$200 durant le mois, vous pouvez faire autant de chèques que vous le voulez, sans avoir à payer chaque fois.

Intérêt payé chaque mois

Ce nouveau compte vous paie votre intérêt à la fin de chaque mois. Vous avez votre argent plus vite, et il peut accumuler plus d'intérêt pour vous.

Relevé mensuel détaillé

Chaque mois, vous recevez un relevé facilitant considérablement votre comptabilité personnelle. Il indique vos dépôts, vos chèques, vos virements et toute transaction faite à votre compte. Et si vous désirez encore plus de facilité, vous pouvez obtenir, à frais modiques, des chèques-paysages personnalisés numérotés consécutivement. Ces chèques portent également votre nom, votre adresse et, si vous le voulez, votre numéro de téléphone. Lorsque l'un de vos chèques-paysages sera payé, son numéro figurera sur votre relevé mensuel détaillé, ce qui facilitera grandement la tenue de vos dossiers. Qui dit mieux?

Total mensuel des épargnes accumulées

Votre relevé mensuel vous donne un autre avantage. Si vous avez d'autres comptes chez nous, vous pouvez faire inscrire, sur demande, le solde total de tous vos comptes personnels dans une même ville.

Accès à l'Inter-Service^{m.d.}

L'Inter-Service vous donne accès, sans frais supplémentaires, à tous vos comptes personnels, dont notre nouveau compte d'épargne à intérêt quotidien avec chèques, dans toutes les succursales de la Banque de Montréal reliées par ordinateur. Votre compte est bon dans plus de 1 000 succursales!

Comme vous le voyez, un seul compte vous donne plein d'avantages. Alors, pour faire des chèques sans frais et profiter de l'intérêt calculé chaque jour, venez vous renseigner et ouvrir un compte d'épargne à intérêt quotidien avec chèques à la Banque de Montréal.

UNE INITIATIVE
EFFICACE
DE LA BANQUE DE MONTRÉAL

m.d. marque déposée de la Banque de Montréal

NOUVEAU
À LA
BANQUE DE MONTRÉALINTÉRÊT
QUOTIDIENCHÈQUES
SANS FRAISLE COMPTE
D'ÉPARGNE À
INTÉRÊT
QUOTIDIEN
AVEC
CHÈQUES



Fonctionnaires guenilleux

(Photo Réal St-Jean, LA PRESSE)

Fonctionnaires guenilleux! Et il ne s'agit pas là d'une invective lancée vers un manifestant dépenaillé, mais bien du qualificatif dont des centaines de fonctionnaires fédéraux se sont eux-mêmes affublés, hier. Affublé est le mot car à Montréal comme à Québec, ils se sont présentés au travail vêtus de guenilles (du moins tels étaient le mot d'ordre et l'effet recherché), afin de montrer leur désaccord avec la maigre hausse de traitement de 5 p. cent qui vient de leur être accordée.

Regardez autour de vous...

l'auto consomme de l'énergie et des matières premières



L'environnement, c'est vous. Bien sûr, c'est aussi l'eau, la terre, l'air. Mais c'est avant tout ce que vous en faites autour de vous. Par exemple, avez-vous pensé que l'automobile consomme une quantité importante d'énergie et de matières premières et hypothèque ainsi l'environnement.

- 12% de la production mondiale de pétrole est utilisée pour les voitures et d'ici 1985, ce pourcentage pourrait doubler.
- le transport par rail consomme 7 fois moins d'énergie que le transport par route.

On ne peut nier l'utilité de l'automobile. Elle est et restera longtemps un mode de transport attrayant qui offre liberté, intimité, confort et rapidité. Toutefois, vous pouvez limiter la consommation d'énergie et de matières premières par l'automobile en utilisant davantage le transport en commun, en voyageant avec des voisins pour vous rendre au travail, en choisissant un équipement standard plutôt qu'un modèle « tout équipé ».

L'environnement dépend de vous.



c'est le mois de l'Environnement

Mappins bijoux de succession



Nous avons le plaisir de vous présenter cette collection exceptionnellé de bijoux provenant de successions, à des prix intéressants. Nous sommes donc dans l'obligation d'appliquer le principe «Les premiers arrivés seront les premiers servis».

- | | |
|--|---------|
| 1. Bague pour dame sertie d'un diamant poids approximatif .28 ct, et de 8 diamants poids total approximatif .20ct. Sur monture or blanc 14 KT. | \$1,315 |
| 2. Montre de poche, plaquée or. Mouvement Américain Walham. | 320 |
| 3. Torsade en or 20KT. Longueur 20.5p. | 915 |
| 4. Boucles d'oreilles en or blanc 14KT serties de 2 rubis poids total approximatif .75ct. | 4,800 |
| 5. Bague pour dame sertie d'un rubis, poids approximatif .85ct, 5 autres rubis poids total approximatif .55ct et 26 diamants poids total approximatif 1.15ct. Sur monture or blanc 18KT. | 3,650 |
| 6. Bracelet en or jaune 10KT serti de 8 jades ovales. | 919 |
| 7. Bague pour dame sertie d'un diamant poids approximatif .04ct et de 6 diamants poids total approximatif .14ct. Sur monture or blanc 14KT. | 495 |
| 8. Bague pour homme sertie de 7 diamants poids total approximatif .65ct. Sur monture or jaune 10-14KT. | 1,315 |
| 9. Bague pour homme sertie d'une Améthyste mesurant 11 x 10mm. Sur monture or jaune 10KT. | 152 |
| 10. Broche sertie d'un corail rouge et de 5 diamants poids total approximatif .12ct. | 475 |
| 11. Jonc Éternité en or jaune 14KT serti de 25 émeraudes, poids total approximatif 1.10ct. | 925 |
| 12. Bague de fiançailles pour dame sertie d'un diamant, poids approximatif .34ct, et de 2 diamants marquises poids total approximatif .12ct. Sur monture or blanc 18KT. | 1,800 |

JOAILLIERS
Mappins
Le magasin du bon goût.

1000 ouest, Ste-Catherine 866-7431

DÉCOUVREZ LA BEAUTÉ DE LA COULEUR INSTANTANÉE KODAK

Avec les appareils instantanés Kodak Colorburst, vous obtenez, en quelques instants, de superbes photos claires et nettes avec toute la beauté de la couleur Kodak. Et c'est si simple! Il suffit de viser et de déclencher; l'éjection de la photo est automatique. Certains modèles sont même dotés d'un flash électronique.

Procurez-vous un appareil Kodak Colorburst et découvrez le plaisir de la photo instantanée, à un prix qui vous plaira instantanément.

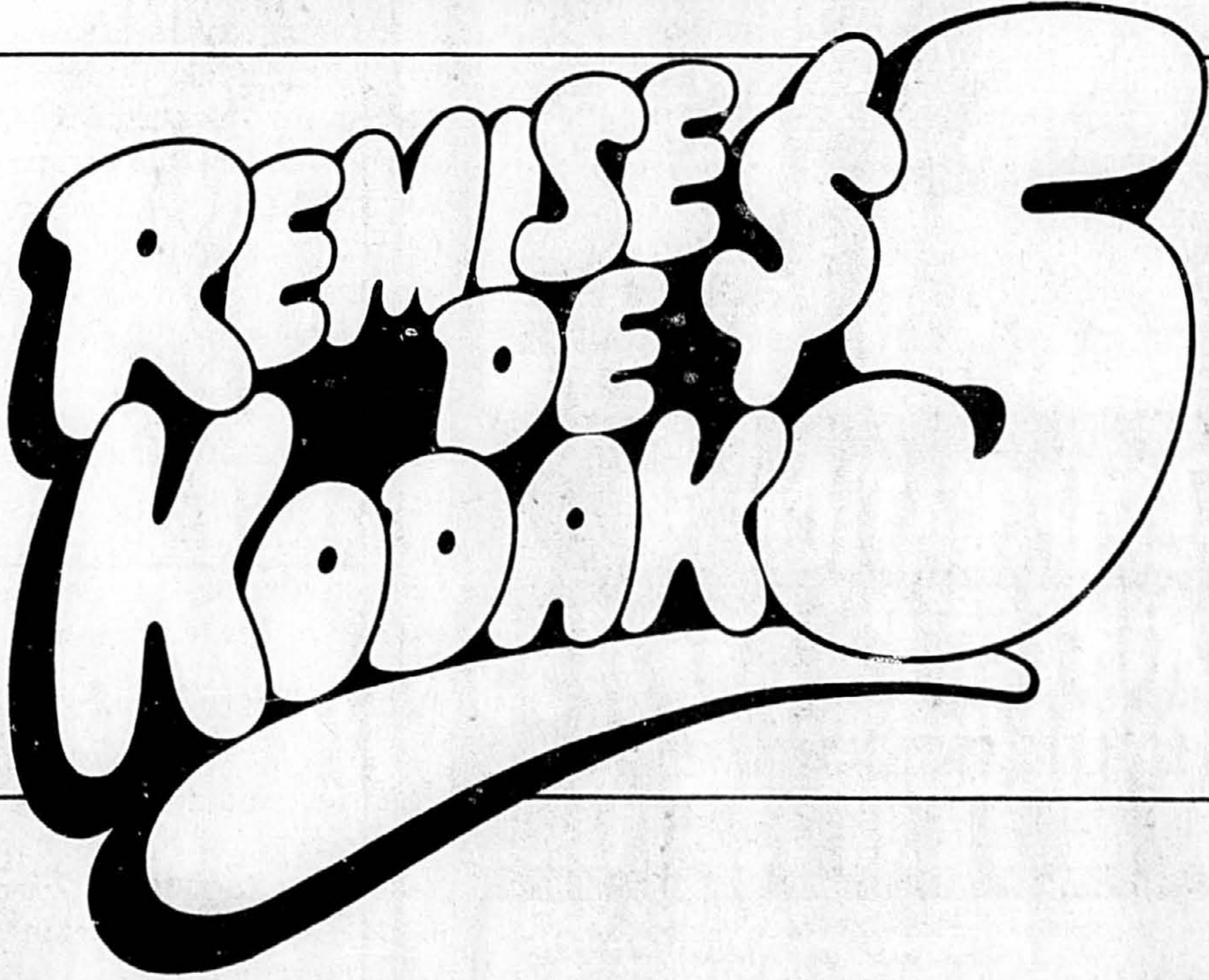


POUR UNE PÉRIODE DE TEMPS LIMITÉE, Kodak vous offre une remise de \$5, à l'achat d'un appareil instantané Kodak Colorburst. Vous trouverez tous les détails sur le coupon ci-dessous.

Passez chez un marchand photo dès aujourd'hui et voyez toute la gamme des superbes appareils instantanés Kodak Colorburst.

Cette offre est en vigueur du 1er mai au 15 juillet 1980.

ET PROFITEZ D'UNE



Pour recevoir votre remise de \$5 de Kodak suite à l'achat d'un appareil instantané KODAK COLORBURST, vous devez:

- 1 Remplir ce coupon.
- 2 Remplir la carte de propriétaire emballée avec chaque appareil COLORBURST.
- 3 Inclure la preuve d'achat-reçu de vente portant la date d'achat.
- 4 Poster le tout à: KODAK CANADA INC. 3500, avenue Eglinton ouest Toronto, Ontario M6M 1V3 À l'attention de: Section #501

Pour être admissible à ce rabais, vous devez faire l'acquisition d'un appareil instantané KODAK COLORBURST entre le 1er mai et le 15 juillet 1980.



(En majuscules, s.v.p.)

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ PROV. _____ CODE POSTAL _____ N° DU MODÈLE DE L'APPAREIL _____

NOM DU MARCHAND _____

ADRESSE DU MARCHAND _____

VILLE _____ PROV. _____ CODE POSTAL _____

(VEUILLEZ ALLIQUER DE 4 À 6 SEMAINES POUR LA RÉCEPTION DE VOTRE ARGENT)

LA CEQ S'EN PREND AU CONTRÔLE DES COÛTS

2,830 professeurs dans l'insécurité d'emploi

■ QUÉBEC (PC) — Les mesures prises par le gouvernement pour contrôler davantage les budgets des commissions scolaires font des ravages dans les rangs des enseignants et compromettent la qualité de l'enseignement.

C'est du moins ce que soutient la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) qui croit être en

train de faire les frais du resserrement budgétaire.

Au cours d'une conférence de presse, le président de la CEQ, M. Robert Gaulin, a affirmé que, sous le couvert du contrôle des coûts, le gouvernement restreint les crédits alloués à l'éducation. Dans son dernier budget, le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, avait révélé l'existen-

ce d'un «trou» de \$500 millions dans le secteur de l'éducation.

Un rapport du vérificateur général devait révéler qu'il y avait 1,600 postes d'enseignants de trop, que 10,000 élèves avaient été dénombrés deux fois, que, dans certaines commissions scolaires, le nombre d'enfants inadaptés est fort élevé (jusqu'à 28 pour cent)...

Pour corriger cette situation, de dire M. Gaulin, le gouvernement finance les commissions scolaires à l'aide de trois enveloppes budgétaires qui sont transférables. Ceci donne, selon lui, qu'une commission scolaire peut épargner dans une enveloppe pour augmenter sa part de l'autre, engager moins d'enseignants pour augmenter le per-

sonnel de direction, remplacer des employés de soutien par un cadre ou «troquer un professionnel pour des rideaux».

Conséquence pratique, il y a actuellement 2,831 enseignants qui sont dans l'insécurité d'emploi, comparativement à 1,241 l'an dernier, même s'il n'y a pas eu de baisse de la clientèle scolaire.

M. Gaulin affirme que ces règles budgétaires constituent pour les commissions scolaires une invitation et une incitation à violer les conventions collectives qui viennent d'être signées et qui prévoient des ratios maîtres-élèves. Ces dernières feraient des économies en engageant moins de professeurs.

Le président de la CEQ affirme que sa centrale est d'accord pour qu'un plus grand contrôle s'exerce sur les budgets des commissions scolaires mais que celles-ci doivent respecter les ententes signées.



Mon fils est en train de perdre la vue. Je lui donnerais bien mes propres yeux, si ça servait à quelque chose.

Mais ça ne servirait à rien. En effet, Jean est victime de rétinopathie. Il s'agit d'une maladie héréditaire de l'œil qui, souvent, mène lentement et inéluctablement à la cécité.

Pour le moment, la rétinopathie est incurable. La science ne connaît aucun moyen d'enrayer la dégénérescence de la rétine, qui commence à se manifester par un rétrécissement de la vue et qui peut aboutir à la cécité totale.

Jean n'est pas seul dans son cas. Chaque jour, des centaines d'enfants canadiens comme lui voient peut-être les contours des choses un peu plus flous, un peu moins clairement que la veille. Bon nombre d'entre eux sont totalement aveugles à l'âge de 25 ans. La clinique de génétique oculaire de l'hôpital des Enfants malades à Toronto a découvert que la rétinopathie est la maladie d'origine la plus courante de l'œil.

La Fondation canadienne de la rétinopathie a mis sur pied un programme d'information à l'échelle nationale dans notre pays pour s'attaquer à ce problème au moyen de la recherche. Sous la direction du Dr. Clement McCulloch, chef du département d'ophtalmologie de l'Université de Toronto,

des chercheurs canadiens s'adonnent à des programmes de recherches dans des universités et des hôpitaux de tout le pays — Vancouver, Calgary, Montréal et Toronto.

Mais les recherches coûtent cher. La Fondation canadienne de la rétinopathie a besoin de votre aide pour gagner la bataille. Afin de donner de l'espoir aux enfants qui en sont atteints, envoyez vos dons, déductibles d'impôt, dès aujourd'hui.

La Fondation canadienne de la rétinopathie
c.p. 388, Côte St-Luc, Québec
TEL. (514) 933-4396

NOM

ADRESSE

VILLE

PROV.

CODE POSTAL

Modèle Suprême

LAWN-BOY

capable de faire jusqu'à 5 tâches.

Une seule Lawn-Boy Suprême, dotée du moteur à 2-temps remarquable de la Nouvelle génération, peut être transformée en cinq tondeuses*... sans effort.



1 Tondeuse à évacuation latérale grâce au couloir d'évacuation latérale incorporé



2 Tondeuse à sac latéral* grâce aux accessoires en option



3 Tondeuse à sac arrière* grâce aux accessoires en option



4 Broyeuse de feuilles* grâce aux accessoires en option



5 Hacheuse d'herbe* grâce à l'accessoire en option

Venez voir tous les avantages des tondeuses Lawn-Boy, durables, à usages multiples

LAWN-BOY POUR TONDER EN BEAUTÉ.

VÉRIFICATION DU PRINTEMPS \$24⁹⁵
SUR **TONDEUSES**

Cueillette et livraison sans frais Montréal et banlieues



- Nettoyons le moteur, le carter, le silencieux, le réservoir à essence, les orifices d'échappement et le filtre à air
- Nettoyons et réglons les bougies
- Vérifions le fonctionnement du carburateur
- Examinons l'allumage et l'interrupteur
- Aiguisons et équilibrons la lame
- Vérifions le taux de compression et resserons vis et boulons
- Faisons l'essai du moteur en fonctionnement

VEZ DÈS AUJOURD'HUI



Le plus grand centre de jardinage au Québec

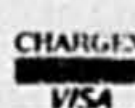
w.h.perron

515, boul. Labelle, Chomedey, Laval
(1/2 mille au nord du pont de Cartierville, 2e intersection à gauche)

332-3610

Ouvert: jeudi et vendredi jusqu'à 9h. p.m.

Le sam. jusqu'à 5h p.m.



Vivez à l'aise!

Confortables robes et sandales pour l'été

Exclusivité Simpsons!
Jolies robes d'été sans souci

Fraîcheur et confort à bas prix abordable! Seyantes robes d'été confectionnées soigneusement dans un beau tissu 65% polyester/35% coton, laver/sécher à la machine... très pratique! De plus, de ravissantes touches-modes, de gais imprimés et coloris unis pour une apparence «ensoleillée»! TP (8), P (10-12), M (14-16), G (18). Veuillez indiquer second choix de coloris.

Prix simpsons

16⁹⁹

ch.

A. Robe d'été avec imprimé à l'ourlet. Corsage ajusté, glissière 1/4 devant. Bleu ou jaune.

B. Robe d'été à imprimé pois. Corsage froncé, taille élastique. Ceinture à nouer contrastante. Marine/blanc ou rouge/blanc.

C. Robe d'été à fines rayures. Devant boutonné, garniture d'appliqué sur poche. Rouge ou marine.

D. Robe d'été à imprimé floral. Glissière 1/4 devant, poches plaquées, garniture contrastante. Bleu ou jaune.

E. Robe d'été ton uni. Glissière au dos, bretelles avec boucles. Poches plaquées avec garniture d'appliqué. Bleu, rouge ou marine.

Rayon 326, au quatrième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit.

«Tender Tootsies»... confort aux pieds durant tout l'été!

Mesdames, optez pour «Tender Tootsies», réputé à juste titre pour la beauté de ses modèles et confort sans pareil! Jetez un coup d'œil sur ces trois modèles sport. Vous pourrez les agencer selon votre bon plaisir avec une jupe ou un pantalon... de plus les coloris sont des plus attrayants. Choix d'empeignes en toile ou similicuir. Pointures (avec 1/2): 6 à 9.

F. «Sun Stripper»... sandale à talon compensé, empeigne de courroies tissées en toile; courroie à la cheville. Beige, tan, melon, marine. No 9996.

G. L'espadrille classique avec empeigne en toile, talon recouvert corde. Naturel, rouge. No 907.

H. «Flirtin»... sandale similicuir à talon bas, empeigne croisée tissée, courroie à la cheville. Brun ou blanc. No 9911.

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit.

Postiers: rapport de conciliation demain

■ OTTAWA (UPC) — Le rapport de conciliation portant sur le conflit des postiers sera déposé demain, ce qui signifie que le syndicat pourra légalement déclencher une grève une semaine plus tard.

Le Syndicat des postiers avait critiqué la commission, l'accusant de retarder la publication de son rapport. Mardi, Jean-Claude Parrot, le président du syndicat, a déclaré que le retard était causé par les représentants pa-

tronaux. Des porte-parole fédéraux ont confirmé que le représentant du Conseil du trésor n'avait pas terminé la tâche qui lui avait été assignée. «Nous avons l'impression qu'on se sert de nous encore une fois pour faire de la

politique», a déclaré M. Parrot. Le référendum québécois a lieu trois jours avant le début possible d'une grève des postiers. Le syndicat demande une augmentation de salaire de 13 p. cent, ainsi qu'une

compensation pour la hausse du coût de la vie. Le gouvernement offre, de son côté, six pour cent de même que la compensation réclamée, dans un contrat d'un an. Les facteurs ont accepté de telles clauses.

Les grutiers débraient de nouveau

■ Une cinquantaine de grutiers à l'emploi de trois compagnies spécialisées dans le louage de

PIERRE VENNAT

grues géantes sur les chantiers de construction, Armand Guay Inc., Québec Grue, et Montréal Grue, ont

recommencé hier le mouvement de débrayage dans la construction, alors que tout semblait pourtant fini depuis quelques jours dans les longues négociations de cette industrie qui ont duré environ quinze mois.

Les grutiers, membres de l'Union des

opérateurs de machinerie lourde, un des syndicats fidèles à la FTQ et au nouveau Conseil du Québec des métiers de la construction, sont mécontents de certaines clauses les concernant dans le rapport des conciliateurs gouvernementaux nommés dans le dossier de la construction et ayant servi à la

conclusion d'une entente de principe entre l'Association des entrepreneurs en construction du Québec et les divers syndicats de métiers de cette industrie. Il est encore trop tôt pour évaluer l'impact du mouvement de débrayage mais bien souvent, lorsque ces grues sont immobilisées, les entrepre-

neurs doivent à plus ou moins courtes échéances fermer leurs chantiers puisqu'elles sont nécessaires à la bonne marche des travaux. Ce débrayage survient après le sabotage de \$875,000 d'équipement, en fin de semaine dernière, sur l'île Patton, au large de Montréal dans la Rivière-des-Prairies.

Économisez \$9

Montréal/
Québec*
\$17 aller-retour

Profitez de ce tarif aller-retour 1-3 jours de VIA. L'aller peut s'effectuer tous les jours, sauf le vendredi. Pour tous détails, communiquez avec un agent de voyages ou VIA.

*Sainte-Foy

Traitez-vous bien, prenez le train.



JEWISH PUBLIC LIBRARY
LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE JUIVE

L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE JUIVE

aura lieu le
DIMANCHE 15 JUIN 1980, à 20 heures
dans l'auditorium de la bibliothèque
5151, ch. de la Côte-St-Catherine

Orateur invité: Leonard Gold, Chef de la section Juive de la Bibliothèque Publique de New York.

Rapports — Elections Tous sont invités

Simpsons

ERRATA

Veillez prendre note des corrections suivantes dans le cahier «Domaine de la beauté» de Simpsons, encarté dans La Presse du samedi 3 mai, 1980.

Page 12, article G. Parfum classique. Le prix de vente devrait se lire: 54.00.

Page 12, article H. Eau de Toilette. Le prix de vente devrait se lire: 28.50.

Page 12, article J. Eau de Toilette. Le prix de vente devrait se lire: 19.00.

Simpsons

ERRATUM

Veillez prendre note de la correction suivante dans le cahier «Vivre l'été» de Simpsons, encarté dans La Presse du samedi 10 mai, 1980.

Page 23, article 2. Berceuse coulissante non tel qu'illustré, disponible en écossais rouille.

Le tricot de coton... le tissu fantastique de 1980

Un tissu merveilleux, le tricot 100% coton; juste ce qu'il faut pour répondre à tous vos besoins. Ce tricot est synonyme de liberté; portez-le souvent, portez-le partout, il est si facile d'entretien que vous ne voudrez plus vous en séparer! Ces coordonnés confectionnés par «Sphinx» vous promettent des moments envoûtants et captivants...

COLTON ET ASSOCIÉS

EXPRESSION

A. Robe-soleil boutonnée au dos. Taille élastique et poches latérales. Rouge avec rayures club or ou noir avec rayures club rouges. Tailles 6 à 14. Prix Simpsons \$40

B. Corsage bain de soleil. Ton uni de rouge ou bleu. TP, P, M. Prix Simpsons \$21

B1. Jupe fourreau assortie. Taille élastique et poches latérales. Rayures bleu/rouge/or ou rouge/noir/or. TP, P, M. Prix Simpsons \$25

C. Débardeur. Rouge avec rayures club or ou noir avec rayures club rouges. TP, P, M. Prix Simpsons \$17

C1. Jupe fourreau assortie. Taille élastique et poches latérales. TP, P, M. Prix Simpsons \$23

Pour achat en personne seulement.

D. Robe avec manches courtes. Décolleté plongeant au dos, taille élastique. Rayures bleu/rouge/or ou rouge/noir/or. Tailles 6 à 14. Prix Simpsons \$35

E. Camisole rayée avec bande de taille unie. Rayures club rouge/or ou noir/rouge. TP, P, M. Prix Simpsons \$18

E1. Short assorti. Rayures club rouge/or ou noir/rouge. TP, P, M. Prix Simpsons \$21

Rayon 303, au troisième, centre-ville Aussi à Fairview, Atjou, Laval et St-Bruno

Pensez à Simpsons... pour vaste sélection

Simpsons MD

Chutes Churchill: ça «grince» entre Ottawa et Terre-Neuve au sujet du Québec

■ OTTAWA — Le gouvernement fédéral a refusé d'appuyer hier une requête de la province de Terre-Neuve visant à forcer le Québec à laisser transiter sur son territoire l'électricité produite aux chutes Churchill.

MARIO FONTAINE
de notre bureau d'Ottawa

M. Lalonde reconnaît que les Terre-Neuviens emploient un «argument frappant» lorsqu'ils Le ministre canadien de l'Énergie, M. Marc Lalonde, veut en effet rencontrer son homologue québécois vers la fin mai ou le début juin avant de céder aux pressions des insulaires.

Les responsables fédéral et terre-neuvien de l'Énergie, MM. Lalonde et Leo Barry, se sont rencontrés pendant deux heures hier à Ottawa, ce qui leur a surtout permis d'exposer leurs divergences. Convoquée à la demande de M. Lalonde, la réunion devait surtout porter sur la fixation d'un nouveau prix du pétrole de même que sur la propriété des ressources sous-marines. invoquent le principe de la libre circulation des biens entre les provinces afin d'obliger le Québec à accepter la construction de couloirs de transport d'énergie entre les barrages du Labrador et les marchés de l'est américain et de l'Ontario. Mais, ajoute-t-il, cela ne s'est pas historiquement passé de cette façon.

M. Barry en a toutefois profité pour soulever le problème du transport de l'électricité, d'ailleurs porté devant les tribunaux depuis plusieurs années. «On ne demande pas la médiation du gouvernement fédéral, d'expliquer le ministre de St. John's, mais l'application de la juridiction fédérale sur la libre circulation des produits.

Il se demande pourquoi Ottawa invoque ce principe pour l'acheminement du pétrole albertain vers l'Est, alors qu'il s'y refuse dans le cas de l'électricité du Labrador. Les installations de Churchill Falls produisent 5,225 mégawatts dans le moment, et Terre-Neuve prévoit réaliser un autre projet d'enver-

gure dans la partie du bas Churchill.

De fait, cette province regrette amèrement d'avoir signé un contrat en 1969 avec Hydro-Québec, stipulant que la société québécoise achetait la quasi totalité de la production des chutes Churchill pour la revendre à son compte par la suite.

A l'époque, l'entente satisfaisait les deux parties. Les Terre-Neuviens ont cependant oublié un peu tard qu'ils avaient oublié d'y inclure une clause pour tenir compte de l'inflation, de sorte que le Québec leur achète maintenant cette électricité à un prix dérisoire mais la revend dix fois plus cher qu'au moment de la

signature du contrat. Et celui-ci n'expirera que dans...61 ans!

Mésentente en série

Incapable de rallier Ottawa à sa cause du moins dans l'immédiat, le ministre Barry n'a guère eu plus de succès avec le contentieux sur la propriété des ressources sous-marines, un dossier capital pour Terre-Neuve qui espère tirer de grandes quantités de pétrole au large de ses côtes.

Plutôt que de proposer une solution négociée, son homologue fédéral propose en effet de porter la cause devant la Cour suprême le plus tôt possible, ne

serait-ce que pour rassurer les compagnies pétrolières désireuses d'effectuer des forages.

Le cabinet Trudeau estime que ces ressources sont de juridiction fédérale, tandis que Terre-Neuve invoque une décision du précédent gouvernement Clark pour en réclamer l'exclusivité.

Cette première rencontre formelle entre les deux hommes n'a pas non plus amené une identité de vues sur l'accroissement du prix du pétrole, Terre-Neuve réclamant une hausse qui porterait le brut à un prix équivalent à 85 p. cent de celui du marché de Chicago, c'est-à-dire sensiblement plus qu'Ottawa semble disposé à l'augmenter.

VENTE CONGÉ

CHEZ SIMPSONS

MAINTENANT ET JUSQU'AU MERCREDI 21 MAI 1980

aux 5 magasins Simpsons, sauf indications contraires, sauf s'il y a épuisement du stock. Quantités limitées.

Vaste sélection aux 5 magasins Simpsons. Pour achat en personne seulement

HÂTEZ-VOUS

POUR CE PRINTEMPS

SEULEMENT

VOUS OFFRE

33%

DE RABAIS

SUR UN DE NOS MAGNIFIQUES MODÈLES DE CUISINE EN CHÊNE

MESDAMES, EN AVEZ-VOUS ASSEZ DE TRAVAILLER TOUJOURS DANS LE MÊME VIEUX DÉCOR, VOICI L'OCCASION RÉVÉE POUR RAJEUNIR VOTRE CUISINE.

PLUS DE 62 MODÈLES DE CUISINE EN MONTRE IL Y EN A UNE POUR VOUS

QUELS SONT VOS BESOINS?
• GRENIER • DORTOIR
• SALLE DE JEU
• SALLE DE BAIN
• BIBLIOTHÈQUE
• BUREAU • TOITURE
• TRAVAUX DE MENUISERIE
• RÉNOVATIONS GÉNÉRALES

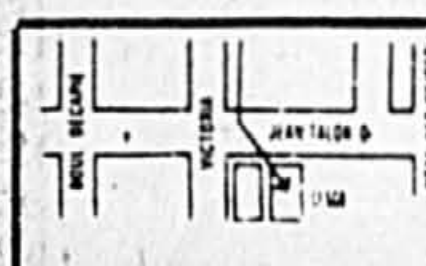
POUR UNE ESTIMATION GRATUITE À DOMICILE

482-0600

SERVICE DE RÉNOVATION

METROPOLITAN

4058 OUEST, RUE JEAN-TALON



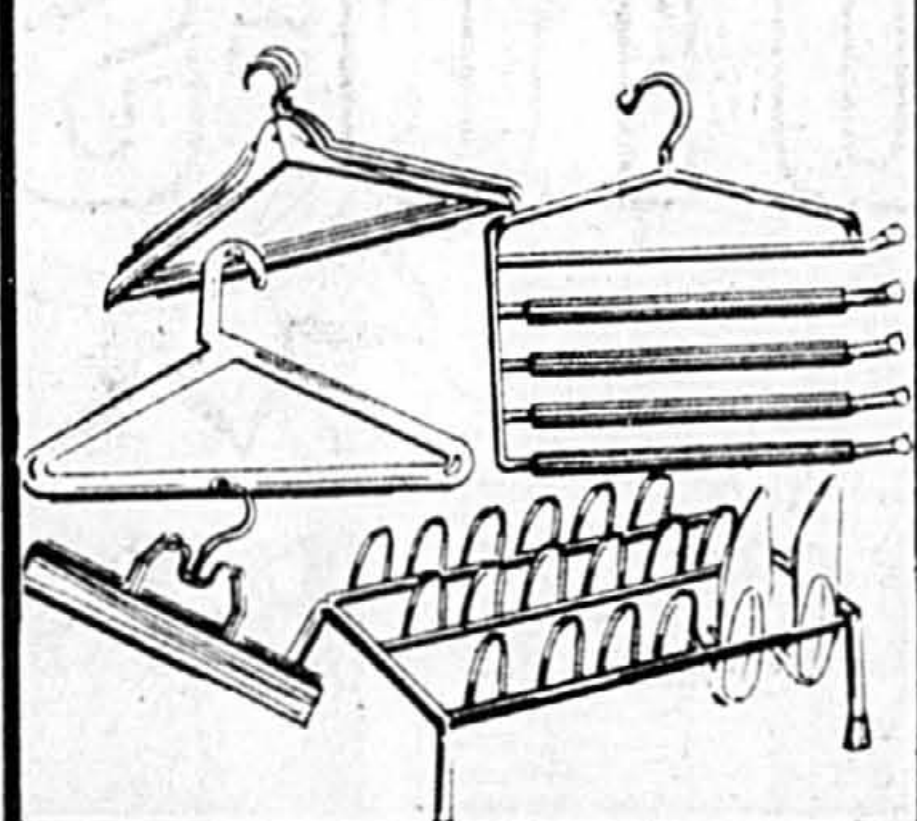
NOS HEURES D'OUVERTURE

SAM. 9h à 4h
DIM. 11h à 5h
LUN., MAR., MER. 9h à 5h
JEU., VEN. 9h à 8h

Rabais 15% Variétés d'articles de rangement

	Prix ord. Simpsons	Vente
Ens. de 3 cintres en bois pour complet.....	2.69	2 ²⁹
Ens. de 3 cintres en bois pour pantalon.....	2.69	2 ²⁹
Ens. de 8 cintres pour secher.....	1.49	1 ²⁷
Porte-pantalons.....	3.49	2 ⁹⁷
Porte-chemisiers.....	3.29	2 ⁸⁰
Porte-pantalons mobile.....	4.49	3 ⁸²
Porte-jupe mobile.....	6.49	5 ⁵²
Porte-chaussures.....	3.98	3 ³⁸
Ens. de 3 cintres à jupe.....	3.98	3 ³⁸
Cintres colorés.....	ch. 33 ¹	28 ⁶

Rayon 451, au cinquième.

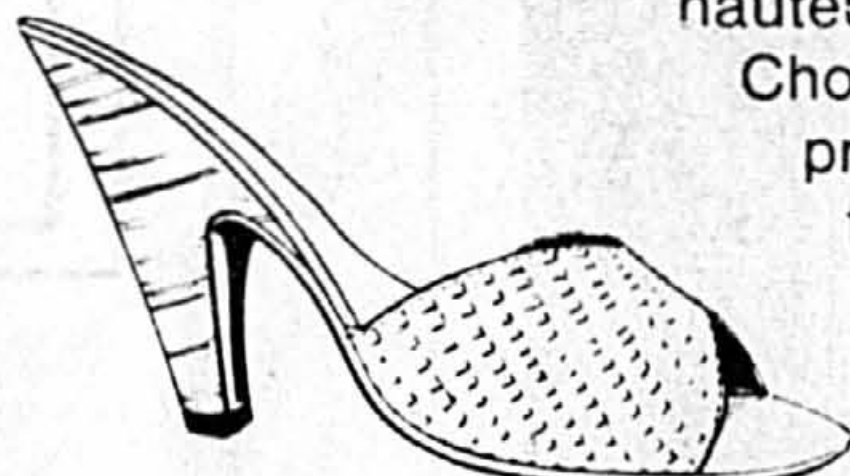


Sandales fourreau en cuir pour dames

Prix ord. Simpsons \$56 **44⁹⁹**

Pour le confort et l'élégance optez pour ces sandales fourreau de «9 West» en cuir tressé. Le talon «juste de la bonne hauteur» est idéal pour la marche.

Choisissez votre couleur préférée et profitez de ce bon prix! Ivoire ou tan. Pointures AA-7½ à 9 B-5½ à 9



Rayon 276, au deuxième.

Rabais 19⁹⁹ à 25⁹⁹

Bicyclettes 10 vitesses pour hommes et dames

Prix ord. Simpsons 139.98 à 145.98

119⁹⁹ ch.

100 seulement. Modèle de compétition avec freins à tirage central et leviers de sûreté. Dérailleur «Shimano», roues 27½", selle genre compétition. Cadre 21" ou 23" pour hommes; cadre 19" pour dames. Couleurs variées.

Rayon 469, au cinquième.

Le grand nettoyage avec les aspirateurs «Eureka» et «Hoover»

Aspirateur «Eureka» genre traîneau. Modèle 3220. Orig. 99.99 **79⁹⁹**

Aspirateur «Eureka» avec «Powerteam». Modèle 1279. Orig. 329.99 **279⁹⁹**

Aspirateur «Eureka» vertical. Modèle 4060. Orig. 279.99 **229⁹⁹**

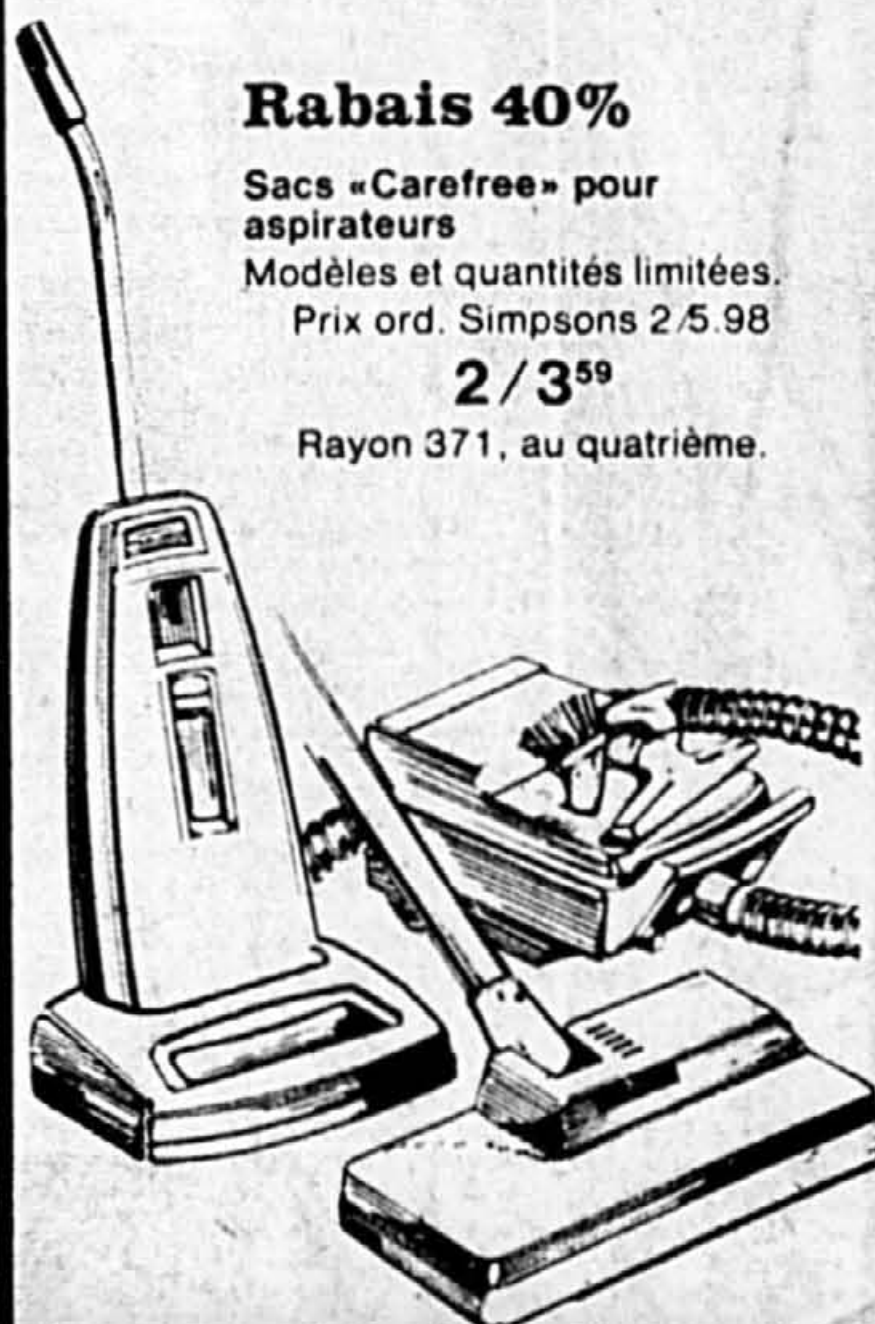
Aspirateur vertical «Hoover». Modèle 4141. Orig. 169.99 **149⁹⁹**

Aspirateur «Hoover» avec «Powerhead». Modèle 3141. Orig. 349.99 **299⁹⁹**

Rabais 40%

Sacs «Carefree» pour aspirateurs. Modèles et quantités limitées. Prix ord. Simpsons 2/5.98 **2/3⁵⁹**

Rayon 371, au quatrième.



Solde de linge de maison

Draps percale de 1ère qualité

Faites ample provision de ces draps en percale 50% polyester/50% coton (env. 180 fils par po. ca.). Lavables à la machine, sans repassage. Variété de motifs écossais, géométriques ou floraux dans le groupe.

Drap plat ou housse

	Orig.	Solde
Jumeau.....	11.98 à 15.98	ch. 8 ⁹⁹
Double.....	14.98 à 18.98	ch. 10 ⁹⁹
Queen.....	21.98 à 26.98	ch. 17 ⁹⁹
Taies d'oreillers standard.....	10.98 à 14.98	pai. 8 ⁹⁹

Housses à glissière pour matelas

Rabais 5.99 à 7.99. — Housses polyester/coton idéales pour protéger vos matelas ou sommiers-tapisserie contre la poussière ou la saleté. Laver/sécher à la machine, sans repassage. Glissière anti-rouille. Blanc seulement.

	Jumeau	Double	Queen	King
Ord. 16.98	Ord. 19.98	Ord. 24.98	Ord. 29.98	
10⁹⁹	13⁹⁹	16⁹⁹	21⁹⁹	

Rabais 25% — douillettes

Voilà une offre remarquable! Légères et confortables douillettes à coussinage polyester... pour chaleur sans lourdeur. Vaste sélection de recouvrements incluant certains d'aspect satiné, choix de motifs floraux ou géométriques. Jumeau, double ou Queen.

Prix ord. Simpsons 34.98 à 64.98 ch. **25⁹⁹ à 47⁹⁹**

Ens. draps et douillettes

Faites plaisir à vos enfants! Draps et douillettes en polyester/coton avec imprimé de leurs personnages préférés. Lavable à la machine, sans repassage. Douillettes à coussinage 100% polyester. L'ensemble de draps comprend: 1 drap plat, 1 drap housse, 1 taie d'oreiller.

«Superman» sur fond bleu moyen.
«Guerre des Étoiles» sur fond bleu.
«Black Hole». Scènes d'aventures sur fond bleu.

	Prix ord. Simpsons	ens.
Ens. draps jumeau.....	25.98 à 30.98	21⁹⁹
Douillette format jumeau.....	24.98 à 26.98	ch. 21⁹⁹

Rayon 351, au quatrième.

Soldes d'articles ménagers

Cloche à gâteau

Rabais 3.99. Assiette à gâteau sur base rotative facilitant le service et la décoration.

Prix ord. Simpsons 9.98 **5⁹⁹**

Rabais 25%

«Corning» et pyrex

	Prix ord. Simpsons	Vente
Pichet à jus 1.5 litre en pyrex.....	4.30	3 ²²
Pichet à jus 2 litres en pyrex.....	4.85	3 ⁶³
«Side Kick» de «Corning».....	9.99	7 ⁴⁹
Ens. de 2 Blanc. 330 ml.....	9.99	7 ⁴⁹
Ens. de 3 casseroles couvertes. «Blue Cornflower».....	44.95	33 ⁷¹

*L'ensemble comprend: casseroles couvertes de 1 L, 1.5 L et 2 L.

Rayon 426, au cinquième.

Combiné «Oster»

Le combiné «Oster» et ses accessoires comprennent: le combiné de base, le mélangeur, l'ouvre-boîte et le crochet à pâte. Blanc. Modèle 974-68.

Prix Simpsons **149⁹⁹**

Rayon 426, au cinquième.

Rabais 20%

Tous les meubles «Ercol» en stock

Importés d'Angleterre! Attrayants meubles «Ercol» comprenant canapés, fauteuils, berceuses, table à dîner, bahuts et vaisseliers... maintenant offerts à 20% de rabais! Venez au plus tôt pour un meilleur choix.

Rayon 401, au sixième. Centre-ville seulement. Pour achat en personne seulement

Simpsons

Tout bien réfléchi c'est

OUI